



VENDREDI 16 DÉCEMBRE 1994

No 35838 - 114e année
 J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
 Fax: 039/210 360
 Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
 Rédaction: 039/210 210
 Abonnements: 039/210 311
 Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

OPINION

Consensus et francs-tireurs

On ne va pas tirer à boulets rouges sur les décideurs qui ne parviennent pas à élaborer plus rapidement une législation satisfaisante sur l'assurance-chômage. Ils sont tous tiraillés entre un énorme déficit financier dû à la montée vertigineuse du taux de chômage, et une réflexion à long terme sur la manière de gérer un marché du travail qui ne sera plus jamais ce qu'il était il y a quatre ans à peine.

Ce qui explique que la révision de la loi rebondit tous les trois mois sur une nouvelle approche du «phénomène chômage» et qu'en attendant, on légifère par voie d'arrêtés urgents (d'abord pour limiter les abus, ensuite pour renflouer les caisses). Une situation probablement inévitable. Mais il faut bien constater que cet exercice manque singulièrement de lignes directrices.

L'été dernier, une commission du National invitait - grande nouveauté - les organisations faïtières patronales et syndicales à trouver ensemble la voie. Chacun s'est félicité de cette initiative et des résultats obtenus: on tenait un projet qui associait les prestations de l'assurance-chômage à des contre-prestations de la part des chômeurs (activités temporaires, cours, recyclage).

On avait, malheureusement, oublié la voix des cantons, qui ont dû expliquer les difficultés d'application que ce projet leur mettait sur le dos. Le plus simple aurait été de recommencer l'exercice, avec les cantons cette fois-ci. Mais cet esprit de consensus s'est dilué dans des querelles introduites, notamment, par l'UDC de Christoph Blocher.

C'est ce fameux délai d'attente, finalement de cinq jours mais que l'UDC voulait de 30 jours. Il a été introduit dans la révision et, on vient de le voir, également dans l'arrêté urgent qui entre en vigueur en janvier. De quoi désarmer les forces les plus favorables au consensus et au partenariat social.

Mais le plus décourageant est que, pour satisfaire cette frange de l'échiquier politique si torturée par l'image du «chômeur fainéant qui abuse de nos sous», il existait une solution beaucoup plus acceptable et plus avantageuse. Demander aux chômeurs qui renoncent à leurs vacances durant leur période de chômage de renoncer également au remboursement, en argent, de ces vacances lorsqu'ils retrouvent un emploi.

Puisque cette proposition a circulé dans l'administration fédérale avant le débat sur l'arrêté urgent, on peut se demander pourquoi l'OFIAMT n'en a pas tenu compte. Etait-il donc si impératif d'offrir, dans ce dossier, une victoire populiste à l'UDC? On verra si, en janvier, le Conseil des Etats parvient à rectifier le tir, au moins dans la révision.

François NUSSBAUM

Casablanca

Exigences

Le 7e sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) a «exigé» hier dans son communiqué final que le gouvernement bosnien reçoive «tous les moyens nécessaires à sa défense».

Page 2

Tchétchénie

Le chat et la souris

Boris Eltsine a donné hier soir un nouveau délai de 48 heures au pouvoir indépendantiste tchétchène pour rendre les armes. Il a proposé au président Djokhar Douaïev de négocier avec une délégation russe «de haut niveau».

Page 2

Irlande

Nouveau gouvernement

Le nouveau premier ministre irlandais John Bruton a été officiellement investi hier. Il a présenté au Parlement son gouvernement de coalition tripartite.

Page 4

Scènes ouvertes de la drogue

On ferme!

Les cantons de Zurich et de Soleure ont présenté hier un plan d'évacuation de leurs scènes ouvertes de la drogue. Des actions de police auront lieu en février au bord de la Limmat, mi-janvier à Olten et Soleure.

Page 7

Sapins de Noël

L'ère du faux

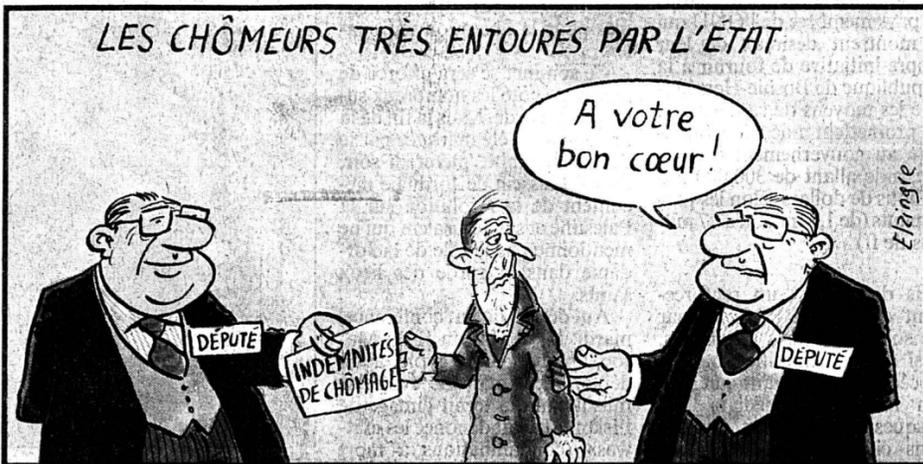
La percée du sapin de Noël artificiel se fait toujours plus insistante, menaçant le roi des forêts et sa cour. Un phénomène qui ne laisse évidemment pas de glacer les marchands de conifères véritables, qui en subissent le contre-coup.

Page 15

Chômage: le délai d'attente de cinq jours sera introduit en janvier

Et les vacances payées?

Les Chambres fédérales ont accepté hier d'imposer, dès le 1er janvier, un délai d'attente de cinq jours pour les nouveaux chômeurs (sauf pour les très bas salaires). Mais certains experts de l'administration fédérale persistent à croire qu'une autre solution, plus acceptable et plus simple, aurait permis d'économiser davantage: demander aux chômeurs qui retrouvent un emploi de renoncer au paiement des vacances qu'ils n'auraient pas prises durant leur chômage.



de deux ans au maximum. Il tombera si, dans l'intervalle, le Parlement parvient à achever la révision ordinaire de la loi sur l'assurance-chômage. Cette révision est inscrite au programme du Conseil des Etats pour la session spéciale qui s'ouvre le 23 janvier.

Mais plusieurs experts de l'administration fédérale ne comprennent pas qu'on n'ait pas choisi une solution qu'ils estiment moins injuste que ce délai d'attente - même s'il épargne les bas salaires (en-dessous de 3000 francs). D'autant plus que cette solution existe: elle a même été proposée assez tôt par l'Office fédéral de la justice.

200 MILLIONS

Ces experts partent de la constatation suivante. Un chômeur a droit, après chaque période de

dix semaines de timbrage, à une semaine de «vacances», durant laquelle il n'est pas tenu de se présenter à l'office du travail avec ses recherches d'emploi. Mais certains chômeurs préfèrent timbrer sans interruption pendant toute leur période de chômage (18 mois au maximum) pour toucher, en argent, la totalité de leurs «vacances» non prises, lorsqu'ils retrouvent un emploi avant d'avoir épuisé leur droit aux indemnités.

La proposition de l'Office de la justice consistait donc à demander aux chômeurs ayant renoncé à ces vacances de renoncer également à leur remboursement en argent, s'ils retrouvent du travail. Une évaluation de ce que cette solution permettrait d'économiser est en cours. Mais, selon une première estimation, il s'agirait d'environ 200 millions - soit bien davantage que les 95

millions récupérés grâce au délai d'attente.

Selon ces experts, une telle solution est plus acceptable pour les chômeurs: le délai d'attente les frappe au moment le plus inopportun, alors que, lorsqu'ils ont retrouvé un emploi, il leur est plus facile de renoncer à ce qui devient alors un double salaire. Outre le fait que, financièrement, cette mesure serait aussi plus avantageuse, elle pourrait être prise par simple voie d'ordonnance.

Le droit à une semaine de vacance toutes les dix semaines de timbrage est inscrit dans la loi, mais le droit au paiement de ces vacances après-coup ne figure que dans l'ordonnance d'application. Une modification de ce texte, de la compétence du Conseil fédéral, ne passerait donc même pas par le Parlement. F. N.

Enquête sur le FIS: un policier genevois arrêté par le ministère public

«Une grave affaire d'espionnage»

Le ministère public de la Confédération a arrêté lundi dernier un inspecteur de la police cantonale genevoise pour service de renseignements politiques et violation du secret de fonction. Il a reconnu avoir transmis à un Algérien des documents secrets à l'intention des autorités algériennes. Ce ressortissant algérien a aussi été arrêté et des perquisitions ont été menées parallèlement.

Le policier genevois, âgé de 44 ans, travaillait dans le cadre de la procédure fédérale menée à l'encontre du Front islamique du salut (FIS). Il a reconnu les faits après une audition relativement longue. Les interroga-



Carla del Ponte
 «Quelles ont été les conséquences en Algérie?»
 (Keystone)

toires ont montré que le policier a agi à la fois de sa propre autorité et pour des motifs personnels. Il a déclaré qu'il menait un «combat privé», a précisé Mme del Ponte.

Il est détenu à la prison du Bois-Mermet, à Lausanne. Il appartient au groupe d'investigations spéciales de la police genevoise, une petite brigade notamment chargée des recherches sur le blanchissage d'argent sale.

Selon une source bien informée, son geste pourrait être expliqué par un mécontentement des polices cantonales à l'égard du ministère public de la Confédération, suspecté de «déthargie». Il serait «le reflet d'une malaise entre Berne et les polices cantonales».

GRÂCE À LA TSR

Les documents transmis par le policier ont été montrés la première fois par la Télévision Suisse Romande (TSR). «Comment y sont-ils parvenus? Cela reste à découvrir», écrit le Ministère public.

Mme del Ponte a affirmé que, contrairement au cas de la

«SonntagsZeitung», elle n'avait rien à reprocher à la TSR. Un collaborateur de la TV romande est venu trouver le ministère public. «Je pourrais remercier la TV romande car elle nous a aidés», a-t-elle ajouté.

Autant que l'on puisse en juger aujourd'hui, l'article publié le 4 décembre dernier par la «SonntagsZeitung» n'est pas fondé sur les indiscretions genevoises. L'hédomadaire zurichois a publié des extraits d'un rapport confidentiel du ministère public révélant des achats d'armes effectués en Suisse par le FIS.

L'enquête contre le journal se poursuit. Mme del Ponte a souligné que la publication de ces documents avait réduit à néant les résultats de six mois d'enquête sur les activités du FIS en Suisse.

Pour le ministère public, il s'agit d'identifier les documents sur la base desquels l'article a été rédigé et de trouver la fuite. Les pièces saisies lors de la perquisition effectuée le 6 décembre dernier sont encore sous scellés.

(ap)

Casablanca: l'OCI exige un soutien militaire immédiat à la Bosnie

Le sursaut islamique

Le 7e sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) a «exigé» hier dans son communiqué final que le gouvernement bosniaque reçoive «tous les moyens nécessaires à sa défense»

Les 52 pays participants se disent «prêts à coopérer avec tous les pays membres de l'ONU qui se montrent désireux de leur propre initiative de fournir à la République de Bosnie-Herzégovine les moyens de sa défense». Ils promettent une aide financière au gouvernement bosniaque, aide allant de 300.000 à 5 millions de dollars selon les participants (de 1,6 million à 27 millions de ff)

Ils demandent un renforcement de la FORPRONU par des soldats de pays islamiques, ainsi qu'une simplification des procédures permettant «un soutien militaire immédiat» aux Casques bleus et aux populations civiles menacées par les Serbes. Les pays islamiques souhaitent par ailleurs une coopération avec le «groupe de contact»

auteur du plan de paix rejeté par les Serbes de Bosnie.

«CODE DE CONDUITE»

Le sommet a approuvé par ailleurs un «code de conduite» dans la lutte contre l'extrémisme et le fanatisme musulmans. Ce code interdit de financer, ou d'aider d'une autre manière, les organisations terroristes. Mais il a également réitéré un appel pour la tenue d'une conférence internationale dont la tâche serait de définir le terrorisme «en le distinguant des luttes des peuples pour la libération nationale».

Ce sommet se sera efforcé de mettre de côté les nombreux sujets de discorde. Mais la fin de la réunion aura été marquée par le départ précipité, mercredi soir, du roi Hussein de Jordanie mécontent de la résolution sur la Palestine et sur Jérusalem qui ne mentionne pas le rôle de la Jordanie dans la garde des lieux saints.

Au début de la conférence, mardi, le roi Hassan II du Maroc, appuyé par l'Égypte, avait déploré le fanatisme religieux musulman qui ternit l'image de l'Islam. Il avait dénoncé les «fatwas» (condamnations à mort pour «blasphèmes») et autres formes de «dijihad» (guerre sainte). (ap)



Alija Izetbegovic

Le président bosniaque s'est rendu à la clôture du sommet en tant qu'invité exceptionnel. (ap)

Négociations sur l'autonomie palestinienne au Caire

On repart à zéro

L'Etat hébreu et l'OLP se sont quittés hier au Caire en total désaccord sur l'ampleur du redéploiement de l'armée israélienne en Cisjordanie. Ces mouvements de troupes doivent précéder l'élection du Conseil d'autonomie palestinienne.

Pour combler le fossé et tenter «d'aller de l'avant», une rencontre aura lieu la semaine prochaine entre le premier ministre israélien Yitzhak Rabin et le chef de l'OLP Yasser Arafat, a affirmé à la presse le chef de la délégation israélienne Uri Savir. Le lieu et la date n'ont pas encore été fixés.

La délégation israélienne a proposé que, durant les élections au Conseil d'autonomie, l'armée se retire uniquement des villes palestiniennes ne se trouvant pas à proximité immédiate d'une colonie juive, a indiqué un haut fonctionnaire israélien, parlant sous couvert d'anonymat.

En revanche, ses troupes maintiendraient des postes d'observation dans toutes les villes de Cisjordanie proches d'implantations israéliennes. Depuis 1967, l'armée occupe des positions dans les localités importantes de Cisjordanie. En outre, près de 120.000 Juifs vi-

vent dans 124 implantations disséminées dans cette région.

«Nous insistons toujours pour un retrait complet de l'armée israélienne des villes et des villages palestiniens avant les élections», a affirmé le chef de la délégation palestinienne Nabil Chaath, à l'issue des pourparlers. Pour sa part, M. Savir a exprimé son désaccord.

«Nous sommes guidés par deux critères, énoncés dans la Déclaration de principes. Ce document parle du redéploiement et des élections, mais il évoque aussi en détail les impératifs de sécurité d'Israël», a-t-il expliqué. (ats, afp)

Tunis: contrôle des armements et sécurité au Proche-Orient

Désaccord sur l'essentiel

Les 40 pays participant à Tunis aux négociations multilatérales sur le contrôle des armements ont décidé hier de créer un centre de prévention des conflits au Proche-Orient. Ce dernier sera installé à Amman en Jordanie, a déclaré un délégué arabe.

Ils sont cependant restés en désaccord sur une déclaration

de principes concernant les armements au Proche-Orient. Un désaccord qui affecte sérieusement l'aboutissement à court terme des négociations sur les armements. Cette déclaration devait établir des mesures de confiance entre Arabes et Israéliens et établir une zone d'où seraient éliminées les armes de

destruction massive. Deux éléments sont à l'origine du désaccord: l'insistance des pays arabes à voir la déclaration mentionner la question nucléaire afin d'amener Israël à adhérer au Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et le boycottage de ces négociations par la Syrie. (ats, afp)

Rapport de l'UNICEF 1995

Raisonnement optimiste

En 1996, 2,5 millions d'enfants de moins qu'en 1990 mourront dans le monde. C'est entre autres ce que souligne le rapport 1995 qu'a publié hier l'UNICEF, tout en présentant ses objectifs pour l'année à venir et pour l'an 2000.

En 108 pages, «La situation des enfants dans le monde, 1995» dresse le bilan à mi-parcours des objectifs adoptés en septembre 1990 par plus de 150 pays lors du «Sommet mondial pour les enfants» à New York.

Le rapport s'intéresse également au SIDA ou à la situation des enfants au Mexique, et présente les débats du prochain

sommet, en mars 1995 à Copenhague.

Selon le Dr François Rémy, du Comité français de l'UNICEF, «il est clair que la majorité des pays en développement atteindront la plupart des objectifs fixés pour 1995».

La malnutrition par exemple, si elle affecte encore plus d'un tiers des enfants de moins de cinq ans dans le monde en développement, devrait être réduite de moitié d'ici l'an 2000. En 1983 selon l'Organisation mondiale de la Santé, il y avait 400.000 cas de poliomyélite dans le monde, on n'en comptabiliserait pas plus de 100.000 en 1994.

Quant aux «trois grandes maladies», (rougeole, diarrhée, pneumonie) elles restent à l'origine de plus de la moitié des décès d'enfants dans le monde en développement.

Néanmoins, dans l'ensemble des pays en voie de développement, le taux de mortalité est passé sous la barre des 100 pour 1000. Le continent africain en revanche enregistre encore un taux de 109 pour 1000.

De plus la «Convention relative aux droits de l'enfant» ratifiée à ce jour par 167 pays – pourrait devenir en 1995 le premier traité sur les droits de l'homme à être universellement reconnu. (ap)

16.12.1538 – François 1er promulgue un édit autorisant la persécution des protestants.

16.12.1809 – Un sénatus-consulte prononce le divorce entre Napoléon 1er et l'impératrice Joséphine.

16.12.1916 – Raspoutine, moine influent auprès de Nicolas II, est assassiné à Pétrograd (Saint-Petersbourg) et son corps est jeté dans la Neva.

BRÈVES

Angola

Un avion du CICR s'écrase

Un Américain et un Suisse ont été tués hier dans l'accident d'un DC3 affrété par le CICR, près de la ville côtière de Lobito, au sud de Luanda (Angola). «Tout porte à croire qu'il s'agit d'un incident technique», a déclaré un porte-parole à Genève.

Liberia

Au moins 48 tués

Au moins 48 personnes ont été tuées dans les combats qui ont éclaté dans la nuit de mercredi à jeudi dans la banlieue de Monrovia, capitale du Liberia, selon un décompte établi par l'AFP.

Pakistan

Nouvelles violences

Huit personnes ont été tuées hier à Karachi (sud du Pakistan) lors d'échanges de coups de feu. Ces tirs portent le bilan des victimes de la violence dans la capitale financière et industrielle du Pakistan à 78 morts depuis le début de décembre, a-t-on annoncé hier de sources hospitalières et officielles.

Egypte

Policiers abattus

Des intégristes musulmans ont abattu hier trois policiers égyptiens et en ont blessé deux autres, dans une ville au sud du Caire, a-t-on appris auprès des services de sécurité.

Côte d'Ivoire

Grâce présidentielle

Deux mille prisonniers, sur un total de 14.000 en détention en Côte d'Ivoire, vont recouvrer la liberté aux termes d'une grâce présidentielle, selon un communiqué du Conseil des ministres publié hier.

Egypte

Une autoroute à l'ombre des pyramides?

L'UNESCO a vivement critiqué hier la décision du gouvernement égyptien de construire une autoroute à huit kilomètres des grandes pyramides de Guizeh. Le Département égyptien des monuments historiques avait pour sa part accueilli les critiques de l'UNESCO et sa demande de faire passer le nouvel axe routier à au moins 22 kilomètres plus au sud.

PARTI PRIS

Cécité

L'Europe a décidé de la chic de manquer ses rendez-vous géopolitiques avec une constance et une opiniâtreté qui forcent l'admiration.

En belant avec les Etats-Unis que l'embarquement du Caucase n'est rien d'autre qu'une querelle lointaine concernant la seule Russie, elle ne fait que décalquer sur ce nouveau conflit l'attitude qui est la sienne depuis quatre ans à l'égard de la pétrolière balkanique.

Une non-stratégie absolue, menée il est vrai avec un brio certain. On y décèle à la fois l'aisance dans la lâcheté, une absence totale de scrupules et, ce qui est plus grave, une incapacité crasse à prélever dans les événements qui se déroulent à sa périphérie – ou sur son territoire – les cartes qui lui assureraient un jeu confortable à la table de jeu internationale.

Hier, l'hémorragie yougoslave jugulée à sa source eût permis à l'Union européenne de s'affranchir de la tutelle américaine d'une part, et de tracer à l'intention de la Russie les limites claires des «zones d'influence» respectives d'autre part. Mais, n'est-ce pas, à quoi bon se soucier de quelques échauffourées internes?

Aujourd'hui, le piège tchétchène dans lequel Boris Eltsine risque de s'embourber pourrait bien aussi se refermer – indirectement – sur le Vieux-Continent. Que le président russe vienne à être débouté en cas de conflit prolongé, et l'interlocuteur de demain risque bien d'avoir les traits de Jirinovski ou d'un clone populiste quelconque.

Il sera toujours temps, alors, de redéployer le parapluie américain – toute honte bue.

Il est vrai que l'Europe abandonne volontiers ses dossiers à qui veut bien s'en charger. L'Organisation de la conférence islamique, en réagissant sur la question bosniaque quand les nations occidentales ont définitivement baissé les bras, en apporte une preuve supplémentaire.

Ivan RADJA

Tchétchénie

Le chat et la souris

Boris Eltsine a donné hier soir un nouveau délai de 48 heures au pouvoir indépendantiste tchétchène pour rendre les armes. Il a proposé au président Djokhar Douaïev de négocier avec une délégation russe «de haut niveau». Sur le terrain, les troupes russes sont à quelques kilomètres de Grozny.

Les groupes armés tchétchènes «disposent de 48 heures», à partir du vendredi 16 décembre à 00 h 00 locales (jeudi 22 h suisses) pour rendre leurs armes et bénéficier de l'amnistie présidentielle, a annoncé le président russe.

Le chef de l'Etat a expliqué son geste en déclarant qu'il voulait «minimiser le recours à la force, qui pourrait faire des victimes dans la population bienveillante». Boris Eltsine a également déclaré qu'il enverrait une délégation de haut niveau négocier à Grozny si le président Djokhar Douaïev acceptait de mener la délégation tchétchène. M. Douaïev a laissé entendre qu'il ne négocierait qu'avec le numéro un du Kremlin.

A Vladikavkaz, en Ossétie du Nord, la délégation russe qui a participé jusqu'à mercredi aux négociations avec les Tchétchènes est repartie pour Moscou. Elle a estimé qu'il n'y avait plus lieu de rester après que le président Douaïev eut appelé la population à prendre les armes et à chasser «la force d'occupation».

De son côté, le ministre russe des Affaires étrangères Andreï Kozyrev a déclaré que la Russie était déterminée à mettre fin dans les jours prochains à la crise en Tchétchénie. «Tous les citoyens de la fédération russe jouissent de droits égaux en matière de sécurité. L'Etat doit éliminer de façon décisive les bandes armées (...) dans quelque région de la Russie que ce soit», a dit encore M. Kozyrev.

Le secrétaire général de l'OTAN, Willy Claes, a quant à lui affirmé que le conflit en Tchétchénie était une «affaire interne» à la Russie. Le sujet n'a pas été évoqué par les ministres de la défense de l'Alliance lors de leurs réunions mercredi et jeudi à Bruxelles. Le secrétaire américain à la Défense, William Perry, qui se rendait hier à Moscou, a également estimé que le conflit en Tchétchénie était un problème russe.

Les troupes russes ont bombardé hier des positions tchétchènes au nord de Grozny, dont elles se sont encore rapprochées. (ats, afp, reuter)

PUBLICITÉ

Le laser
à moins de Fr. 1000.-

L'imprimante laser Brother HL-631, non contente de son prix avantageux, est une rapide qui s'entend bien avec DOS et Windows et qui transmet vos données directement sur papier ordinaire.

Eclairiez-moi par une documentation précise sur les imprimantes laser Brother!

Expéditeur

brother LEP
Brother Handels AG, 5405 Baden
Télécopieur 056-83 39 53

AUTOS - MOTOS - VELOS

VISITEZ NOTRE EXPOSITION PERMANENTE D'OCCASIONS

AU 1er ÉTAGE, AU SEC ET AU CHAUD!!!

ALFA ROMEO		
GTV 6	86	Fr. 10 900.-
33 S 16V QV 4X4 ABS T.O.	92	Fr. 18 700.-
155 V6 + options	93	Fr. 29 500.-
164 2.0 V6 turbo		
ABS, clim. radio K7	92	Fr. 28 500.-
BMW		
325 iX Touring ABS 4X4 T.O.	90	Fr. 27 500.-
FIAT		
Tempra 2.0 ie SX, radio K7	91	Fr. 14 600.-
Tipo Turbo diesel	90	Fr. 11 900.-
FORD		
Escort RS 2000, ABS	93	Fr. 25 800.-
Sierra break 2.0 CLX ABS	90	Fr. 14 900.-
Sierra break CLX 4x4 ABS climat.	92	Fr. 22 900.-
Bronco II 4x4, climat.	89	Fr. 16 900.-
HONDA		
Coupé Prelude 2.3i 4XWS ABS	93	Fr. 31 800.-
JEEP		
Grand Cherokee LTD ABS, airbag, clim.	93	Fr. 50 800.-
Cherokee Ltd 4.0A ABS clim. cuir	91	Fr. 27 500.-
MAZDA		
626 Coupé 2.0i GT, T.O., RK7	88	Fr. 10 900.-
MERCEDES		
350 SLC coupé	78	Fr. 17 500.-
OPEL		
Omega break 2.4i Montana ABS aut.	90	Fr. 16 900.-
Vectra 2.0i, GT, ABS, T.O., jantes alu.	94	Fr. 28 900.-
PEUGEOT		
405 break 1.9 R. Garros	90	Fr. 12 500.-
405 SRI break 2.0	92	Fr. 19 900.-
PORSCHE		
911 X (voit. collect.)	69	Fr. 28 500.-
ROVER		
Range Rover Vogue 3.9 aut., clim.	89	Fr. 29 900.-
827 Vitesse ABS, climat.	90	Fr. 22 900.-
SUBARU		
Justy 4x4	89	Fr. 8 500.-
Justy 4x4	89	Fr. 9 400.-
Justy 4x4 1.2i	91	Fr. 12 600.-
Justy 4x4 1.2i	92	Fr. 14 500.-
Impreza 1.8 Sedan	93	Fr. 21 500.-
Station Jubilé	90	Fr. 10 900.-
Sup. Station Turbo 1.8 aut., clim.	89	Fr. 14 800.-
Legacy Station Swiss Extra	91	Fr. 18 500.-
Legacy 2.2 Sedan	92	Fr. 20 900.-
Legacy 2.2 Sedan, aut., tempomat.	90	Fr. 18 900.-
Legacy 1.8 Super Station	90	Fr. 14 500.-
Legacy 2.2 Super Station	91	Fr. 20 500.-
Legacy 2.2 Super Station	92	Fr. 25 800.-
XT Turbo Coupé 4x4	87	Fr. 11 800.-
SUZUKI		
Swift 1.6 GLX 16V 4x4	90	Fr. 10 900.-
Vitara Wagon J1X PP	92	Fr. 18 600.-
TOYOTA		
Corolla 1800 GLI 4x4	88	Fr. 11 500.-
Corolla 1800 XLI LB, T.O.	93	Fr. 20 500.-
Camry 2000 GLI, T.O.	88	Fr. 9 900.-
TRIUMPH		
TR7 cabriolet	81	Fr. 15 900.-

Echange - Crédit - Leasing
Réservations - Stockage gratuit



GARAGE ET CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 66 ☎ 039/28 66 77

BOUTIQUE

Hom Nibus

22, Daniel-Jeanrichard La Chaux-de-Fonds



Publicité intensive,
Publicité par annonces

DIVERS

Du jamais vu!
25 cuisines chêne
ou **châtaignier** cédées à
Fr. 8350.-

très beaux appareils inclus
+ lave-vaisselle gratuit
Faisable encore sur plan ou mesure;
salles de bains de couleur
Fr. 1295.-

Centre de l'habitat, route du Léman 73,
SAXON, tél. 026 44 19 19.
Téléphoner avant de venir, ou Grand-
Rue 8, TAVANNES, tél. 032 91 32 44.
Ouvert que le samedi. 243-017955/4x4

GASTRONOMIE



Restaurant
L'Ecureuil
☎ 039/23 16 48
Camping du
Bois-du-Couvent
La Chaux-de-Fonds

Ce soir:
TRIPES 132-764468

Restaurant de la Gare
La Cibourg

SERA FERMÉ
du 18 décembre 1994
au 20 janvier 1995

Nous profitons de l'occasion
pour remercier notre fidèle clientèle
et lui présenter nos vœux les meilleurs
pour les fêtes de fin d'année.

Famille Francis Wyss
132-764417

DIVERS



Dick
Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
132-768624

Police-
secours:
117

Grâce à vous,
une multitude de personnes démunies, de
familles dans le besoin ont pu être aidées et
soulagées.

Grâce à vous,
des tonnes de nourriture ont pu être livrées à
des gens qui, ici, à nos côtes, connaissent la
faim et la misère.

Que tous ceux qui, d'une manière ou d'une
autre, ont soutenu notre action ou y ont
contribué au cours de cette année veuillent
bien trouver dans ces quelques mots de très
chaleureux remerciements.



Tél. 038/537 000 et 552 152
Ensemble, ne laissons pas tomber!
28-7912

Art **Pour faire**
Fleurs **une fleur à**
votre
belle plante

Rendez-vous
à la bonne
Place!
132-764234



Message à tous les Pères Noël

Bons d'achat



Notre cadeau de 10%

VOS VÉLOS SONT PRÊTS!!

Offres exceptionnelles pour vos cadeaux

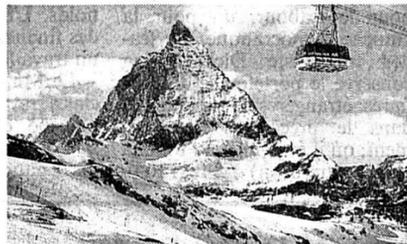
Vélos modèles 94, montage Shimano :
Vêtements collection 94 :
Accessoires série 94 :
(casques, chaussures, lunettes, gants) : **20%**

Bd des Eplatures 46, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/26 82 52

Nos magnifiques calendriers

1995

Vues de la Suisse en couleurs



En vente
à la réception
de L'Impartial:
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue du Pont 8
2400 Le Locle

ou verser le montant
+ Fr. 4.- pour les frais
d'expédition (fourre
cartonnée) au
Journal L'Impartial,
CCP 23-325-4
(pas d'envoi contre
remboursement)

Fr. 7.- le calendrier

L'annonce, reflet vivant du marché

Agences de La Brévine,
des Ponts-de-Martel et de La Sagne.

ENSA

DES IDÉES,
DES CADEAUX,
TOUT POUR
PLAIRE!

Les arts ménagers:
une riche palette de suggestions.

Achetez près de chez vous,
pas plus cher qu'ailleurs!



Agence de La Sagne
Crêt 107
2314 La Sagne
Tél. 31 51 51

Agence de La Brévine
2125 La Brévine
Tél. 35 11 20

Agence des Ponts
Grand-Rue 11
2316 Les Ponts-de-Martel
Tél. 37 15 41

Ouvertures spéciales:
Mercredis 14 et 21 décembre jusqu'à 18 h 30
Samedi 17 décembre jusqu'à 16 h 00
Samedi 24 décembre jusqu'à 12 h 00
Samedi 31 décembre jusqu'à 12 h 00

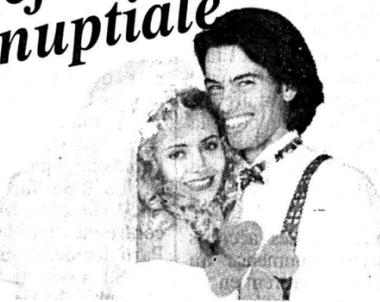
DÉPANNAGE D'URGENCE 24h/24h
Tél. 038 / 324 212



ELECTRICITE ROMANDE
La maîtrise de l'énergie

DIVERS

Défilé de mode
nuptiale



ME, 18 janv. 95 ○ **BERNE**
20 h 00 (Kursaal)
SA, 21 janv. 95 ○ **BIENNE**
20 h 00 (Kongresshaus)

Entrée fr. 20.-, boisson à l'entracte comprise (taxe sur le billet incluse).

FREY

INSCRIPTION: commande écrite.
Nombre de billets (fr. 20.- l'unité) désiré: _____



Découper l'annonce, joindre la somme
correspondante et adresser en recommandé à
PRONUPTIA / Présentation des collections
Neugasse 18, 9000 St-Gall, tél. 071 23 72 23



Expéditeur: **22**



Nom: _____



Rue: _____



NPA/Ville: _____

PRONUPTIA

PRONUPTIA

228-26673/4x4

Cocher ce qui vous
convient

28-6277

Nouveau gouvernement de coalition tripartite investi à Dublin

L'arc-en-ciel irlandais

Le nouveau premier ministre irlandais John Bruton a été officiellement investi hier. Il a présenté au Parlement son gouvernement de coalition tripartite entre le Fine Gael (centre-droit), le Parti travailliste (centre-gauche) et la Gauche démocratique (socialiste).

La Gauche démocratique (GD) a finalement atteint un accord avec le Labour et le Fine Gael sur la répartition des portefeuilles ministériels. La GD avait voté hier matin la confiance à John Bruton sans qu'un accord soit intervenu avec ses deux nouveaux alliés.

Le gouvernement de coalition dite «arc-en-ciel» reflète donc les forces des trois partis alliés: huit ministères pour le Fine Gael, six pour le Labour, un pour la Gauche démocratique. Le leader travailliste Dick Spring conserve le portefeuille des Affaires étrangères qu'il détenait dans le précédent gouvernement, où il était allié au Fianna Fail (centre-droit) d'Albert Rey-



John Bruton

Le nouveau premier ministre irlandais (au centre) a été officiellement investi hier. (ap)

nolds. L'important portefeuille des finances échoit également à un travailliste, Ruairi Quinn.

Le Ministère des affaires sociales revient au leader de la Gauche démocratique, Proinsias de Rossa. Cet ancien activiste nationaliste, détenu pour

avoir participé dans les années 50 à la campagne de l'ancienne IRA, fait une entrée remarquée au gouvernement.

M. de Rossa s'est depuis complètement écarté de la lutte nationaliste armée. Il est même devenu un des plus virulents criti-

ques de l'IRA et de son aile politique le Sinn Fein. Parmi les ministres du Fine Gael figure Richard Bruton (travail et entreprise), le frère du nouveau premier ministre.

(ats, afp, reuter)

Irlande du Nord: l'impasse

Les responsables britanniques, qui rencontraient pour la première fois hier des représentants d'organisations paramilitaires «loyalistes» d'Irlande du Nord, ne sont pas parvenus à convaincre leurs interlocuteurs de rendre les armes.

La semaine dernière, l'Armée républicaine irlandaise (IRA) dont la branche politique - le Sinn Fein - avait eu une première rencontre similaire avec des représentants britanniques, avait également rejeté la demande de remettre ses armes.

Pour la Grande-Bretagne cependant, les pourparlers sur l'avenir de la province ne peuvent être menés sous la menace de la violence.

Hier, les paramilitaires loyalistes étaient représentés par deux délégations du Parti démocratique d'Ulster (UDP) et du Parti progressiste unioniste (PUP). L'UDP est lié à l'organisation paramilitaire illégale Ulster Defense Association (UDA). Le PUP est pour sa part allié au groupe Ulster Volunteer Force (UVF), lui aussi interdit.

«Nous avons l'intention de réaffirmer notre position que l'avenir de l'Irlande du Nord demeure fermement entre les mains du peuple d'Irlande du Nord et que son meilleur avenir se trouve à l'intérieur du Royaume Uni», a déclaré Garry McMichael, l'un des membres de la délégation de l'UDP. (ap)

Taslima Nasreen reçoit le Prix Sakharov du Parlement européen

Distinction controversée

Taslima Nasreen a reçu jeudi à Strasbourg le prix Sakharov du Parlement européen.

Cette distinction récompense «la liberté de l'esprit» de l'écrivain bangladaise condamnée à mort par les fondamentalistes.

Ce choix a été critiqué par des députés et intellectuels français,

qui dénoncent une «mystification littéraire».

Visiblement émue, Mme Nasreen a reçu son prix, doté de 15.000 écus (24.000 francs), des mains du président du Parlement, le social-démocrate allemand Klaus Haensch.

La romancière a déclaré ressentir avec Andreï Sakharov

«une forte affinité» en raison de son «refus d'être le pion de quelque jeu politique que ce soit».

Quelques instants avant la cérémonie, plusieurs députés avaient demandé des éclaircissements sur les critères du choix de Mme Nasreen. Selon eux, elle a été élue «à la faveur d'une forte médiatisation». (ats, afp, reuter)

PARTI PRIS

Vieilles lunes?

Les pressions à la baisse du FF sont, sans doute, moins fortes que pendant l'été 1993, qui firent passer ses marges de fluctuation, au sein du SME, de 2,5% à 15%.

La leçon n'en reste pas moins évidente: le FF reste vulnérable, avec des tensions entre taux d'intérêt français et allemands qui vérifient la méfiance des milieux financiers à l'égard de la conjoncture française. Au-delà de ces phénomènes techniques, on devine un constat politique: il n'y a pas de cloisons étanches entre parité du FF et élections présidentielles.

Les pressions à la baisse du FF ont, en effet, accompagné le désistement de Jacques Delors et le retour sur l'avant-scène de Jacques Chirac, comme si les milieux financiers internationaux soupçonnaient le maire de Paris d'instabilité dans ses thèses économiques, voire de stratégie exclusive de lutte contre le chômage, à base d'augmentation des déficits publics et de requiem pour le franc fort auquel Jacques Chirac n'avait manifesté, en août 1993, qu'un attachement limité, au grand dam d'Edouard Balladur.

La France actuelle est ainsi confrontée à un débat économique qu'elle n'aborde jamais de front, mais toujours latéralement, au gré de la campagne présidentielle ou des relations franco-allemandes. Et on devine l'opposition de deux politiques qui n'ont pas le mérite de l'originalité dans leur principe, mais dans leur référence partisane.

D'un côté, il y a les champions d'une reprise s'appuyant sur le respect des grands équilibres, seuls compatibles avec une ouverture internationale durable. De l'autre, les tenants de la lutte contre le chômage, contre la France à plusieurs vitesses, victime de ces trois libertés réputées malfaisantes: Prix, licenciements et changes.

La première thèse est celle des indicateurs de Maastricht. C'est celle énoncée et appliquée avec constance par Bérégovoy. La seconde est de droite et rencontre l'adhésion d'une certaine France profonde, malmenée par la crise, qui considère la stabilité du FF comme superflue, l'excédent commercial comme inutile, l'inflation zéro comme un luxe et l'ouverture économique comme l'introduction du renard dans le poulailler...

Le débat est sous-jacent à la campagne présidentielle, mais à front renversé si l'on en juge par le regard porté sur l'œuvre d'Antoine Pinay qui vient de mourir. A gauche, on dénonce un mystificateur, coiffé du chapeau rond, habile à répandre des vérités simples, mais coûteuses. A droite, on célèbre, au contraire, les vertus de rigueur du tanneur de Saint-Chamond, et d'abord la religion du franc fort. A 40 ans d'intervalle, la France reste divisée, sur le plan économique, entre Anciens et Modernes. Ce qui a changé, c'est l'ancrage politique des uns et des autres.

Pierre LAJOUX

Pays baltes

La voie vers l'UE

L'Union européenne a lancé hier les négociations d'accords européens avec l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie. Dans la perspective d'une adhésion future à l'Union européenne (UE), ces accords mettront les trois républiques baltes sur pied d'égalité avec les six pays d'Europe centrale et orientale (PECO).

L'objectif est de conclure les négociations durant le prochain semestre, selon l'impulsion donnée il y a quelques jours à Essen par les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze. Les Etats baltes seront alors incorporés à la stratégie communautaire de pré-accession élaborée pour la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie, la Roumanie et la Bulgarie.

La négociation des accords dits européens commence au moment même où entrent en vigueur (le 1er janvier) les accords de libre-échange conclus en juillet dernier. En 1991, personne n'aurait cru que le chemin vers l'UE serait si rapide, a souligné le ministre des Affaires étrangères lituanien, M. Povilas Gylys.

«La conclusion d'accords européens avec les pays baltes n'est pas le gage d'une adhésion automatique à l'UE, mais elle leur garantira une place égale à celle des PECO (pays d'Europe centrale et orientale) dans l'architecture future du continent européen», a souligné Sir Leon Brittan.

(ats)

Bosnie

La diagonale du fou

Le dirigeant serbe de Bosnie Radovan Karadzic s'est déclaré hier «prêt à tout compromis», y compris territorial, pour faire la paix. Les autorités bosniaques l'ont accusé de vouloir semer la confusion avec ses nouvelles propositions.

«Nous sommes prêts à mettre fin à la guerre. Nous sommes prêts à faire des compromis sur toutes les questions (...) Je m'engage et j'engage ma communauté à faire des compromis sur la question du territoire», a souligné M. Karadzic dans une interview sur la chaîne CNN à partir de la ville de Pale.

Le dirigeant serbe a également confirmé la venue de M. Carter «très bientôt» en Bosnie. Il a ajouté qu'il attendait beaucoup de «cette visite et de l'efficacité diplomatique» de l'ancien président. Selon un responsable du département d'Etat qui a requis l'anonymat, M. Carter pourrait se rendre en Bosnie «dans les prochains jours».

PLUS D'OTAGES

M. Karadzic a affirmé en outre que les six concessions qu'il avait annoncées mercredi soir «ont été totalement remplies» par la partie serbe et qu'aucun des hommes de la FORPRONU «n'était plus gardé en otage». «Ils sont tous libres et nous sommes en train de normaliser les relations» avec les troupes de l'ONU, a ajouté le dirigeant serbe.

De son côté, le vice-président bosniaque, Ejup Ganic, a accusé Radovan Karadzic de chercher par ses nouvelles propositions à semer la confusion, à attirer l'attention sur lui et à saboter le plan de paix mis au point par le groupe de contact.

(ats, afp, reuter)

Berlusconi

Quitte ou double

Le président du conseil italien Silvio Berlusconi jouera un va-tout mercredi prochain. Un vote de confiance devrait en effet suivre sa déclaration devant le Parlement, révélant les intentions du chef de la ligue du Nord, Umberto Bossi, de quitter ou non la coalition au pouvoir.

Silvio Berlusconi, qui a été entendu mardi par les juges anti-corruption de Milan, a préféré prendre les devants. Il s'est longuement réuni dans la soirée de mercredi avec ses alliés encore fidèles de l'Alliance nationale (néofasciste) et du Centre chrétien démocrate (CCD) pour obliger Umberto Bossi à choisir son camp. Le président du conseil devait être reçu dans l'après-midi par le président Oscar Luigi Scalfaro.

De son côté, M. Bossi a rencontré mercredi le secrétaire du Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-Parti communiste) Massimo D'Alema, au palais Montecitorio, siège de la chambre des députés à Rome. Les deux hommes ont été rejoints par le chef du Parti populaire italien (opposition, ex-Démocratie chrétienne). Ce rassemblement laisse augurer de la forme que pourrait prendre la nouvelle majorité parlementaire, sans recourir à de nouvelles élections.

Face à cette situation politique, Silvio Berlusconi a réclamé mercredi une «vérification urgente» du pacte gouvernemental. Il espère ainsi qu'Umberto Bossi renoncera au dernier moment à faire tomber le gouvernement issu des élections législatives de mars dernier.

(ats, afp, reuter)

16 décembre 1770 - Ludwig van Beethoven naît à Bonn. Fils d'un chantre alcoolique et d'une veuve tuberculeuse d'un valet de chambre de l'électeur de Trèves, il fait son éducation musicale auprès de Neeff, l'organiste de la cour. Il découvre Bach et Mozart, puis s'installe à Vienne à la mort de son père, en 1787. Il est reconnu par le public en 1808 pour sa première symphonie. Mais il souffrira de surdité et aura plusieurs déboires amoureux.

BRÈVES

Ferry «Estonia» Cimetière marin

Les autorités suédoises ont décidé hier que les quelque 818 corps restés prisonniers du ferry Estonia lors du naufrage du 28 septembre resteront au fond de la Baltique, étant donné l'impossibilité certaine de pouvoir identifier toutes les victimes.

Suède-UE

Adhésion ratifiée

Le Parlement suédois a ratifié hier l'adhésion de la Suède à l'Union européenne, approuvée par 52% des voix lors du référendum du 13 novembre dernier.

Moscou

Morts de froid

Onze personnes sont mortes d'hypothermie dans des rues de Moscou depuis le début du mois de décembre, et toutes étaient saoules, ont rapporté hier des responsables médicaux.

Union européenne

Budget adopté

Le Parlement européen a adopté hier en deuxième lecture le budget de l'Union européenne (UE) pour 1995. Il a tenu compte de l'adhésion au 1er janvier de trois nouveaux membres et de l'adaptation des perspectives financières de l'UE.

Espagne

Policier abattu

Un homme soupçonné d'appartenir à l'organisation séparatiste basque ETA a été abattu hier matin un policier à Lasarte (nord de l'Espagne), ont annoncé les autorités locales.

Néonazisme

«Führer» condamné

Le leader néonazi allemand Ewald Althans a été condamné hier à 18 mois de prison ferme pour négationnisme et haine raciale par le tribunal d'instance de Munich, a-t-on appris de source judiciaire. Ewald Althans, 28 ans, se présente comme le nouveau Führer.

Tourisme

C'est dans la Manche!

Les opérateurs du tunnel sous la Manche ont reçu l'autorisation d'exploiter les navettes «Le Shuttle» dites de tourisme qui transportent les voitures, les autocars et les motocyettes entre la Grande-Bretagne et la France. Ils prévoient de lancer ce service jeudi 22 décembre.

A moitié prix

le jus d'oranges blondes frais pressé le plus avantageux en Suisse!



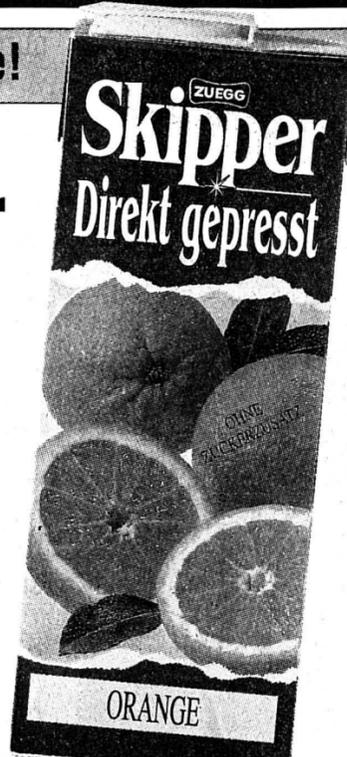
100'000 briques
Jus d'oranges blondes Skipper
frais pressé

7.5 dl

1.35

au lieu de 2.70

Prix d'essai!



le Cabernet Sauvignon de Macédoine
le plus avantageux!



200'000 bouteilles
Cabernet Sauvignon
Vin rouge

7.5 dl

2.95

au lieu de 5.90

Prix d'essai!

le lot de 3 brosses à dents le plus
avantageux en Suisse!

100'000 paquets de chaque sorte
Combident
Brosses à dents
medium et soft

3 pièces

au lieu de 1.75

Prix d'essai!

0.85



nouveau et en exclusivité chez Denner!

100'000 tubes
Combident 3
Dentifrice à
triple action

100 ml

1.20

au lieu de 2.40

Prix d'essai!

Notre nouveau
COMBIDENT 3,
d'excellente
qualité et bien meilleur
marché!



LOTÉRIE GRATUITE



Le billet No 44.0078575
de la série 44 gagne
Fr. 50'000.-. Ce prix va
à Monsieur:
W. Häberlin, Amriswil

Le superprix TV de Fr. 50'000.-
de la série 47, le billet
No 47.0228117 n'a pas été retiré
et a été versé au jackpot.

Chaque semaine 1 superprix
TV de Fr. 50'000.-

Jusqu'au jeudi 22.12.94,
nous distribuerons 153'000 gains
immédiats.

Ces articles sont également disponibles chez les détaillants
indépendants des satellites DENNER! Fr-50/16.12.94

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER
SUPERDISCOUNT



Pour réussir vos réceptions, anniversaires, mariages ou autres manifestations, adressez-vous à notre...

...Party Service

Un service où qualité, fraîcheur et diversité des mets se surpassent.

- **Livraison à domicile** (tous les jours, y compris le dimanche)
- **Personnel qualifié à votre disposition**
- **Location de matériel** (vaisselle)
- **Disponibilité des salles de nos restaurants** (le soir dès 19.00 h. et le dimanche)

Nous vous libérons de tous soucis et vous garantissons un service à la mesure de vos exigences.

Simplifiez-vous la vie et adressez-vous sans engagement à :

Coop Party Service	La Chaux-de-Fonds	Tél. 039 / 254.200
Restaurant Coop	La Chaux-de-Fonds	Tél. 039 / 231.117
Restaurant Coop	Delémont	Tél. 066 / 223.525
Restaurant Coop	Porrentruy	Tél. 066 / 661.755

La Chaux-de-Fonds

132-764462

DIVERS

MEGA-GESTION 4/TVA

- Gestion d'adresses
- Gestion de stock
- Gestion d'articles
- Gestion débiteurs
- Gestion créanciers
- Gestion des SBVR

- ✓ Multi-Utilisateurs
- ✓ Multi-Sociétés
- ✓ MS-Dos 3.x - 6.x
- ✓ Réseau Novell 3 & 4
- ✓ Novell Lite 1.1
- ✓ Windows 3.11

1980.-

Commandez votre version de démonstration complète avec manuel (limitée à 50 enregistrements) pour 50.- + port ou simplement une documentation complète gratuite !

Soft-Gestion, CP 75, 1958 St-Léonard, tel: 027/317.087, fax: 027/316.189

36-221003/4x4

ENSEIGNEMENT

OUI, VOUS POUVEZ REUSSIR...

MATURITE FEDERALE

TYPES A, B, C, D, E

- Préparation en 2 ans ou moins, selon état des connaissances
- Cours du soir gratuit pour les élèves des cours du jour
- Aussi en internat

ENTREE IMMEDIATE POSSIBLE
Demandez notre documentation.

Ecole Lémania Lausanne

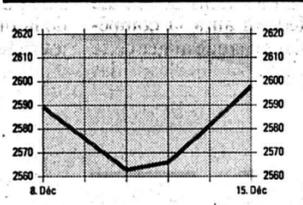
CH. DE PREVILLE 3
1001 LAUSANNE
TEL. 021/ 320 15 01
FAX 021/ 312 67 00
VTX * 4711 #

241-051-488/4x4

BOURSE



Swiss Market Index

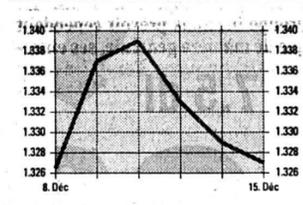


Indices

	14/12	15/12
SPI	1694.74	1703.96
SMI	2581.40	2598.00
Dow Jones	3746.29	3765.47
DAX	2024.77	2052.59
CAC 40	1930.02	1931.10
Nikkei	18931.50	19121.10



Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.29	1.37
Angleterre	2.02	2.14
Allemagne	83.25	86
France	23.9	25.1
Belgique	3.98	4.23
Hollande	73.75	76.75
Italie	0.0775	0.0835
Autriche	11.65	12.25
Portugal	0.77	0.87
Espagne	0.96	1.07
Canada	0.9	1
Japon	1.26	1.36

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	Achat	Vente
USA	1.31	1.344
Angleterre	2.045	2.097
Allemagne	83.6	85.3
France	24.22	24.72
Belgique	4.07	4.15
Hollande	74.59	76.19
Italie	0.0802	0.0822
Autriche	11.873	12.113
Portugal	0.811	0.836
Espagne	0.989	1.019
Canada	0.944	0.968
Japon	1.3065	1.3405
ECU	1.5925	1.6245

Métaux précieux

	Achat	Vente
OR		
\$ Once	379.5	380
Lingot	16050	16300
Vreneli 20.-	94	104
Napoléon	91	101
Souver new	88.57	91.66
Souver old	88.57	91.66
Kruger Rand	500	520
ARGENT		
\$ Once	4.81	4.83
Lingot/kg	197	212
PLATINE		
Kilo	17350	17600

	Achat	Vente
Convention Or		
Plage or		16500
Achat		16100
Base argent		250

Source

TELEKURS

Transmis par Orsysta SA, Lausanne (Cours sans garantie)

Taux d'intérêts suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	3.62	3.87	4.12
Oblig. de caisse	4.75	5.00	5.25
Banque Nationale Suisse			
Rendement moyen des obligations de la Confédération	5.36	5.33	
Taux Lombard	5.37	5.37	

Bourse suisse

	14/12	15/12
Adia p	218	216f
Agie n	74	74
Alusuisse p	634	636
Alusuisse n	634	632
Amgold C.S.	129	131.5
Ares Sersono	655a	657
Ascom p	1170	1225
Attisolz n	770	770
Bâloise n	2405	2390
Baer Holding p	1315	1330
BB Biotech	2050	2080
BBC p	1100	1101
BCC p	850d	850d
BK Vision p	1200	1210
Bobst p	1560	1555d
Buehrle p	125.5	126.5
Cementia	770of	605d
CFN	450d	450d
Ciba-Geigy n	758	770
Ciba-Geigy p	764	772
Cortailod n	5100	5100d
CS Holding p	533	529
CS Holding n	106.5	106.5
Electrowatt p	341	342
Elco Loser n	470d	480
EMS Chemie p	3770	3790
Fischer p	1455	1500
Fischer n	277	277
Forbo P	2180t	2180
Fotolabo p	2875d	2875d
Galenica n	410	410
Hero p	610	615
Hero n	157	157
Hilti bp	992	975
Holderbank p	1043	1043
Immuno	620	600
Interdiscount bp	139	136a
Interdiscount p	1480	1480
Jelmoli p	725	730t
Landis & Gyr n	760	795
Lindt Sprüngli p	19800d	19900d
Logitech n	90	90
Merc	725t	725t
Mercure n	338	344
Michelin	460	460
Motor Col.	1880	1890
Mövenpick p	460	470
Nestlé n	1254	1258
Pargesa Holding	1425d	1435d
Pharmavisio p	3980	4010
Pirelli p	174	175
Publicitas bp	1110	1070d
Publicitas n	1140d	1120d
Rentch Walter	192d	195
Réassurance p	788a	798
Réassurance n	783	794
Richemont	1255	1270
Rieter bp	315	310d
Rieter p	6000	6080

	14/12	15/12
Roche p	11250	11200
Rorento C.S.	62.25t	62.5
Royal Dutch C.S.	141t	141.5
Sandoz n	667	676
Sandoz p	690	689
Saurer n	470	460
SBSI bp	301d	304d
SBS n	175	175t
SBS p	364	363
Schindler p	7400	7500
Schindler bp	1520	1500
Sibra N	230d	230d
SIG P	2500	2480
Sika n	362	362
Sika p	63d	62t
SMH p	598	598
SMH n	133.5	140
Sulzer bp	856	861
Sulzer p	875	876
Surveillance n	330d	335d
Surveillance p	1790	1790
Swissair n	800	800
Swissair bj	145d	145d
UBS n	245	247
UBS p	1084	1091
Von Roll p	230	225
Winterthur n	639	639
Winterthur p	667	662
Zurich n	1272	1275
Zurich p	1273	1273

Avant bourse

	14/12	15/12
Astra	24.75	25t
Calida	1120	1120d
Ciment Portland	570a	590
Danzas n	1200	1170
Feldschlöss. p	3700d	3700d
Kuoni	36000	35000

Amsterdam (HFL)

	14/12	15/12
ABN Amro	60.8	60.6
Akzo	193.3	192.5
Royal Dutch	186.9	187.4
Unilever	197.2	199.3

Tokyo (Yen)

	14/12	15/12
Canon	1700	1710
Daiwa Sec.	1320	1330
Fuji Bank	2050	2090
Hitachi	962	965
Honda	1690	1710
Mitsubishi el	1080	1080
Mitsubishi Heavy	714	723
Mitsubishi Bank	2350	2390
Mitsui Co	828	827
NEC	1130	1130
Nippon Oil	661	664
Nissan Motor	805	810
Nomura sec	1990	2000

	14/12	15/12
Sanyo	564	572
Rorento C.S.	1700	1710
Sony	5360	5380
Toshiba	692	700
Toyota Motor	2060	2070
Yamanouchi	2010	2030

Londres (ESTG)

	14/12	15/12
Amgold	61.5625	63
Anglo AM	34.375	35
B.A.T.	4.3	4.28
British Petrol.	4.13	4.14
British Telecom.	3.74	3.72
BTR	2.775	2.77
Cable & Wir.	3.57	3.54
Cadbury	4.025	3.93
De Beers P	14	14.375
Glaxo	6.33	6.28
Grand Metrop.	3.88	3.87
Hanson	2.285	2.275
ICI	7.36	7.36

Frankfurt (DM)

	14/12	15/12
AEI	149d	151.2
Allianz N	2417	2464
BASF	305.1	307.8
Bay. Vereinsbk.	443.5	445
Bayer	344.4	348.2
BMW	726	739
Commerzbank	324	328.5
Daimler Benz	728.5	737
Degussa	434.8	447
Deutsche Bank	712.7	717.5
Dresdner Bank	406	408.2
Hoechst	312.5	319
MAN	388.5	393
Mannesmann	397.5	398
Siemens	602.5	623
VEBA I	525.2	532.5
VW	406.8	418

Paris (FF)

	14/12	15/12
AGF	219.1	220
Alcatel	468.9	476.8
Ralston Purina	770	766
BSN	798	795
CCF	9.6	9.75
Euro Disneyland	22.2	22.2
Eurotunnel	525	516
Gener. des Eaux	1121	1125
L'Oréal	389.3	385
Lafarge	322.9	322.6

	14/12	15/12
Atlantic Richfield	102.875	102.5
ATT	51	51
Avon	61.25	61.625
Baxter	26.5	26.525
Black & Decker	22.875	22.5
Boeing	47.875	47.875
Bristol-Myers	57.75	57.625
Can Pacific	14.625	14.875
Caterpillar	52.375	53.375
Chase Manh.	36	34.5
Chevron Corp.	43.75	43.875
Citicorp	42.375	42.25
Coca-Cola	50.875	51
Colgate	6	

Scènes ouvertes de la drogue: Zurich et Soleure prennent des mesures

Le Letten ne passera pas l'hiver

Les cantons de Zurich et de Soleure ont présenté hier un plan d'évacuation de leurs scènes ouvertes de la drogue. Des actions de police auront lieu en février au bord de la Limmat, mi-janvier à Olten et Soleure. L'encadrement médico-social des toxicomanes sera élargi.

«Nous ne pouvons pas attendre», a répété plusieurs fois le maire de Zurich, le socialiste Josef Estermann, devant la presse. Si l'évacuation du Letten ne survient pas d'ici à la fin de l'hiver, la scène va encore s'agrandir, échappant à tout contrôle.

La délégation de la drogue du canton et de la ville de Zurich, formée de quatre conseillers d'Etat et de quatre conseillers municipaux, s'est fixé deux objectifs: la dissolution de la scène et le renforcement des structures d'accueil pour les toxicomanes, afin d'éviter tout nouveau rassemblement «à ciel ouvert».

300 POLICIERS PAR JOUR

La première phase de l'action policière a déjà commencé, a déclaré Robert Neukomm (PS),

directeur de la police de la ville. Depuis le mois de novembre, les descentes de police se sont intensifiées. La deuxième phase sera l'évacuation proprement dite. Elle aura lieu en février et pourra durer jusqu'à quatre semaines, avec l'intervention de quelque 300 policiers par jour.

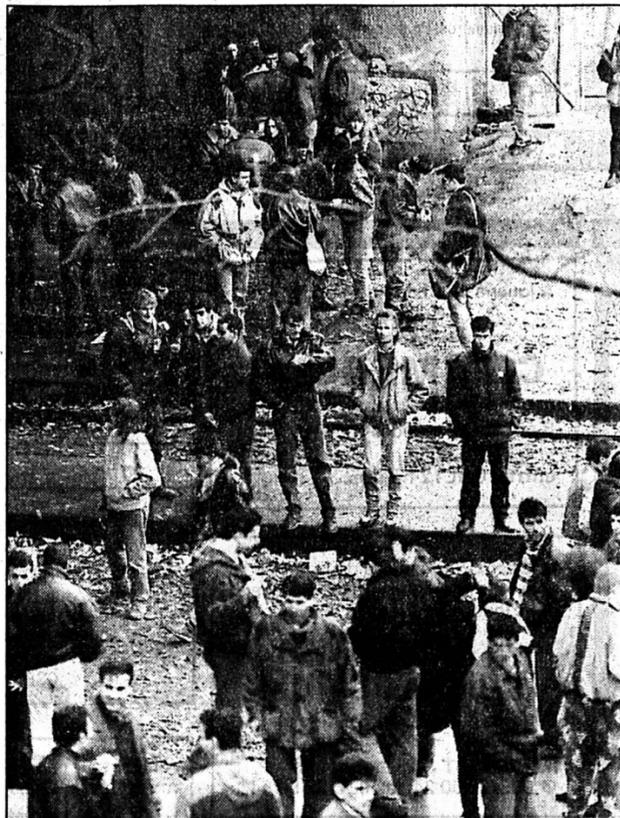
En outre, jusqu'à la fin de l'année, la police multipliera les contrôles dans les quartiers proches du Letten.

Avant de lancer les actions policières, la ville et le canton de Zurich doivent disposer d'un nombre suffisant de lieux de prise en charge des drogués. Zurich appelle en outre les autres cantons à intensifier également le soutien aux toxicomanes, a relevé Ernst Buschor (PDC), directeur cantonal de la Santé.

MEILLEUR ENCADREMENT À SOLEURE

Le canton de Soleure a déjà pris des mesures. Pour éviter que les toxicomanes et les dealers expulsés du Letten ne viennent grossir les rangs des scènes de la «Geisspitz», à Olten, et de la «Dornacherplatz», à Soleure, il a décidé de les fermer, également selon une action en trois phases. Les toxicomanes seront informés dès maintenant sur les mesures qui seront prises.

Parallèlement à ces mesures



Scène ouverte de la drogue

A Zurich, le Letten sera évacué d'ici à février. (ASL-a)

répressives, le canton veut aussi changer sa stratégie d'encadrement: les toxicomanes extérieurs au canton seront rapatriés. L'établissement de détention préventive de Soleure servira de centre de renvoi, a indiqué le conseiller d'Etat Rolf Ritschard. Les structures d'aide et d'accueil pour les toxicomanes soleurois seront améliorées. Soleure a également demandé 50 nouvelles places de distribution contrôlée d'héroïne.

La délégation de la drogue zurichoise a souligné hier la qualité des collaborations entre ville et canton mais aussi avec les communes zurichoises et les autres cantons. Monika Stocker (Verts), directrice de l'Office social communal, a cependant émis des réserves sur les conséquences de l'évacuation. «Ce sera dur pour la population des quartiers alentour». Quant à la prise en charge des toxicomanes, elle relève: «Zurich a les moyens de s'en occuper, mais je me fais du souci pour les non-Zurichois».

Réagissant hier à la présentation du plan zurichois, l'Association suisse des intervenants en toxicomanie (VSD) a souligné l'importance de la santé et de la dignité des drogués. Selon elle, ces dernières doivent avoir la priorité lors de la dissolution du Letten. (ats)

16 décembre 1939 – Elu président de la Confédération pour 1940, le conseiller fédéral Marcel Pilet-Golaz est fêté à Lausanne. Le radical vaudois dirigea le Département politique durant la guerre. On lui fit le reproche d'avoir été trop favorable aux pressions allemandes, reproche contesté par d'autres milieux. Le fait est qu'à la fin de 1944, la victoire changeant de camp, il céda sa place à Max Petitpierre, élu le 14 décembre.

BRÈVES

Skis Authier

Nouveaux rebondissements

La saga de l'unique fabrique de skis suisses, Authier, à Bière (VD), connaît de nouveaux rebondissements: Franz Kneissl, repreneur autoproclamé, a été mis sur la touche. La production de planches à neige a repris avec la garantie du Syndicat industrie et bâtiment (SIB). De plus, les ouvriers ont été autorisés à vendre demain, pour leur propre compte, une partie des stocks de skis en plusieurs localités de Suisse romande, dont à Neuchâtel (à la Croix du Marché).

Procès Tornare

Réquisitoire

Le procureur général de Genève, Bernard Bertossa, a réclamé un verdict de culpabilité contre l'ex-notaire genevois Didier Tornare. Il a laissé le soin au jury de décider si une circonstance atténuante pouvait être retenue en faveur de l'accusé. Le jugement tombera cet après-midi ou demain.

Chaîne du bonheur

Vingt-huit millions de dons

La Chaîne du bonheur, appuyée par d'autres œuvres d'entraide, a obtenu pour plus de 28 millions de francs de dons suite aux intempéries de l'automne 1993 en Valais et au Tessin.

Au Maroc et au Royaume-Uni

Nouveaux ambassadeurs

La Suisse aura de nouveaux ambassadeurs au Royaume-Uni et au Maroc. François Nordmann, actuel directeur de la Direction des organisations internationales, a été nommé à Londres. L'ambassadeur Henri Cuennet quittera pour sa part la Malaisie pour le Maroc.

Fondation Max Petitpierre

Pas de prix en 1994

La fondation Max Petitpierre n'a pas décerné son prix cette année. A sa place, elle a honoré la mémoire de l'ancien conseiller fédéral Max Petitpierre, décédé le 25 mars dernier. L'hommage a été prononcé hier par Gérard Bauer.

Bénéfice global de la SMH

En baisse pour 1994

Le bénéfice global du groupe SMH risque d'être inférieur cette année par rapport à 1993. Le groupe biennois prévoit cependant que de manière générale, ses entreprises clôtureront l'exercice avec bénéfice. Pour 1995, la SMH espère un rendement de l'ordre de 10% du chiffre d'affaires.

Les prévisions pour l'exercice en cours ont pu être améliorées au vu de la légère baisse récente du franc suisse par rapport au mark allemand et au franc français, a indiqué hier le groupe dans un communiqué sur l'évolution des affaires en 1994.

Dans le secteur des montres, la marge bénéficiaire et le chiffre d'affaires du bas de gamme, et en particulier Swatch, a reculé en 1994. Cette baisse est liée notamment à la décision de maintenir les prix en monnaie locale. En

Europe et en Extrême-Orient, les parts de marché ont ainsi augmenté «de manière significative». Pour 1995, le groupe s'attend à une croissance sur le marché nord-américain. Quant aux marques du haut de gamme, elles ont enregistré en moyenne une croissance en monnaie locale de 7%, malgré la forte retenue des consommateurs européens. La croissance des marques du milieu de gamme n'a en revanche pas été importante. Elle se monte, selon les marques, à 3% en francs suisses.

Avec une progression de 20% des ventes de mouvements, l'entreprise ETA a consolidé sa place de troisième producteur mondial. Pour l'industrie automobile, le cahier de commandes 1995 d'ETA prévoit un triplement des quantités produites cette année. (ats)

Prise de participation dans Sabena

Swissair négocie

Swissair a entamé des négociations avec la compagnie belge Sabena en vue d'une coopération entre les deux compagnies et une prise de participation dans Sabena. L'entrée de Swissair dans le capital de Sabena permettrait à la compagnie helvétique de renforcer sa position en Europe, a indiqué hier Swissair.

Le Conseil d'administration de la compagnie helvétique a autorisé la direction à entreprendre les démarches pour un rapprochement avec Sabena, à des conditions qu'il a arrêtées et qui sont actuellement en discussion entre les deux compagnies dans un contexte positif.

Swissair n'a pas voulu préciser quelle pourrait être l'ampleur de cette participation et l'étendue de cette collaboration.

Le Bureau du vice-ministre belge Elio di Rupo a indiqué pour sa part que le gouvernement belge attendait toujours les résultats d'une étude sur les

relations entre Sabena et Air France, qui est actionnaire à raison de 25% de la compagnie belge. Sabena a besoin d'un apport d'argent frais, a souligné une porte-parole de Elio di Rupo à Bruxelles. Il ne faut toutefois pas attendre cet apport de la part d'Air France, car la compagnie française se trouve elle-même en difficultés financières. Avec Swissair, un partenaire potentiel prêt à s'engager a par contre été trouvé, a précisé la porte-parole. Elle a cependant relevé qu'Air France restait pour l'instant partenaire de Sabena.

La Belgique avait déjà expliqué en septembre dernier qu'une décision serait prise en décembre concernant le partenaire étranger de Sabena. La compagnie belge avait alors indiqué qu'outre Swissair, les compagnies américaines Delta Airlines et American Airlines ainsi que la compagnie hollandaise KLM étaient intéressées à une collaboration avec Sabena. (ap)

PTT: le déficit du transport des journaux devant le National

On divisera par trois!

Confédération, éditeurs de journaux et PTT assumeront chacun une part du déficit du transport des journaux par les PTT. La contribution de la Confédération sera fixée chaque année en fonction des coûts non couverts. Le Conseil national a adopté hier par 103 voix contre 22 la loi sur le service des postes.

La Confédération, les éditeurs de journaux et les PTT devront assumer chacun pour un tiers le déficit du transport des journaux par les PTT. Actuellement ce déficit de quelque 270 millions de francs est pris en charge par les PTT. Or les subventions croisées entre le département de la poste et celui des télécommunications seront interdites.

Suivant la proposition d'Ulrich Fischer (PRD/AG), le Conseil national a refusé par 89 voix contre 60 de fixer le montant maximal de la contribution

de la Confédération de 90 millions de francs dans la loi. Le Conseil fédéral aura la compétence de fixer chaque année cette contribution en fonction des frais non couverts. Ulrich Fischer a estimé qu'ainsi la Confédération pourrait montrer une certaine retenue dans les subventions.

Le conseiller fédéral Adolf Ogi avait pourtant dit que le fait de fixer le montant maximal de 90 millions dans la loi permettrait d'obliger les PTT à maîtriser les coûts. On éviterait aussi de devoir négocier chaque année la répartition du déficit. Il a en outre fait valoir que les coûts supplémentaires pour les journaux étaient tout à fait supportables. Les craintes que l'existence des petits journaux ne soit mise en péril ne sont pas justifiées, a-t-il précisé.

Le Conseil national a estimé que les journaux devaient avoir

droit à des tarifs préférentiels. Il s'agit d'un soutien à la diversité de la presse. Mais le nombre de journaux à en profiter actuellement – environ 7000 titres – est trop grand, ont estimé les orateurs. Pas question de subventionner 6500 «pseudo-journaux», s'est exclamé Werner Vetterli (UDC/ZH). Sur proposition de Hanspeter Seiler (UDC/BE), le Conseil national a souhaité que les quotidiens – et avant tout la presse régionale et locale – ainsi que les périodiques bénéficient de tarifs préférentiels. Ces derniers seront fixés en fonction de la fréquence de parution, du poids, du tirage, du format et de l'importance de la partie rédactionnelle. Il a toutefois rejeté une proposition de Hugo Wick (PDC/BS) qui ne voulait retenir que quelque 250 titres, soit les journaux ayant un tirage de moins de 40.000 exemplaires. (ats)

Aide au développement

Compromis trouvé

La Confédération disposera de 3,8 milliards de francs pour l'aide au développement durant les quatre ans à venir. Après plusieurs navettes, les deux chambres du Parlement fédéral sont tombées d'accord hier sur ce montant. Il est de 100 millions inférieur au crédit demandé par le Conseil fédéral.

Au Conseil des Etats, le compromis de 3,8 milliards a été accepté par 34 voix contre 4. La minorité voulait en rester aux 3,7 milliards décidés en septembre. Le vote a été moins net au Conseil national, qui a accepté le montant de 3,8 milliards par 88 voix contre 54. La minorité, formée notamment des socialistes et des écologistes, voulait maintenir les 3,9 milliards demandés par le Conseil fédéral et déjà acceptés deux fois. Flavio Cotti a également donné son accord au compromis. (ats)

Les Etats éliminent les dernières divergences

GATT-lex sous toit

GATT-lex est sous toit: le Conseil des Etats a éliminé hier les dernières divergences. Il s'est rallié au Conseil national dans la loi sur les marchés publics. La Confédération pourra ainsi marchander les prix des offres après leur remise.

Rolf Büttiker (PRD/SO), Hans Danioth (PDC/UR) et Kaspar Rhyner (PRD/GL) se sont prononcés une dernière fois en faveur de la version plus restrictive du Conseil des Etats, tout en se déclarant prêts à se rallier à la majorité de la commission et donc au Conseil national. Hans Danioth a en particulier mis en cause les conditions de travail du Parlement.

Tout le paquet GATT-lex devait être traité durant cette session, ce qui ne permettait pas de trouver une solution de compromis entre les deux chambres.

Le Conseil des Etats s'est finalement rallié à la version du Conseil national qui admet le principe d'une deuxième ronde de négociations, après avoir entendu les explications du conseiller fédéral Otto Stich.

Ce dernier a en effet assuré que le Conseil fédéral n'avait pas l'intention de négocier dans tous les cas, ni même dans la plupart des cas. La deuxième ronde restera une exception, a certifié Otto Stich. Il faudra des raisons pour la pratiquer.

TARIFS DOUANIERS

Par ailleurs, le Conseil des Etats s'est rallié à la version du Conseil national de la loi sur les tarifs douaniers. Avec l'élimination des dernières divergences, GATT-lex est donc sous toit et prêt à être soumis au vote final des deux chambres vendredi. En cas de référendum, le peuple pourrait être appelé à se prononcer en juin. (ats)

FUST TV • HI-FI • VIDEO **SUPER-OFFRE!** **NATEL • PHOTO • FILM** **NOUVEAU • NOUVEAU • NOUVEAU**
 La Chaux-de-Fonds, HYPER-FUST, Bvd des Eplatures 44, téléphone 039/26 12 22

Philips PRW 9540
 Natel C Handy. Mémoire pour 99 numéros. Commande par menu. Agenda/Echéancier. Répondeur intégré.
 Location/m.* AS incl. **52.-** **790.-**

Roadstar Typ 7090 GSM
 Natel D Handy. Mémorisation alphanumérique pour 99 numéros. Poids: seulement 290 g.
 Location/m.* AS incl. **52.-** **790.-**

Hagenuk ST-900
 Téléphone sans fil avec affichage LCD. Portée 300 m.
 Batterie de secours en cas de coupure de courant. Mémoire pour numéros.
 Location/m.* AS incl. **399.-**

Panasonic UF-321
 Fax à papier normal avec téléphone intégré, 16 touches pour appels directs, mémoire pour 34 numéros abrégés, durée de transmission env. 12 sec. par page A4.
 Location/m.* AS incl. **61.-** **1890.-**

Fust Garantie 5 étoiles *****
 * Prix minimal garanti (remboursement si le produit est offert ailleurs officiellement moins cher dans les 5 jours)
 * Service garanti (livraison et raccordement)
 * Service de réparation garanti
 * Conseils professionnels garantis
 * Vaste choix garanti comprenant toutes les bonnes marques

La Chaux-de-Fonds, Jumbo Neuchâtel, rue des Terreaux 7
 Bienne, Hyper-Fust, route de Soleure 122
 039 26 94 44
 038 25 51 52
 032 52 16 02
 05 170153 4x4

BLAUPUNKT BOSCH Roadstar PHILIPS SANYO OLYMPIA NOKIA SONY

VACANCES - VOYAGES

autocars voyager giger sa

Dimanche 1er janvier 1995
 Dép.: 9 h 30
 Prix: Fr. 98.- NET
Notre traditionnelle journée de l'An nouveau
 Ambiance - Cotillons - Danse y compris un excellent repas de midi

Fin d'année à Rosas
 Du 26 décembre 1994 au 2 janvier 1995
 Prix: Fr. 790.- par personne en chambre à deux lits

Fin d'année à Nice
 Du 30 décembre 1994 au 2 janvier 1995
 Prix: Fr. 675.- par personne en chambre à deux lits

Fin d'année en Alsace
 Du 31 décembre 1994 au 1er janvier 1995
 Prix: Fr. 290.- par personne en chambre à deux lits

Programmes détaillés à disposition

Dimanche 22 janv. 1995 Dép.: 13 h 30
 Prix: Fr. 89.- car et spectacle
Théâtre de Besançon - Opéra DON CARLO
 Musique de Giuseppe Verdi
 Places limitées - Carte d'identité

Inscriptions et renseignements:
AUTOCARS - VOYAGES GIGER SA
 Avenue Léopold-Robert 114
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 75 24
 132-764472

A louer à La Chaux-de-Fonds

LOCAL COMMERCIAL
 avec joli cachet, pour boutique.
 Bien situé, 2 grandes vitrines.
 ☎ 039/23 34 55, entre 10 et 12 heures.
 132-763865

La Chaux-de-Fonds, à deux pas de la gare, sur l'avenue Léopold-Robert, nous louons pour date à convenir

LOCAUX COMMERCIAUX
 Surfaces diverses, au 3e et 4e étages, ascenseur.
IMMOTEST SA, Bienne,
 ☎ 032/22 50 24, fax 032/22 50 54.
 6-56462

A vendre à environ 8 km de Belfort, proximité autoroute et voie rapide

magnifique maison d'habitation
 6 pièces, cheminée, tout confort, sur 12 ares de terrain. Cave pavée. Arborescence, éclairée.
 Garage 3 voitures.
Prix: 400 000 fr.s.
 Disponible: un mois après vente.

S'adresser à M. Guy Jacques, 16, rue de la Liberté, F 90400 Méroux-Moval, tél. 0033 84 56 0255.
 165-727854/ROC

Particulier cherche à acheter à La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT
 (également ancien à rénover) de 6 à 7 pièces avec terrasse ou jardin.
 Ecrire sous chiffres L 132-764392 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

La Chaux-de-Fonds
 Av. Léopold-Robert «Centre ville»
Idéal pour personne seule
 Appartement 1 1/2 pièce - 55 m² entièrement rénové
 Bloc cuisine. Sanitaires.
 Mensualité: dès Fr. 637.- + charges.
 ☎ 038/24 57 31
 28-440-26

A louer tout de suite ou à convenir à la rue du Locle 38, La Chaux-de-Fonds

Appartement de 5 pièces (99 m²)
 au 13e étage avec balcon.
 Loyer: Fr. 1300.- / Fr. 164.50 charges.
 Pour visiter: Mme Miranda (concierge)
 ☎ 039/26 46 06
 Pour renseignements et location:
DEVO, société immobilière et de gérances SA,
 Seidenweg 17, 3000 Berne 9
 5-171446

espace & habitat

À VENDRE AU LOCLE

VILLAS MITOYENNES NEUVES
 Comprenant: cuisine agencée, 2 sanitaires, salon-séjour, hall d'entrée, 3 chambres à coucher, un réduit, un garage. Vue et ensoleillement.
Prix avantageux y compris terrain Fr. 440 000.-
 Tél. 039/23 77 77-76 132-764140

GÉRANCE CHARLES BERSET SA LA CHAUX-DE-FONDS
 ☎ 039/23 78 33
 Fax 039/23 77 42

À LOUER POUR LE 31 DÉCEMBRE 1994

MAGNIFIQUE APPARTEMENT
 de 5 1/2 pièces, cuisine entièrement agencée, cheminée de salon, salle de bains, salle de douche, deux balcons, garage double, en dehors de ville.
 132-764441

Cherche à louer, La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT 3 À 4 PIÈCES
 Situation tranquille.
 ☎ 064/24 39 42
 101-731528

St-Léonard (VS)
 A louer à l'année
Grand studio
 Meublé ou non, à 15 min. de Crans, 30 min. du val d'Anniviers.
 Fr. 450.-
 ☎ 027/41 45 05
 36-224167

ROYAL LIT

Reprise de votre ancienne literie aux meilleures conditions

Serré 3
 La Chaux-de-Fonds
 039/28 34 35
 132-749256

À VENDRE *Vivre en ville et à la campagne*

Votre rêve peut devenir réalité. Avec le tunnel «Sous la Vue» vous serez à un quart d'heure de Neuchâtel

APPARTEMENTS RÉSIDENTIELS
 de 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 pièces
Prix de vente dès Fr. 230 000.- (2550.-/m²)
 Financement CCI (exclusif) et aide fédérale à votre disposition.
 Demandez notre notice ou sollicitez une visite sur place. 132-762789

Chemin des Prés-Verts 16
 La Chaux-de-Fonds

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56
 MEMBRE UNPI

LA CHAUX-DE-FONDS À VENDRE
 dès le 1^{er} janvier 1995

dans ancien bâtiment entièrement rénové

APPARTEMENTS 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 pièces

VISITE SUR PLACE VENDREDI 16 DÉCEMBRE 1994
 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Pour tous renseignements:
 Tél. 025 / 27 15 52 ou fax 025 / 27 19 70
 36-221921

Neuchâtel

Puits Godet

Le premier bâtiment est un succès!

Dans le deuxième bâtiment nous louons 9130 m² de surfaces industrielles, artisanales et administratives de 40 à 2300 m² (par étage), divisibles selon vos besoins spécifiques

Exemple:
location rez-de-chaussée Fr. 113.- par m²/an

Pour visiter ou recevoir une plaquette descriptive, adressez-vous à M. Francis Godel.

Alfred Müller SA
 Entrepreneur général
 Av. des Champs-Montants 14b
 2074 Marin
 Téléphone 038 33 12 22
 197-727514

FINANCE

UN CRÉDIT - UNE ADRESSE

Service gratuit 24 heures sur 24
155 90 60
Votre CS-Crédit privé.
 Comparez, vous avez tout à y gagner!

Appelez ou envoyez le coupon au:
 Crédit Suisse,
 Place Pury, 2001 Neuchâtel

Exemple de tarif:
 montant net: Fr. 5000.-
 Frais totaux pour 12 mois: Fr. 351.40
 Taux d'intérêt annuel effectif: 13,5%

Crédit désiré Fr. _____
 Mensualités env. Fr. _____
 Nom: _____
 Prénom: _____
 Date de naissance: _____
 Rue no: _____
 NPA/localité: _____
 Tél. privé: _____
 Tél. prof: _____
 Nationalité: _____
 Domicilié ici depuis: _____
 Date: _____
 Signature: _____

144-706543/ROC 00/28L
CREDIT SUISSE CS

LOCAUX INDUSTRIELS OU COMMERCIAUX
 A louer ou à vendre à La Chaux-de-Fonds. Surface: 200 à 500 m². Places de parc. Accès facile.
 ☎ 039/26 92 92
 132-764461

France, à Remiremont (Vosges) vend

GRANDE MAISON
 10 pièces, très bon état. Pour une ou deux familles. Parc de 10 000 m² avec piscine. Situation très calme.
 Prix: SFr. 550 000.-
 ☎ 061/781 37 80.
 37-783620

SOS DETTES
 aide efficace
 GESTIFIN SA MEZIÈRES
 021 903 24 45

Prêts personnels
Agence H. Minary
 Tél. 039/23 01 77
 Pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,9% total des frais de Fr. 413.20 par année (indications légales selon l'art. 3 lettres l de la LCD)
 132-757318

AUTOS - MOTOS - VELOS

AUTOMATIQUE VW Passat GT
 Limousine, clim., aut. 9.91.
 Fr. 19 900.-
 ☎ 038/41 35 70
 28-7836

Audi 80 2.3 E
 2.92, ABS options, 37 100 km
 Fr. 26 500.-
 ☎ 038/41 35 70
 28-7542

Lignes spéciales pour votre annonce
 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/21 04 10
 Le Locle - Tél. 039/31 14 42
PUBLICITAS

Football - Euro 96, groupe 3: en Turquie, Thomas Bickel a été l'élément suisse le plus en vue

L'homme-orchestre



Ciriaco Sforza - Thomas Bickel - Alain Sutter

Bien orchestré par le Grasshopper (au centre), le milieu de terrain helvétique a fait merveille.

(Lafargue)

Romario
«Onze d'or» - Romario a obtenu le «Onze d'or», distinction décernée par les lecteurs du mensuel «Onze Mondial». Avec 13.576 voix (33,94%), sur les 40.000 réponses parvenues au journal, Romario précède Stoichkov (4984, 12,46%) et R. Baggio (3760, 9,40%). Cantona est quatrième devant Desailly, Maldini, Hagi, Bebeto, Ginola, Koeman. Cruyff a été élu meilleur entraîneur avec 52,06% des suffrages devant Fernandez (16,42%) et Pereira, sélectionneur du Brésil. (si)

BRÈVES

Football

Parma passe

Coupe d'Italie. Dernier quart de finale: Fiorentina - Parma 1-2 (aller 0-2). Ordre des demi-finales: Foggia - Parma. Lazio - Juventus.

Gili quitte ses fonctions

Gérard Gili a décidé de quitter son poste d'entraîneur de l'Olympique de Marseille. Engagé au début décembre pour remplacer Marc Bourrier, il aurait dû signer un contrat portant sur une durée de six mois. Gili n'a pas dirigé jeudi soir au stade Vélodrome l'entraînement de l'Olympique de Marseille, et n'entraînera plus les anciens champions d'Europe.

Basketball

Bellinzone battu

Dans le derby tessinois joué à la Gerra, Bellinzone a encaissé sa seconde défaite de la saison devant Lugano, vainqueur par 71-66 (27-28).

Tennis

Hlasek éliminé

Tête de série numéro 4, Javier Sanchez a battu Jakob Hlasek par 6-2 6-4, dans le cadre des huitièmes de finale du tournoi d'Andorre, doté de 125.000 dollars, et comptant pour le circuit «challenger».

TV-SPORTS

DRS (chaîne sportive)

10.25 Ski alpin. Descente masculine de Val d'Isère.

F3

20.35 Tout le sport.

ARD

21.55 Sportschau.

TVE

20.00 Football. «Moins de 21 ans»: Belgique - Espagne.

RTP

23.35 Remake.

EUROSPORT

09.30 Snowboard.
10.00 SKI artistique.
11.00 Danse sportive.
12.00 Patinage artistique.
14.00 Raid.
15.00 Football.
17.00 Sports motorisés.
18.00 Courses de camions.
18.30 Formule 1.
19.30 Eurosportnews 1.
20.00 Golf.
22.00 Boxe.
23.00 Catch.
24.00 Sports de combat.
01.00 Eurosportnews 2.

Il pleuvait hier sur Istanbul, comme si le temps avait voulu s'associer à l'humeur chagrine de tout un peuple déçu autant que déchu. Mais il faisait beau dans les cœurs et les esprits des joueurs suisses. Unis comme les doigts d'une main, solidaires et appliqués, ils ont signé mercredi au Stade Ali Sami Yen un exploit retentissant. Véritable catalyseur de l'équipe, Thomas Bickel est apparu comme l'homme-orchestre de la Suisse.

De notre envoyé spécial
Renaud TSCHOUMY

L'entraîneur turc Fatih Terim craignait particulièrement Chapuisat et Sforza. Il a cependant pu se rendre compte que la Suisse, ce n'était pas seulement les sociétaires de Borussia Dortmund et de Kaiserslautern. De loin pas! L'ombre d'un certain Thomas Bickel a ainsi dû hanter sa nuit d'après-match.

Réservé comme à son habitude, Thomas Bickel se refusait pourtant, juste avant d'embarquer dans l'avion qui devait le ramener au pays, à admettre qu'il avait décidé de l'issue de la rencontre.

«Je ne crois pas qu'il faille me considérer comme l'homme du match, nuancerait-il. Dans une équipe, chaque joueur a son importance, à plus forte raison dans une équipe comme la Suisse, qui mise avant tout sur son collectif et sur son organisation générale. Tout le monde est à associer à la victoire. Et c'est l'excellent travail défensif de chacun qui a représenté la clé du succès.»

RAYONNEMENT FLAMBOYANT

«Tomi» peut dire ce qu'il veut, sa classe est - une fois de plus - apparue au grand jour mercredi. Celui qui avait déjà inscrit le seul but suisse contre l'Islande a fait plus fort encore. Un centre superbe pour offrir le 1-0 à Koller et une parfaite maîtrise, technique comme nerveuse, pour doubler la mise.

«Sur le premier but, j'ai pris un risque, expliquait-il. J'ai vu Marcel démarquer de l'autre côté du terrain et j'ai frappé le plus fort possible dans le ballon. Et sur le second, j'ai bénéficié d'un parfait travail de Sutter.» Qui, lui, avait tiré profit d'une remise de... Bickel.

Mais l'homme-orchestre de Grasshopper ne s'est pas contenté de signer un but et un assist. Son rayonnement fut flamboyant dans ce rôle un peu particulier d'homme de liaison entre le milieu de terrain et le seul attaquant (en l'occurrence Subiat). «Il est sûr que ce n'est pas le poste que j'occupe dans mon club. Mais le coach ne peut pas toujours placer ses joueurs

où ceux-ci le désirent. De toute manière, cela ne me pose aucun problème d'adaptation.» On a cru s'en rendre compte...

UN TOUT

Thomas Bickel a dû quitter la pelouse à la 65e minute. «Je souffrais de douleurs aux côtes depuis quelques jours. Et à la mi-temps, Roy m'a demandé de tenir encore un quart d'heure. Mais je n'aurais pas pu jouer davantage, d'autant plus que j'avais reçu un coup au pied juste avant.»

On a pu mesurer l'importance de la présence de Bickel après sa sortie. La Suisse a en effet moins bien tenu le choc qu'elle ne l'avait fait jusqu'alors. Preuve, aussi, de son important travail défensif. «Cette victoire est la conséquence d'un tout, reprend Bickel. Nous avons joué avec cœur, nous étions compacts et très bien organisés, nous avons mis les buts qu'il fallait au bon moment et nous avons par la suite réussi à préserver notre

avantage: même s'il est toujours plus facile de faire des théories après une victoire comme celle-là, il faut reconnaître que tout nous a réussi.»

UN BON PIED

Avec neuf points en trois matches, la Suisse a donc fait un grand, un très grand pas vers l'Euro 96. «Il ne faut présumer de rien, nuance Bickel. Nous ne serons sûrs de notre qualification qu'au moment où nous aurons récolté tous les points nécessaires.»

Et, après une courte pause: «Avec neuf points, nous avons déjà un bon pied en Angleterre. Et il faudrait vraiment que nous rations totalement les cinq derniers matches qu'il nous reste pour ne pas faire partie des quinze qualifiés.»

Au vu de la forme affichée par l'équipe de Suisse en général, par Thomas Bickel en particulier, on doute franchement vivement pareil scénario-catastrophe... R.T.

Quelques bières, et...

L'équipe de Suisse n'a pas fait d'excès après sa victoire contre la Turquie. «Nous avons bu quelques bières, histoire de bien dormir après, mais pas grand-chose d'autre, confirme Thomas Bickel. Il faut dire que nous étions tous très fatigués: par notre saison, d'abord, mais aussi par la préparation de ce match et la rencontre proprement dite, qui s'est disputée sur un terrain très gras. Mais maintenant, nous sommes en vacances! Et nous les avons commencées de la meilleure des manières: je peux donc partir aux Etats-Unis satisfait.»

On le serait à moins.

R.T.

PARTI PRIS

Bravo, Roy!

Neuf points en trois matches: la Suisse a pris un départ idéal dans sa course à la qualification pour l'Angleterre. Et s'il est un succès significatif, c'est bien celui de mercredi à Istanbul. Qui a démontré que la Suisse appartenait désormais à la cour des grands de ce continent.

Avant le coup d'envoi cependant, le pire était à craindre. Aux forfaits connus de Knup, Yakin et Türkyilmaz, auxquels on pouvait encore associer celui de Quentin, s'était ajouté celui de dernière minute - vraiment...? - de Chapuisat. La Suisse allait donc devoir monter au combat privée de cinq titulaires. Et non des moindres.

Mais Roy Hodgson a tenté un coup de poker... et a réussi un coup de maître. Le Britannique avait choisi d'adopter un système qui ne lui avait pourtant pas forcément réussi contre les Etats-Unis à Detroit (1-1) ou contre l'Italie à Rome (0-1). Gonflé, non? Et les commentaires allaient bon train quand la formation de l'équipe a été divulguée. Parmi ceux-là, il en était un qui revenait avec persistance: «Ca y est! Il nous refait le coup de jouer avec un seul attaquant. Comme chaque fois qu'il a peur...»

Peur, Roy? Mais pas le moins du monde, my dear! Car c'est une équipe parfaitement consciente de ce qu'elle avait à faire qui a abordé la rencontre. Homme-tampon, Bickel a écrasé le match de

toute sa classe avant sa sortie. Et Koller, l'appelé de dernière heure, n'a-t-il pas ouvert le score...?

Bien sûr, il y eut la bourde de Pascolo. Qui aurait pu tout remettre en question... mais qui a été rattrapée par ses coéquipiers. Preuve - encore une - de la nouvelle dimension de cette équipe.

Contre la Suède, à l'occasion du premier match (dont on sait qu'ils sont difficiles à négocier), la Suisse a eu l'immense mérite de ne pas jouer battue, alors que son adversaire avait par deux fois pris l'avantage. Première victoire significative.

Contre l'Islande, dont le seul souci était de ne pas encaisser de but, la Suisse a longtemps séché. Mais elle a fini par trouver l'ouverture: un petit but, c'est souvent suffisant. Deuxième victoire significative.

Contre la Turquie enfin, et dans des conditions défavorables, la Suisse a fait preuve d'une solidarité énorme, prouvant qu'elle savait gérer un résultat malgré la pression adverse, fût-ce à l'extérieur. Troisième résultat significatif.

Devant ces résultats, ces trois victoires qui nous font - déjà - apercevoir les côtes embrumées de l'Angleterre, il n'y a qu'une chose à dire: bravo, Roy!

Renaud TSCHOUMY

ÇA BOSPHORE!

UN PITRE

Décidément, les gardiens ne constituent pas le point fort de la Turquie. Titularisé de dernière minute, le jeune Rüstü (21 ans) s'est davantage signalé par ses facéties d'avant-match que par ses interventions durant la rencontre. A peine entré sur la pelouse pour l'échauffement, Rüstü a fait sa petite tournée électorale, saluant le public et lui envoyant des baisers, avant d'effectuer quelques galipettes. Comme pour montrer sa décontraction avant son premier match international...

Le problème, c'est qu'après seize minutes de jeu, la Suisse menait 2-0. Et que Rüstü avait montré ses limites: le coup de tête de Koller n'avait rien d'inarrêtable et sa sortie devant Bickel était plutôt hasardeuse. Rüstü a également eu le «mérite» de rendre son entraîneur Fatih Terim franc fou en ne se dépêchant même pas pour relancer au pied, alors que la Turquie tentait de faire pression.

Sûr: le «pitre» Rüstü risque de ne plus trop souvent connaître les honneurs de la sélection...

ZÉRO À L'ARBITRE

Les journaux turcs ont l'habitude de noter tous les acteurs d'une rencontre, des joueurs aux entraîneurs en passant par l'arbitre. Et le Roumain Ion Craciunescu peut se vanter d'avoir fait l'unanimité, puisqu'il a récolté un zéro (même pas pointé) dans tous les quotidiens. Visiblement, les Turcs ne lui pardonnent pas les quatre fausses remises en touche qu'il leur a sifflées... et surtout le pénalty de la 93e minute qu'il n'a pas accordé - alors qu'il aurait pu - à Hakan.

QUE DEMANDER DE MIEUX?

Pascal Thüler trouve gentiment sa place dans le onze de Roy Hodgson. Celui qui n'a dû qu'à la blessure d'Yvan Quentin d'avoir été sélectionné, peut en effet se targuer d'effectuer un parcours sans faute. «Quatre matches, quatre victoires: que veux-tu de plus?» déclarait-il ainsi à la sortie des vestiaires. Mercredi, Thüler a fourni une partie toute d'abnégation, et s'il est apparu fébrile en début de rencontre, il s'est très rapidement mis au diapason.

Quentin a du travail en vue...

5000 POLICIERS

Annoncé comme match à hauts risques, ce Turquie - Suisse a mobilisé un nombre impressionnant de policiers: ils étaient 4500 à patrouiller hors du stade et 500 en faction dans l'enceinte. Et si les supporters suisses ont eu, pour certains, une arrivée un peu mouvementée (jets de pierres contre le car qui les amenait au stade), aucun grave incident n'est à signaler. Ah si: certains d'entre eux n'ont pu pénétrer dans le Stade Ali Sami Yen qu'à la 65e minute. Parmi ceux-ci, un confrère matinal qui, pour une fois, avait décidé d'assister à un match international sans devoir travailler. Il a dû apprécier...

PAS DE PRIMES!

La Turquie a peut-être concédé plus qu'une simple défaite mercredi soir. Elle qui doit encore affronter la Suède à deux reprises et se déplacer en Suisse semble en effet mal barrée. Devant l'importance capitale du match de mercredi, le ministre des Sports turc avait d'ailleurs promis une prime de victoire de 10.000 dollars (!) à chacun des joueurs. Résultat: les Turcs n'ont pas touché le moindre centime... et l'Angleterre s'est sérieusement éloignée d'eux.

R.T.

CINEMA • Tél. 23 28 88

CORSO

2^e SEMAINE POUR TOUS

TOUS LES SOIRS À 18 h 30
SAM.-DIM.-MER. À 16 h

MIRACLE
SUR LA 34^{ème} RUE
(MIRACLE ON 34th STREET)

CHANGEMENT DE SALLE - 3^e SEMAINE
12 ANS - TOUS LES SOIRS À 21 h

COMPLICES
J. SPECTROUBLE

Nick **NOLTE**

Julia **ROBERTS**

CINEMA • Tél. 23 19 55

PLAZA

2^e SEMAINE 16 ANS

TOUS LES SOIRS À
18 h 15 - 21 h
SAM.-DIM.-MER. À 15 h 30

TOM CRUISE
ENTRETIEN
AVEC UN
VAMPIRE
LES CHRONIQUES D'UN VAMPIRE

CINEMA • Tél. 23 19 18

SCALA

GRANDE PREMIÈRE SUISSE
TOUS LES SOIRS À 18 h 30 - 21 h

SAMEDI DIMANCHE MERCREDI À 16 h

LE RETOUR FRACASSANT!
TERENCE HILL BUD SPENCER

PETIT PAPA BASTON

CINEMA • Tél. 23 13 79

EDEN

3^e SEMAINE POUR TOUS

TOUS LES JOURS À
16 h 30
18 h 45
20 h 45

PLUS:
SAMEDI
DIMANCHE
MERCREDI
À 14 heures

LE ROI LION

WALT DISNEY PICTURES présente

L'histoire de la vie dans un univers magique.
UN TRIOMPHE SANS PRÉCÉDENT!

Tél. 23 72 22

abc Cinéma

REGARDE LES HOMMES TOMBER
de Jacques Audiard
avec: Jean-Louis Trintignant,
Jean Yanne, Mathieu Kassovitz
Jusqu'au 19 à 20 h 30; sa 17 et
di 18 à 17 h 30 et 20 h 30

FRESA Y CHOCOLATE
Un film de Tomás Gutiérrez Alea
et Juan Carlos Tabío
Du ma 20 décembre au ve 6 janvier

DIVERS

PHOTO VISION

2300 La Chaux-de-Fonds
av. Léopold-Robert 27, 039-23 07 70
1003 Lausanne
4, place St-François, 021-320 59 71
2000 Neuchâtel
rue des Moulins 45, 038-21 26 60

Durant le mois décembre, à l'achat d'un reflex, nous vous offrons un bon de Fr. 80.- à valoir pour un cours de photographie pour débutant.

Nikon Zoom 300
Le Nikon Zoom 300 est le plus petit compact zoom autofocus 35 mm du monde avec focale de 35-70 mm. L'objectif disparaissant complètement dans le boîtier, l'appareil se glisse sans problème dans une poche. Au lieu d'un volet auto-escamotable, l'objectif est équipé d'un filtre anti-UV intégré qui assure une meilleure protection de l'optique. Fr. 398.-

Nikon F90
avec le zoom Nikon 35-80 mm vous le recevez chez nous pour Fr. 1698.-

Nikon F90X Pro
Perfectionnements pour un modèle d'élite de niveau professionnel
Le Nikon F90X, habillé d'un boîtier bien connu, est un appareil d'élite aussi robuste que précis. Totalement compatible avec les exigences des professionnels, le Nikon F90X se caractérise par les performances exceptionnelles de sa mise au point automatique, de son posemètre et de ses fonctions flash. Il se distingue essentiellement du Nikon F90 par les améliorations suivantes: Nouvelle mise au point ultra-rapide, accélération de 50% du traitement du signal de focalisation automatique, accélération de 25% de la vitesse de translation de l'obturateur, correction dynamique de la mise au point automatique jusqu'à 4,1 images/seconde, possibilité de régler l'exposition par 1/3 de valeurs.
Avec AF 1,8/50 mm Fr. 2194.-

Nikon F70
Le Nikon F70 offre de nombreuses fonctions raffinées au photographe créatif. Cette polyvalence n'entraîne toutefois pas la maniabilité: la commande logique du Nikon F70 séduit en effet par sa simplicité exemplaire. Le flash intégré télécommandé autorise pour la première fois un éclairage d'appoint tridimensionnel sans flash additionnel externe.
- mise au point rapide et silencieuse
- affichage à code couleur
- système de commande clair et logique
- mesure matricielle 3D à huit champs
- flash intégré avec capteur pour éclairage d'appoint 3D
- moteur d'armement pour 3,6 images/seconde
Avec AF 35-80 mm Fr. 1398.-

DIVERS

N'oubliez pas
qu'il est encore temps de participer au «Budget des Autres» du Centre social protestant.
Son but, alléger avec votre aide, en fin d'année, le budget de ceux auxquels un revenu insuffisant, souvent réduit par le chômage, impose sans cesse des sacrifices et qui voient périodiquement approcher les paiements de fin de mois avec angoisse.

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT

Centre social protestant
Neuchâtel CCP 20-7413-6
La Chaux-de-Fonds CCP 23-2583-8
en mentionnant «Budget des Autres»

* Par mesure d'économie, il ne sera pas accusé réception des versements.

132-763415

SPECTACLES - LOISIRS

MATCH AUX CARTES
Samedi 17 décembre à 14 heures
à l'Hôtel de l'Union
LE BOÉCHET

Dès le 19 décembre 1994
au 3 janvier 1995, le restaurant
sera FERMÉ

A cette occasion nous souhaitons à nos fidèles clients un joyeux Noël et une bonne année 1995

132-764459

Match aux cartes KREUZ
CE SOIR à 20 heures
Fr. 23.- avec collation
au Restaurant des Tunnels
Inscription sur place
ou par téléphone: ☎ 039/28 43 45
132-764400

Feu: 118

SPECTACLES - LOISIRS

PATINOIRE DU COMMUNAL LE LOCLE
Samedi 17 décembre 1994
20 heures
(championnat de 2^e ligue)

LE LOCLE HC LE VERGER
reçoit
STAR LA CHAUX-DE-FONDS

Sponsors officiels:
Pub Le Baron, A. Monard
Le Locle
Pierre Notari & Cie
Entreprise de construction, Le Locle
Garage Rustico, Le Locle
Banque Cantonale Neuchâteloise
Le Locle
Nicola Lucarella
Restaurant des Chasseurs, Le Locle
Carrosserie Jacques Favre
Le Locle

Fournisseur officiel:
Vaucher Sport, Le Locle

Le match est parrainé par:
Bar «Le Rubis»
Pierre Grenard, 2400 Le Locle
Qureshi Vidéo-Centre
TV, hi-fi, vidéo-club
Place du Marché, Le Locle

Les pucks sont offerts par:
François Kolly, boulangerie-pâtisserie-confiserie
La Chaux-de-Fonds

Joueurs, entraîneurs et dirigeants vous remercient de votre appui et votre fidélité.

L'Impartial

FINANCE

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L. Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12
Xprocrédit

Cinéma 50/Fr

DIVERS

En exclusivité chez:
von gunten
OPTIQUE - HORLOGERIE

PHARAOH
La nouvelle ligne

MICHEL JORDI

Av. Léopold-Robert 23-25
Tél. 039/23 50 44

132-763017

Hockey sur glace - Deuxième ligue: malgré un parcours en demi-teinte, Saint-Imier vise toujours les finales

Objectif inchangé

On ne fait pas toujours ce qu'on veut. Grandissime favori aux yeux de beaucoup du groupe 5 de deuxième ligue, le HC Saint-Imier n'a pas forcément baronné lors du premier tour. Distancés au classement par cinq équipes, les Erguéliens ne perdent tout de même pas espoir de décrocher un des deux billets de finalistes, but avoué en début de saison. «On a mal supporté la pression» confesse l'entraîneur-joueur imérien Philippe Mouche qui espère que son équipe va enfin évoluer à son vrai niveau lors de la deuxième partie du championnat.



Par Gérard STEGMÜLLER

Philippe Mouche
Au boulot, les gars!

(Impar-Galley)

Neuf matches, dix points. Comme bilan intermédiaire, pour une formation qui a d'emblée affiché ses prétentions, on a déjà vu mieux. «Honnêtement, compte tenu de l'équipe à ma disposition, il nous manque trois ou quatre points, commente Mouche. Pourquoi sommes-nous aussi en retrait? Si je le savais... Contre Université NE, nous avons très mal débuté la partie. Face à Court, après deux bons tiers, nous nous sommes écroulés dans la dernière période. Incompréhensible. Lors du match contre Franches-Montagnes, nous aurions pu jouer toute la nuit sans parvenir à inscrire le moindre but.

»Comme nous étions super-favoris, tout le monde voulait nous battre. C'est logique. Pour parvenir à nos fins, nous aurions dû être à 120% et archiprêts. Prêts également à souffrir. Si, au début, il était compréhensible que l'équipe qui a subi quelques modifications par rapport à la saison précédente cherchait ses marques, il n'en va plus de même actuellement. Car même maintenant, nous ne sommes pas à 100%.

MERCI À TOUS!

Critique dans son analyse, Philippe Mouche ne s'oublie pas au moment de porter des griefs:

«Personnellement, mes prestations sur la glace ne me satisfont pas non plus. Je ne trouve plus les chemins des filets. J'ai certes dû changer de patins et de canne, mais cela n'est pas une excuse. A Saint-Imier, on peut dire merci à Université NE, qui a battu les gros bras, et aux soixante-dix petites équipes qui ont signé quelques exploits. Quant à nous, mis à part nos deux nuls contre Le Locle et Yverdon, nous nous sommes à chaque fois inclinés face aux équipes qui nous précèdent au classement.»

Histoire de se remettre en selle, Philippe Mouche et ses gars vont désormais aborder les rencontres avec un autre état

d'esprit. «Les finales, reprend ce facteur de 33 ans, c'est toujours notre objectif. Mais nous allons prendre les matches les uns après les autres, sans penser aux finales justement. Avant la fin de l'année, nous allons affronter Les Ponts-de-Martel et Prilly. Voilà pour nous une belle occasion de recoller au peloton de tête.»

Mais pour cela, il faudra que les Jurassiens soient motivés, qu'ils retrouvent une certaine rage de vaincre qui leur a fait cruellement défaut lors du premier tour. «Il est vrai que j'attendais plus de mes routiniers, tels Wyssen et Ross» déplore celui qui a porté durant de longues

années le chandail du HCC et de Star Chaux-de-Fonds.

ÉCHEC PERSONNEL

Reste que si Saint-Imier n'est pas parvenu à prendre le large à mi-parcours, c'est aussi parce que ses adversaires ont des arguments à faire valoir. «C'est là où je suis surpris, analyse Philippe Mouche. Le niveau est plus élevé que l'année passée. Des formations comme Court, Le Locle et Université NE ont pris du grade. A mon grand étonnement, d'ailleurs. Du coup, la compétition est plus intéressante. Dans les matches, c'est l'équipe qui commet le moins d'erreurs qui l'emporte. Je ne serais pas étonné qu'il faille attendre la dernière journée de championnat pour connaître le nom des deux finalistes.»

Au cas où Saint-Imier devait rester sur le carreau, ce serait un échec personnel pour Philippe Mouche: «Nous sommes allés chercher des joueurs ayant de l'expérience dans l'optique de disputer les finales. Dans le cas contraire, j'aurais travaillé avec les juniors du club. Et puis, en tant que joueur, j'aimerais bien terminer en beauté, étant donné que je vais définitivement raccrocher dans quelques mois. Je n'ai plus rien à prouver. Et je le sens bien. Je suis sur le déclin.»

Confronté à un grave problème d'efficacité, le HC Saint-Imier a également de la peine à attirer du public dans son antre. «Une moyenne de trois cents, quatre cents spectateurs à domicile n'aurait rien d'utopique, lance Mouche. D'autant que l'équipe est principalement composée de hockeyeurs en provenance de la région. Mais s'il y a peu de spectateurs, je peux vous assurer qu'ils font passablement de bruit!»

Et comme on ne peut pas tout avoir...

G.S.

Ski alpin

L'invité surprise

L'Autrichien Josef Strobl, 20 ans, sacré champion du monde junior de géant et médaillé d'argent de la descente junior la saison dernière, a signé le meilleur chrono de la deuxième séance d'entraînement en vue de la descente de Val d'Isère.

Strobl a devancé tous les grands spécialistes, et notamment ses compatriotes Patrick Ortlieb à 5 centièmes et Günther Mader à 40 centièmes. Meilleur Suisse, le Bagnard William Besse a pris la cinquième place, à 50 centièmes. Le Vaudois Xavier Gigandet s'est, pour sa part, contenté de la dix-neuvième position à 1'43".

Les responsables ont également établi hier des nouvelles dates pour les épreuves masculines. Voici le programme - à court terme... - pour les courses à venir. Après les descentes et le slalom géant de Val d'Isère, aujourd'hui, demain et dimanche, la Coupe du monde fera étape les 20 et 21 décembre à Lech-am-Arlberg en Autriche pour deux slaloms, avant de rallier le 23 décembre Alta Badia (Italie) pour un slalom géant. (si)

AU DÉPART

Descente masculine de Val d'Isère (10 h 30). L'ordre des départs: 1. Boyd (Can). 2. Colturi (It). 3. Assinger (Aut). 4. Gigandet (S). 5. Plé (Fr). 6. Foser (Lie). 7. Rzehak (Aut). 8. Rasmussen (EU). 9. Vitalini (It). 10. Crétier (Fr). 11. Alphand (Fr). 12. Skaardal (No). 13. Runggaldier (It). 14. Podinsky (Can). 15. Aamodt (No). 16. Moe (EU). 17. Trinkl (Aut). 18. Besse (S). 19. Ortlieb (Aut). 20. Mullen (Can). 21. Cavegn (S). 22. Kjus (No). 23. Mahrer (S). 24. Kitt (EU). 25. Ghedina (It). 26. Franz (Aut). 27. Duvillard (Fr). 28. Kernren (S). 29. Lehmann (S). 30. Socher (Can). Puis: 48. Brunner (S). 55. Caduff (S). 69. Oppliger (S).

BRÈVE

Ski alpin

Victoire de Rey-Bellet

A Gressoney-la-Trinité (It), la Suisse Corinne Rey-Bellet a enlevé la première épreuve de la Coupe d'Europe féminine 1994/95. La Valaisanne de 22 ans a remporté le slalom géant de la station italienne avec 1'38 de marge sur l'Italienne Tiziana De Martin et 2'01 sur la Norvégienne Ingeborg Helen Marken.

Match plaisant à Saignelégier

Deux fois Gosselin

● FRANCHES-MONTAGNES - UNIVERSITÉ NE 3-5 (1-1 0-2 2-2)

On assista à un match plaisant à Saignelégier entre deux équipes qui avaient dû partager l'enjeu à la rencontre du premier tour.

Tout commençait bien pour les Jurassiens qui trouvaient le chemin des filets dès la première minute... Puis plus rien, jusqu'à la seconde reprise. Les Universitaires égalisèrent par le Canadien Gosselin, qui allait marquer deux fois au cours de ce match.

Lors des deux derniers tiers, les deux formations firent jeu égal, mais les Neuchâtelois un

peu plus rapides prirent le large à moins de dix minutes du terme de la rencontre. Les Taignons ne laissèrent pas tomber et se créèrent de très belles occasions jusqu'à la sirène finale.

Centre de Loisirs: 200 spectateurs. Arbitres: MM. Sandoz et Gfeller.

Buts: Ire Guichard (Cattin, Gigon) 1-0. 12e Gosselin (Rochette) 1-1. 27e Gosselin 1-2. 37e Rochette (Willi) 1-3. 43e Matthey 1-4. 43e Ogi (Léchenne) 2-4. 53e Rochette (Vessaz) 2-5. Gigon 3-5.

Pénalités: 5 x 2' contre Franches-Montagnes, 6 x 2' contre Université NE.

Franches-Montagnes: Steiner; Boehlen, Bertrand; Morandin,

Guenot; Cattin, Guichard, Gigon; Houser, Lamielle, Jeannotat; Ogi, Erard, Nicolet; Fréssard, Léchenne, Faivet.

Université NE: Matthey; Gigon, Vaucher; Cusson, Matthey; Cafilish, Rochette, Gross; Willi, Gosselin, Vaucher; Eischer, Vessaz, Bourgeau. (lu)

● PRILLY - YVERDON 3-4 (0-1 3-3 0-0)

CLASSEMENT

1. Uni. NE	10	7	1	2	60-46	15
2. Court	9	6	1	2	53-28	13
3. Le Locle	9	6	1	2	48-38	13
4. Yverdon	10	6	1	3	68-42	13
5. Fr.-Mont.	10	5	1	4	41-40	11
6. St-Imier	9	4	2	3	51-30	10
7. Prilly	10	4	0	6	39-72	8
8. Pts-Martel	9	2	1	6	28-38	5
9. Ajoie II	9	2	0	7	33-49	4
10. Star Cdf	9	1	0	8	27-65	2

Du côté des sans-grade

A l'affiche cette semaine

DEUXIÈME LIGUE, groupe 5

Vendredi 16 décembre

20.30 Ponts-de-Martel - St-Imier

Samedi 17 décembre

20.00 Le Locle - Star Chx-de-Fds

20.30 Court - Ajoie II

Mardi 20 décembre

20.15 Saint-Imier - Prilly

Star Chx-Fds - Pts-de-Martel

20.30 Université NE - Le Locle

Yverdon - Court

Mercredi 21 décembre

20.30 Ajoie II - Fr.-Montagnes

TROISIÈME LIGUE, groupe 9

Samedi 17 décembre

17.30 Moutier II - Court II

20.00 Courttelle - Corgémont

21.00 Tramelan II - Reuchenette

Dimanche 18 décembre

17.30 Tavannes - Crémînes

18.15 St-Imier II - Les Breuleux

Mercredi 21 décembre

20.15 Corgémont - Tavannes

20.45 Court II - Tramelan II

TROISIÈME LIGUE, groupe 10

Vendredi 16 décembre

20.15 La Brévine - Star Chx-Fds II

20.30 Sarine FR - Les Brenets

Samedi 17 décembre

16.45 Serrières-P. - Le Locle II

Dimanche 18 décembre

19.30 Le Landeron - Uni NE II

Lundi 19 décembre

20.15 Couvet - Ponts-de-Martel II

QUATRIÈME LIGUE, groupe 9b

Samedi 17 décembre

15.45 Cortébert - Fr.-Montagnes III

18.15 Sonceboz - Courtelary

QUATRIÈME LIGUE, groupe 10a

Samedi 17 décembre

19.45 Marin - Plateau-de-Diesse

20.45 Savagnier - Les Breuleux II

Dimanche 18 décembre

20.45 Dombresson - Couvet

Le pour et le contre

Pas facile d'exercer la fonction d'entraîneur-joueur. Philippe Mouche: «Soit tu t'entraînes comme il faut et tu ne vois pas ce qui se passe autour de toi, soit tu corriges sans cesse tes joueurs mais alors tu ne t'entraînes plus. Par contre, l'avantage, c'est que tu peux doser tes entraînements en tenant compte de la fatigue.»

Eternel refrain: impossible de contenter tout le monde.

G.S.

Match amical: Bienne ce soir aux Mélézes

La chance des «remplaçants»

Histoire de se maintenir dans le rythme et de permettre à leurs supporters de ne pas ronger trop longtemps leur frein, les équipes de hockey sur glace disputent quelques matches amicaux pendant la pause de Noël. L'un d'entre eux aura lieu ce soir (20 h) aux Mélézes qui opposera le HCC à Bienne (lanterne rouge de LNA).

«Cette rencontre était programmée depuis pratiquement une année, explique Riccardo Fuhrer. Nous avions joué à Bienne le 30 décembre 1993 (réd: défaite du HCC, sans ses étrangers, 2-6) et nous avions conclu qu'en 1994 les Seelands viendraient chez nous en fin d'année.» Et les gens du Stade de glace ont tenu parole, ils rendront visite aux Chaux-de-Fonniers tout à l'heure.

«Je vais avoir de la peine à composer trois blocs, lâche le

druide des Mélézes. Dubois s'est fait enlever hier la plaque qu'il avait à l'épaule et sera indisponible pendant deux semaines. Murisier est touché aux adducteurs et je le laisserai au repos, Schnegg souffre du foie depuis quelques jours et fera l'impasse sur le match de ce soir comme sur celui à Epinal (réd: mardi 20 décembre), Rheinard est convalescent, Chappot a subi une arthroscopie et je ne sais pas s'il sera apte à jouer, tandis que Jeannin est avec l'équipe nationale des «moins de 20 ans». Les remplaçants auront donc leur chance et je tenterais de solliciter le moins possible certains joueurs fatigués.»

Comme à Bienne, Steinegger, Weber, Schneider (engagés avec l'équipe Suisse B), Dubois, Wahl (convalescents) et Chelios (blessé) seront également absents, les seconds couteaux auront également l'opportunité de montrer leur valeur.

(Imp)

CORGÉMONT

Salle de spectacles

vendredi 16 décembre à 19 h 45
samedi 17 décembre à 19 h 45

Organisation: Football-Club Corgémont

18e MATCH AU LOTO EN OR

2 x 35 tournées - 2 x 1 tournée ROYALE

Voyages:
NEW YORK
MAJORQUE
LONDRES

Valeur totale des prix
33 000 francs

Loterie gratuite

100 LINGOTS D'OR
ainsi que jambons,
paniers garnis,
bons d'achats,
filets de viande, etc.

AVIS OFFICIEL



OFFICE DES POURSUITES
DE LA CHAUX-DE-FONDS

Vente d'un immeuble locatif

Date et lieu de l'enchère: le vendredi 10 février 1995 à 15 heures, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage.

Débiteurs: M. Schenker Yves-Alain à Chaumont (NE).

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Parcelle 1179: RUE DE L'INDUSTRIE (rue de l'Industrie 7), bâtiments et places-jardins de 328 m².

Estimations:
cadastrale (1976) Fr. 78 000.-
de l'expert (1994) Fr. 630 000.-

Vente requise par la créancière hypothécaire en premier et deuxième rangs.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 11 janvier 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la Loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication. L'immeuble mis en vente pourra être visité sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10, ☎ 039/28 54 64.

La Chaux-de-Fonds, le 16 décembre 1994.

OFFICE DES POURSUITES
Le préposé: J.-P. Gailloud

132-762542

OFFRES D'EMPLOI

UNIVERSITÉ
DE NEUCHÂTEL



FACULTÉ DE DROIT
ET DES SCIENCES
ÉCONOMIQUES

MISE AU CONCOURS

En raison de la retraite de l'actuel titulaire et de la réorganisation du plan d'études, la Faculté de droit et des sciences économiques met au concours

deux chargés de cours de 2 heures

Echanges internationaux
(aspects réels des relations économiques internationales)
Economie monétaire internationale

Titre exigé: doctorat.

Entrée en fonction: 1er octobre 1995.

Traitement: légal.

Obligations: légales.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques, avenue du 1er-Mars 26, CH-2000 Neuchâtel, ☎ 038/24 36 36.

Les candidatures doivent être présentées, avec curriculum vitae, travaux, publications scientifiques et références au Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, service de l'enseignement universitaire, Château, CH-2000 Neuchâtel jusqu'au 31 janvier 1995.

28-5361

AVIS OFFICIEL



OFFICE DES POURSUITES
DE LA CHAUX-DE-FONDS

Vente d'un immeuble locatif

Date et lieu de l'enchère: le vendredi 10 février 1995 à 10 h 30, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage.

Débiteurs: MM. Mentha Alfred à Chézard et Meister Armin aux Geneveys-sur-Coffrane.

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Parcelle 2722: RUE DU TEMPLE-ALLEMAND (rue du Temple-Allemand 101-101 P) bâtiments et places-jardins de 887 m².

Estimations:
cadastrale (1992) Fr. 450 000.-
de l'expert (1994) Fr. 2 350 000.-

Vente requise par la créancière hypothécaire en premier rang. Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 11 janvier 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la Loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication. L'immeuble mis en vente pourra être visité sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10, ☎ 039/28 54 64.

La Chaux-de-Fonds, le 16 décembre 1994.

OFFICE DES POURSUITES
Le préposé: J.-P. Gailloud

132-762546

G + F CHATELAIN SA HABILLEMENT HORLOGER

désire engager rapidement

UN RÉGLEUR CNC

à qui nous confierons le réglage, la mise en train, le contrôle qualité et le suivi de la production boîtes réalisée sur tours et fraiseuses trois et cinq axes.

Le candidat choisi doit pouvoir justifier d'une formation de mécanicien ainsi que d'une expérience préalable de quelques années à un poste similaire.

Des connaissances de la programmation seraient un atout.

Si vous désirez élargir vos connaissances et profiter de réelles possibilités d'évolution, et surtout si vous avez la volonté de vous engager pour fournir une assistance maximale, alors prenez contact par téléphone au 039/23 59 34 ou faites parvenir vos offres de service à notre chef de personnel à l'adresse suivante:

G + F CHATELAIN SA

Rue des Recrètes 1, 2300 La Chaux-de-Fonds

132-764360

OFFRES D'EMPLOI



Nous cherchons

pour notre succursale
à La Chaux-de-Fonds,
dans le Centre Métropole

UN ADJOINT

Vous commencez en qualité d'aspirant et nous vous offrons une solide formation, un travail varié et intéressant avec des responsabilités.

Nous attendons de votre part une expérience dans la branche alimentaire, des qualités de gestion et un bon contact avec la clientèle.

Les personnes compétentes, entre 20 et 35 ans, suisses ou avec permis valable, sont priées d'envoyer leur dossier complet avec curriculum vitae à:

PICK PAY SA, case postale 876, 1214 Vernier.

249-85548

Entreprise des Montagnes neuchâtoises, secteur alimentaire, cherche pour entrée tout de suite

une employée

rapide et débrouillarde, de contact facile, parlant français et allemand, pour emballage, réception téléphonique, saisie de commandes.

Horaire:

lundi au vendredi de 5 à 12 heures
samedi de 5 à 10 heures

Adressez offre écrite avec certificats, photo, curriculum vitae et prétention de salaire sous chiffres L 132-764414 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Restaurant du
Cercle italien
cherche
sommelier(ère)
avec expérience
du service.
Tél.
039/23 13 33
132-764471

meublorama

SUPERMARCHÉ DU MEUBLE

DEMAIN SAMEDI

c'est le jour idéal pour
vos achats de meubles
à prix réduits

Une choix gigantesque !

Exposition sur 2 étages
avec ascenseur

Vente directe du dépôt (8500 m²)

Sur demande, livraison à domicile

OUVERT de 8 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Autres jours de 9 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30. Lundi matin fermé

AUTOMOBILISTES: dès le centre de Bôle,
suivez les flèches «MEUBLORAMA»

GRAND
P
GRATUIT

meublorama

MEUBLES-DISCOUNT
BÔLE (près de la Gare CFF de Boudry)

Vous, OK, et personne d'autre

Nous sommes mandatés par des entreprises de la place, pour sélectionner des personnes en vue d'un engagement, qui répondent au profil suivant:

ouvrières polyvalentes

expérimentées dans les activités suivantes:

- assemblage de montres
- emboîtement
- pose de cadrans/aiguilles
- montage de boîtes de montres
- pré-montage de bracelets métal
- vitage de produits
- mise sur bouclard
- opératrice machine

Pour un entretien d'information, sans aucun engagement de votre part, M. G. Forino se tient à votre entière disposition, concernant les postes dans ces secteurs ou dans d'autres domaines.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Patinage artistique - Les championnats de Suisse débutent aujourd'hui à Davos

Toutes contre Krieg

Tomba malgré une côte fracturée - Alberto Tomba a remporté lundi le slalom de Sestrières malgré une côte fracturée, ont révélé mercredi les médecins consultés par le champion italien. C'est à l'échauffement, deux heures avant la première manche, que Tomba s'est blessé lors d'une erreur commise en bas du parcours, se donnant un coup aux côtes avec son bâton gauche. (si)

La chasse sera lancée cet après-midi à 14 h 30. Comprenez par là qu'elles seront cinq, voire six, à contester à Nathalie Krieg un titre national que la Seelandaise détient depuis deux ans à présent. Comme toujours, cette compétition féminine constituera le plat de résistance des championnats de Suisse qui se dérouleront aujourd'hui (programme court) et demain (programme libre) à Davos.

malheureusement dû déclarer forfait.

L'enjeu: non seulement le titre national, bien évidemment, mais aussi les deux billets pour les championnats d'Europe de Dortmund (29 janvier au 5 février), puisque, pour la première fois depuis 1988, l'Union suisse aura droit à deux places dans la compétition féminine.

Décevante aussi bien au Skate Canada, à Red Deer (9e), qu'au Trophée de France, à Lyon (10e), Nathalie Krieg a entamé sa saison 1994-95 l'esprit en proie au doute. La raison: le courant ne passait plus entre elle et son nouvel entraîneur, Ulrich Hartmann. «M. Hartmann a tenté de m'enseigner une nouvelle technique de saut, ce qui m'a complètement déstabilisée», constate aujourd'hui celle qui demeure la reine incontrastée des pirouettes.

Conséquence: il y a un mois, la championne de Suisse s'en est allée chercher conseil à Herisau auprès de celui qui fut son premier entraîneur, Jochen Iglowstein. La démarche n'a bien sûr pas plu à Hartmann qui déposa son tablier peu après, comme l'avait déjà fait Uwe Kagelmann en mars dernier.

ENTRAÎNEMENT CATASTROPHIQUE

Privée de professeur, la patineuse de Port est ainsi arrivée lundi à Davos en la seule compagnie de sa mère Pierina. Aujourd'hui et demain, elle sera coachée par Christina Persico, l'entraîneur du champion national, Patrick Meier. Puisse celle-ci redonner un semblant de confiance à la Seelandaise, car Nathalie Krieg aura besoin de tout son talent et de toute sa



Nathalie Krieg
Aura-t-elle retrouvé la confiance? (Impar-Galley)

force morale pour faire front ces prochaines quarante-huit heures. Son entraînement d'hier s'est en effet révélé catastrophique et, nous l'avons dit, la concurrence s'annonce redoutable.

A commencer par la plus Japonaise des patineuses helvétiques, la minuscule Lucinda Ruh, quatrième l'an dernier à Neuchâtel et excellente sixième des championnats du monde juniors, il y a trois semaines à Budapest. Débarquée de Tokyo où elle vit avec ses parents, la sociétaire du CP Genève, qui est entraînée par Nobuo Sato, le père de la championne du monde en titre, apparaît comme la rivale numéro 1 de la Biennoise.

Si les possibilités de la championne de Suisse junior Christel Borghi, de la toute jeune Anina Fivian et de la Zurichoise Ilona Storchenegger (qui relève de blessure) apparaissent plus incertaines, en revanche, la meilleure sauteuse du pays, l'Argovienne Janine Bur, est susceptible d'enfin accrocher un titre auquel elle n'a jamais eu droit. Capable d'exécuter la combinaison triple Lutz/double toeloop, Bur manque toutefois cruellement d'expression artistique, un domaine où elle se révèle plus nulle encore que Surya Bonaly en personne, ce qui n'est pas peu dire. (roc)

PMUR

Hier à Vincennes
Prix de Belfort
(non partant le 20)

Tiercé: 2-13-19.
Quarté+: 2-13-19-10.
Quinté+: 2-13-19-10-4.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre:
5372,70 frs.
Dans un ordre différent:
611,20 frs.
Quarté+ dans l'ordre:
203.754,00 frs.
Dans un ordre différent:
3793,70 frs.
Trio/Bonus (sans ordre):
183,40 frs.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre:
408.720,00 frs.
Dans un ordre différent:
8174,40 frs.
Bonus 4: 350,80 frs.
Bonus 3: 116,60 frs.

Rapports pour 5 francs

Zsur4: 44,00 frs.



Les données: d'un côté, une Nathalie Krieg (17 ans) brillante dixième des Européens de Copenhague il y a onze mois mais qui, depuis, accumule les contre-performances, les périodes de doute et les... entraîneurs. De l'autre, un ambitieux front de contestation, formé essentiellement de jeunes patineuses très talentueuses, âgées de 13 à 17 ans, et emmenées par «l'ancienne» Janine Bur (22 ans). Leurs noms: Catherine Chammartin (16 ans, La Chaux-de-Fonds), Ilona Storchenegger (19 ans, Zurich), Christel Borghi (14 ans, Leysin), Anina Fivian (13 ans, Thoune) et, surtout, Lucinda Ruh (15 ans, Genève). Blessées, les Zurichoises Nicole Skoda (genou gauche) et Anna Storchenegger (cheville droite) ont

Chammartin: dans les cinq?

Parmi toutes les rivales de Nathalie Krieg, on placera aussi la Chaux-de-Fonnière Catherine Chammartin qui, sans faire trop de bruit, n'en a pas moins accompli un très bon début de saison. A témoin sa victoire obtenue au mois d'octobre à Geel (Belgique) dans le Silver Skate et sa deuxième place décrochée trois semaines plus tard en Slovaquie, lors du Grand Prix SNP, à Banska Bystrica.

Catherine Chammartin a débarqué à Davos hier en début d'après-midi. Septième l'an dernier à Neuchâtel, la Chaux-de-Fonnière est susceptible d'entrer dans les cinq premières cette fois-ci, voire même mieux. (al, roc)

OÙ ET QUAND?

BADMINTON

● LA CHAUX-DE-FONDS - REGENDS DORF
LNA, samedi 17 décembre, 17 h aux Crétets.

BASKETBALL

● UNION NE - LUGANO
LNA masculine, samedi 17 décembre, 17 h 30 à la Salle omnisports.
● LA CHAUX-DE-FONDS - VILLARS
LNB masculine, samedi 17 décembre, 17 h 30 au Pavillon des sports.

ESCRIME

● CHAMPIONNATS SUISSES JUNIORS
Par équipes, samedi 17 décembre, 11 h. Individuel, dimanche 18 décembre, 9 h à Panespo.

HANDBALL

● LA CHAUX-DE-FONDS - LITTLE LIONS
Quatrième ligue masculine, samedi 17 décembre, 14 h au Pavillon des sports.

HOCKEY SUR GLACE

● LA CHAUX-DE-FONDS - BIENNE
Match amical, vendredi 16 décembre, 20 h aux Mélézes.

● TOURNOI DES SÉLECTIONS MINIS
Samedi 17 (14 h) et dimanche 18 décembre, 8 h aux Ponts-de-Martel (Bugnon).

● AJOIE RENFORCÉ - VARESE
Match de gala, samedi 17 décembre, 20 h à Porrentruy.

● TRAMELAN - SIERRE
Première ligue, samedi 17 décembre, 18 h 15 aux Lovières.

● FLEURIER - UNTERSTADT-ÉTAT FR
Première ligue, samedi 17 décembre, 20 h 15 à Belle-Roche.

● LA CHAUX-DE-FONDS - VILLARS
LNB féminine, samedi 17 décembre, 21 h aux Mélézes.

VOLLEYBALL

● LA CHAUX-DE-FONDS - VAL-DE-RUZ
Première ligue masculine, samedi 17 décembre, 17 h 30 au Bois-Noir.

● FRANCHES-MONTAGNES - KÖNIZ
LNB féminine, samedi 17 décembre, 18 h au Noirmont (Salle communale).

PMUR

Demain à Vincennes, Prix de Moulins (attelé, réunion I, 4e course, 2700 m, 15 h 22).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION
1	Belle-du-Cap	2700	F. Bouvier	F. Bouvier	32/1	1a2aDa	12 Elle a démontré qu'elle avait de la qualité et sa dernière course la montre sur le bon chemin.
2	Bise-de-Bellouet	2700	J.-Ph. Mary	J.-L. Peupion	14/1	Da0a0a	13 7* 3
3	Carnéade	2700	J. Hallais	J. Hallais	15/1	3a0a0a	17 10 4 18
4	Calinerie	2700	F. Ouvrie	J.-P. Dubois	10/1	7a1a5a	7 Ses dernières perfs l'autorisent à des ambitions certaines; l'entraîneur et le driver sont en super forme.
5	Boucanière	2700	G. Verva	J.-L. Peupion	21/1	4a0a0a	3 Sa troisième place ne devrait pas rester sans lendemain.
6	Comtesse-du-Pont	2700	G. Mascle	A. Rayon	16/1	0a7a6a	17 Des plus régulières, elle dépend d'un entraînement qui a une belle réussite.
7	Cybèle-de-Mai	2700	J. Verbeeck	J.-L. Peupion	8/1	1a0a2a	10 Sa dernière course fut assez quelconque; alterne le bon et le mauvais.
8	Cadirole	2700	J.-M. Bazire	L. Leduc	12/1	0a0a0a	4 A peu couru cette année; pas souvent fautive, elle a le droit de prendre une place.
9	Barvillaise	2700	A. Roussel	A. Roussel	19/1	0a0a7a	18 Idéalement engagée, son entourage ne laisse généralement pas passer une telle aubaine.
10	Belgrade	2700	B. De Folleville	B. De Folleville	24/1	Da2aDa	LES REMPLAÇANTS: 5
11	Bruxelles	2700	J.-P. Viel	G. Bouin	17/1	0a0aDa	6 Face aux jeunes, elle peut, en cas de défaillance, pimenter les rapports.
12	Casablancaise	2700	R. Baudron	R. Baudron	6/1	6a0a0a	6 Elle se bat en général pour les petits accessits et ce sera encore le cas cette fois.
13	Buenaventura	2700	C. Chalon	C. Chalon	7/1	0a0a5a	
14	Bérénice-Poterie	2700	J. Lepennetier	J. Lepennetier	20/1	Da0a1a	
15	Cotonnade	2700	P. Cheradame	P. Cheradame	23/1	0aDa3a	
16	Belle-de-la-Rance	2700	M. Lenoir	M. Lenoir	18/1	0a3a6a	
17	Belette-Kaer	2700	J.-P. Dubois	J.-P. Dubois	15/1	4a4a4a	
18	Barcarolle	2700	P. Levesque	P. Levesque	12/1	0mDa3a	

IMPAR-PRONO
12*
13*
7*
3
17
10
4
18
*BASES

COUP DE POKER
10
AU 2/4
12 - 7

AU TIERCÉ
POUR 16 FRANCS
12 - 13 - X

IMPAR-SURPRISE
13
10
12
7
3
1
9
4

Portrait - Fabienne Guenin est l'un des piliers du HCC féminin

Un garçon manqué



Fabienne Guenin
Quand hockey sur glace se décline au féminin.

(Impar-Gerber)

Dans l'ombre du HCC, le vrai, elles tentent de se faire une petite place au soleil. Elles? Les filles du HCC pardi, qui se comportent plutôt bien dans leur championnat, lui aussi classé LNB. Parmi elles, une certaine Fabienne Guenin qui figure en bonne place dans la hiérarchie des «compteuses» de l'équipe mais qui, modeste, ne s'arrête pas à ce qu'elle considère comme un détail. Garçon manqué – c'est elle qui le dit... – elle se défoule match après match dans une discipline qui fut longtemps réservée aux... garçons, mais qui trouve désormais de plus en plus d'adeptes dans la gent féminine.

vert des affinités avec le hockey sur glace. Toute petite, elle pratiquait la gymnastique. «J'ai aussi fait du basketball, du sauvetage, du karaté» raconte-t-elle.

Et puis, tout allait basculer au moment de choisir une profession. «J'ai fait un apprentissage de garçon, précise-t-elle. Je voulais devenir professeur de gymnastique mais on me l'a fortement déconseillé à l'orientation. Plutôt que coiffeuse ou employée de bureau, je suis donc devenue mécanicienne de machine...» Pas conventionnel d'accord, mais quel rapport avec le hockey sur glace? «L'hiver, tous les quinze jours, nous nous retrouvons sur la glace pour une leçon de hockey. C'est de là que tout est parti» poursuit Fabienne Guenin qui a pu dès lors extérioriser ses côtés de garçon manqué.

UNE VOCATION

Les passages bimensuels sur la glace n'allaient pourtant bientôt plus suffire à une jeune fille qui répondait alors à une annonce par laquelle des équipes dites sauvages recrutait des éléments pour prendre part au tournoi des Montagnes neuchâtelaises. De tournoi en tournoi, Fabienne Guenin a naturellement été enrôlée au sein du HC Le Locle dont elle défendra les couleurs une saison avant de

mettre le cap sur les Mélézes, où elle coule toujours des jours heureux.

Quand on lui fait remarquer que le hockey sur glace n'est certainement pas le meilleur moyen qu'une jeune fille puisse trouver pour faire valoir sa grâce, Fabienne Guenin consent. «Ce n'est pas très élégant, c'est sûr. Cela dit, cet aspect des choses ne me dérange pas du tout dans la mesure où j'ai vraiment trouvé le sport qu'il me fallait...» Et d'aller jusqu'à parler de vocation.

LA DERNIÈRE PASSE

Cette mécanicienne de machine consacre donc la quasi-totalité de ses loisirs au sport. «La gymnastique me prend en fait plus de temps que le hockey. Globalement, ce sont dix heures par semaine que je passe à donner des cours.» Le hockey demeure pourtant l'occupation favorite de Fabienne Guenin. Qui, quand elle se retrouve sur la glace, n'a qu'une idée en tête: vaincre.

«Les résultats sont très importants à mes yeux. Ainsi, chaque match représente une lutte acharnée. J'ai horreur de perdre et, après une défaite, je suis à prendre avec des pincettes» prévient-elle. Ce qui n'est, cette saison à tout le moins, pas souvent le cas, les filles du HCC se com-

portant brillamment dans leur championnat. Grâce, entre autres, à cette tripléte que Fabienne Guenin anime sur son flanc droit, de là où elle inscrit passablement de buts. «Je ne les compte pas, assure-t-elle. Un but c'est bien, mais je préfère de loin assurer la dernière passe. C'est plus important...»

AU JOUR LE JOUR

Passionnée, cette Chaux-de-Fonnière vit son sport à cent à l'heure, sans se poser trop de questions. «Je ne pense pas à mon avenir sportif. En fait, je vis au jour le jour et mon but est le match à venir...»

Reste que l'avenir du hockey féminin qui, il faut bien en convenir, n'a pas encore trouvé place dans les mœurs, ne la laisse pas indifférente. «Il faudrait que les toutes jeunes puissent commencer avec les garçons, comme cela se fait outre-Sarine. Dans nos contrées, ce sport vu au féminin manque de structures. Et puis, nous nous débattons dans la confidentialité. J'estime qu'il faudra du temps pour que nous soyons reconnues. Nous serons peut-être toutes grands-mères quand ce sera le cas, mais nous aurons fait le plus difficile.»

— Ce garçon manqué et toutes ses camarades auront alors remporté leur plus belle victoire...
J.-F. B.

BRÈVES

LE MATCH DE L'ANNÉE

Actuellement, Fabienne Guenin et ses camarades sont classées deuxième de leur groupe – qui comprend également Lausanne, Ajoie et Villars – derrière les Fribourgeoises d'Unterstadt, les seules à les avoir vaincues jusqu'ici. «Nous les attendons d'un patin ferme début janvier, quand la première place sera en jeu.» Un rendez-vous qui aura des allures de match de l'année pour des filles avides de revanche.

Un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte!

MAUVAIS SOUVENIRS

Si elles sont bien classées, les filles du HCC n'iront pas jusqu'à briguer une ascension en LNA. Fabienne Guenin ne le souhaite en tout cas pas. C'est que le passage dans cette catégorie lors de la saison 1991/1992 a laissé des traces. «Si nous avions marqué à chaque match, nous n'en avions remporté aucun. Pire: nous avions ramassé ici ou là quelques casquettes mémorables. Comme un 27-2 face à Bülach. Dès lors, il est préférable de demeurer en LNB et d'y faire bonne figure» estime la Chaux-de-Fonnière.

Un point de vue frappé du sceau de la sagesse.

PROBLÈME DE GLACE

Comme on l'imagine bien, les filles du HCC rencontrent passablement de problèmes pour obtenir des heures de glace. «Nous nous entraînons deux fois par semaine, une fois aux Ponts-de-Martel et une fois sur la piste extérieure des Mélézes, raconte Fabienne Guenin. Où nous sommes tributaires de la météo. Ainsi, durant ces derniers mois, nous avons dû annuler plusieurs séances en raison de la pluie.»

PAS DE PEUR

En pratiquant son sport de prédilection, Fabienne Guenin n'a jamais éprouvé le moindre sentiment de peur. «Nous sommes bien protégées, assure-t-elle. Quoi qu'il en soit, le hockey est moins violent que le football. Durant l'été, nous participons à des tournois, histoire de rester ensemble, et nous prenons plus de jets que durant l'hiver.»

Voilà tout le monde rassuré quant à la santé de ces filles.

SOS BUS

Les filles du HCC effectuent la plupart de leurs déplacements en voitures privées. «Nous peinons à trouver un bus, déplore Fabienne Guenin. C'est pourtant beaucoup plus sympa, nous avons pu en faire l'expérience une fois ou l'autre.»

Le SOS est lancé...

UNE HEURE, COMME TOUT LE MONDE

Depuis cette saison, le championnat de LNB féminine a subi une innovation de marque. En effet, les filles disputent leurs matches en trois périodes de vingt minutes au lieu des quinze qui avaient cours précédemment.

Comme des grandes...

QUELQUES INTERDITS

Les matches de hockey sur glace féminin s'accompagnent encore de quelques interdits. Qui, peu à peu, ont pourtant tendance à disparaître. Prohibés dans un passé encore récent, les slap-shoots sont désormais autorisés. Il en va de même des charges à la bande. «Tant que l'on reste dans les limites, ça passe. Mais une charge avec élan est immédiatement sanctionnée» précise Fabienne Guenin.

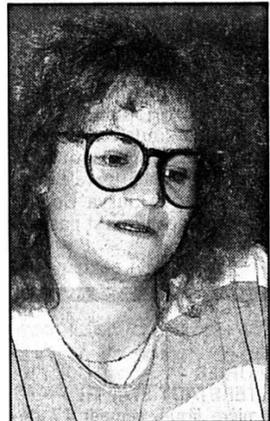
On s'approche petit à petit du vrai hockey...

DEUX ENTRAÎNEURS

On dénombre entre vingt et vingt-cinq filles au sein du HCC féminin, qui sont placées sous la «responsabilité» de deux entraîneurs, Michel Vuille et Christophe Guerry pour ne pas les nommer.

Des responsabilités, paraît-il, pas trop délicates à assumer...
J.-F. B.

FICHE SIGNALÉTIQUE



Nom: Guenin.

Prénom: Fabienne.

Date de naissance: 8 septembre 1970.

Etat civil: fiancée.

Domicile: La Chaux-de-Fonds.

Taille: 164 cm.

Poids: 64 kilos.

Profession: mécanicienne de machine.

Pratique le hockey sur glace depuis: 1987.

Palmarès: une promotion en LNA avec le HCC. Plusieurs victoires dans des tournois internationaux disputés pour la plupart en France.

Autres sports pratiqués: le ski de piste, le vélo, la natation. «Un peu de tout en fait. Et surtout la gymnastique puisque je donne des cours à des enfants dans le cadre d'une société.»

Hobbies: «Entre mon copain et le sport, il ne me reste plus beaucoup de temps...»

Sportif préféré: aucun.

Sportive préférée: Christine Chappatte. «C'est une de mes coéquipières, qui joue au centre de ma ligne d'attaque.»

Qualité première: le dévouement. «S'il y a des trucs à faire, je suis toujours là.»

Défaut premier: «Je suis une mauvaise perdante. Chaque défaite est très difficile à avaler.»

Plat préféré: le gratin dauphinois.

Boisson préférée: le thé froid.

Fabienne Guenin et...

«Je manque de temps»

«Si je disposais de plus de temps, je ferais beaucoup d'autres choses...» Très occupée, Fabienne Guenin est donc contrainte à opérer des choix. Le plus souvent aux dépens d'une actualité sur laquelle elle ne jette qu'un regard furtif. Dès lors, bon nombre d'événements passent inaperçus aux yeux d'une fille qui ne s'en porte pas plus mal.

Fabienne Guenin et...
... le HCC: «Bien que je ne connaisse aucun joueur, je me rends au match chaque fois que j'en ai l'occasion. Ces derniers temps pourtant, je n'y étais pas trop souvent, mes soirées du mardi étant consacrées à la gymnastique. Cela étant, l'équipe a réalisé un très bon début de parcours. Depuis, il y a des hauts et des bas. Des bas sur-

tout, qui durent trop longtemps.»

... Noël: «Je suis très fatiguée et ce sera l'occasion de prendre un peu de vacances. De passer, aussi, de bons moments en famille. Et de manger et de dormir... En outre, il faudra penser aux cadeaux, pour lesquels j'ai pris du retard. En fait, vu le manque de neige, je n'ai pas l'impression que l'on soit déjà à Noël.»

... les féministes: «Ces mouvements ne m'inspirent absolument rien...»

... la non-candidature de Jacques Delors: «Je ne connais rien à la politique et cela ne m'intéresse pas...»

... le Prix Nobel de la paix: «Je n'ai pas le temps de m'occuper

de politique. Du reste, je ne suis jamais allée voter.»

... Espacités: «Je suis montée une fois, comme tout le monde. Cela étant, ce n'est pas très beau et, pour tout dire, je m'en fiche un peu.»

... le sida: «Cela m'attriste, surtout lorsque je pense à l'avenir. Il faut souhaiter que les spécialistes découvrent un vaccin.»

... les animaux domestiques: «J'adore les chats mais mon copain y est allergique. Dès lors, c'était un chat ou mon ami. Le choix ne m'a pas posé de problème...»

... les jeux de hasard: «J'aime bien aller au match au loto. Je ne suis pas toujours chanceuse et je dépense plus que je gagne. A chaque fois que je le peux, j'y retourne pourtant.»

... le Letten: «Je n'ai jamais été tentée par la drogue. A mes yeux pourtant, ce n'est pas normal d'en distribuer gratuitement. Si un jour j'ai besoin d'argent pour manger, on ne m'en donnera pas...»

... la mort: «Je n'y pense pas. En fait, j'essaie de profiter de la vie au maximum, car on ne sait pas de quoi demain sera fait.»

... le XXI^e siècle: «J'aurai 30 ans en l'an 2000. Pour le surplus, on verra bien...»

... son rêve: «Je n'en ai pas de particulier. Ce que je sais, c'est que je suis bien ici et que je ne pourrais jamais quitter la ville et mes activités. A chaque fois que je pars en vacances, je me réjouis de rentrer.»
J.-F. B.

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

Fonds Dubied

L'épreuve de force

Comment les millions (sept?) de la fortune du «Fonds en faveur du personnel de Edouard Dubied & Cie S.A. à Couvet» seront-ils répartis? Entre les retraités et les actifs, la guerre fait rage depuis trois ans déjà. L'épreuve de force ne semble pas près de s'interrompre.

Page 21

Neuchâtel

Le tourne-pouces est arrivé

Il fait fureur, dit-on, chez les fonctionnaires et les employés de commune. Aux cadres de couloir, il est vivement recommandé... Le tourne-pouces est arrivé.

Page 21

Entretien de la N16

Des miettes pour le Jura bernois

Par un courrier émanant de la Direction des travaux publics et diverses investigations menées immédiatement, les autorités municipales de Tavannes et de Reconvilier ont appris que le Jura bernois ne recevra finalement que des miettes, en ce qui concerne l'entretien de la N16. La réaction ne s'est pas fait attendre.

Page 22



Météo:

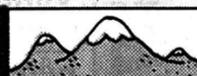
Formation de brouillard sur le Plateau. Au-dessus, temps généralement ensoleillé.

Demain:

Brouillard sur le Plateau, à part cela temps assez ensoleillé et doux.

Lac des Brenets
751.03 mLac de Neuchâtel
429.16 m

Fête à souhaiter vendredi 16 décembre 1994: ADELAÏDE

5°
Lever: 8 h 12
Coucher: 16 h 430°
Lever: 15 h 50
Coucher: 6 h 28Brouillard
700 m

L'Impartial

Arbres de Noël: quand le faux s'impose

Le vrai sapin se perd!

«L'ange gardien de la société du toc a encore frappé» s'exclament certains. «Le progrès est en marche et nous facilite la vie» rétorquent les autres. Une chose est toutefois certaine: même au royaume des croyances et coutumes, l'authenticité ne fait plus recette. La percée du sapin de Noël artificiel se fait toujours plus insistante, menaçant le roi des forêts et sa cour. Un phénomène qui ne laisse évidemment pas de glace les marchands de conifères véritables, qui en subissent le contre-coup. Balade dans un sous-bois parsemé d'aiguilles.



Place des Six-Pompes à La Chaux-de-Fonds

Les derniers relents de la crise économique ne semblent pas affecter les ventes.

(Impar-Gerber)

Depuis des lustres, et plus loin même, la symbolique du sapin de Noël fait partie des références collectives. Un mythe qui favorise toujours l'émotion et les moments de communion. Cette année ne fait pas exception. Pourtant, en cette période d'avant-fêtes, et depuis quelques Noël déjà, la tendance se porte clairement sur l'abandon du conifère véritable. Piquant, quand on songe que les gens du Haut ont si souvent l'ennui de leurs sapins!

L'authenticité est donc en perte de vitesse. Quels arguments en faveur du sapin artificiel? «Ça fait moins de chenil!»

constate une ménagère. «On ne retrouve plus des brindilles partout, comme auparavant. Et même si le sapin est faux, le symbole reste». L'utilisation de bougies traditionnelles n'est pas recommandée sur le végétal artificiel. Loin de notre ménagère pourtant l'idée de faire la fine bouche: «Les bougies électriques permettent de l'illuminer tous les soirs; en outre, on peut faire Noël plus longtemps». «Notre sapin artificiel conserve son allure gaillarde, ce qui nous permet de fêter Noël plus d'un

mois» constate une autre interlocutrice; «et j'évite ainsi de le ranger avant de partir en vacances, le 26 décembre».

Enfin, l'argument choc: «Il me suffit de le transporter chez moi une fois pour toutes. De plus, il est rentabilisé en trois ou quatre ans!».

ODEUR DE SAINTETÉ

Face à cet enthousiasme de bon aloi, une fleuriste s'insurge: «Les sapins artificiels sont beaux la première année seulement. Une invention pour les

gens pressés... Pour être honnête, je ne comprends pas les gens qui achètent du faux!». D'autant que les pseudo-conifères ne dégagent pas l'odeur caractéristique qui signifie la présence du roi des forêts. Aux dernières nouvelles, il existerait toutefois un spray susceptible de jouer les traîtres!

Notre fleuriste accompagne son attachement au sapin véritable de quelques conseils: sachons d'emblée qu'il est inutile de planter son sapin dans l'eau,

«sauf s'il est tout frais». Ce qui est exceptionnel, puisque les grandes surfaces ont tendance à conserver leurs sapins en chambres froides, parfois dès la fin de l'été, afin d'être en mesure de répondre à l'ampleur de la demande.

La durée de vie en appartement du sapin élu s'avère des plus variables. «Un Nordique tiendra presque jusqu'à Pâques! La cime de sapin blanc est très résistante, comme l'est le petit bleu. En revanche, l'épicéa perd ses aiguilles plutôt rapidement». La conservation se trouvera de toute façon améliorée si le conifère est maintenu au frais et à l'humidité.

Si les commerçants de sapins véritables avouent ressentir comptablement l'affront du végétal artificiel, l'attrait de l'authenticité et les odeurs de l'enfance ne devraient pas être battus en brèche de sitôt. Il suffira pour s'en convaincre de tester amis et famille... PFB

REGARD

Salut marchand!

«Assassins de forêts» s'est entendu dire récemment un marchand de sapins de Noël. Quelque chose doit être cassé au royaume de la poésie, se dira-t-on. Dans la froidure, les mains gercées à ébrancher et mettre en forme l'objet du délit, le commerçant n'a pipé mot, esquissant seulement un sourire navré. Notre homme avait pourtant de quoi en prendre ombrage, lui qui met toute son énergie au service du rêve et de la candeur.

Le fait n'est pas isolé et l'ère du temps s'en fait le complice. L'écologie, invoquée à tout propos, n'en sort pas gagnante. En clair: l'urgence à traiter les vrais problèmes se perd dans les fumées d'une idéologie collective. Alors, le sapin de Noël, écologique ou non?

Quid du résineux en pot. S'il parcourt la distance des fêtes dans son récipient, sa fraîcheur décline souvent lorsqu'il est replanté au beau milieu de la pelouse. Diagnostic: choc thermique mortel. Sa valeur écologique se limite ici au recyclage! Ce dont le sapin artificiel ne peut même pas se targuer: à l'heure de l'inutilité, il viendra, repentant, compléter la panoplie des déchets ménagers. Ce d'autant plus rapidement qu'il sera souvent renié, au profit du roi des forêts et de sa cour d'odeurs. S'il n'y a rien à reprocher au sapin de plantation, portons aux nues son coreligionnaire des forêts. Car celui-ci provient le plus souvent de coupes

d'éclaircissement nécessaires à la santé des forêts jardinées, couvrant le continent.

Écologie à double titre donc. Salut au marchand de sapins de Noël, gage du rêve et du vert!

Pierre-François BESSON

La doyenne neuchâteloise toute catégorie est Locloise

106 ans et 145 jours!



Mlle Jeanne Montandon

Elle est née la même année que Maurice Chevalier. (Impar-Perrin)

La Locloise Jeanne Montandon vient de battre le record absolu de longévité dans le canton de Neuchâtel (du moins depuis que l'état civil existe). Elle a fêté hier ses 106 ans et 145 jours exactement.

Le précédent doyen, le Chaux-de-Fonnier Julien Rochat, avait atteint l'âge respectable de 106 ans et 144 jours. Autre performance: celle de Mme Rufener, Locloise également, qui avait atteint 105 ans et 31 jours. Il faut croire que l'air des Montagnes est tonique!

De façon générale, le nombre des centenaires s'est considérablement accru dans le canton. On y avait fêté pour la première fois un centenaire en 1895, puis, il avait fallu attendre 12 ans pour fêter le deuxième, en 1907.

Actuellement, le canton recense une vingtaine de centenaires chaque année. En 1995, ils seront 51 à avoir eu 99 ans révolus et plus!

Ces anniversaires sont des moments privilégiés dans la vie d'Anne-Marie Genin, responsable des services administratifs cantonaux à La Chaux-de-

Fonds: «J'y attache vraiment beaucoup d'importance, c'est un moment de reconnaissance à l'égard de nos aînés. Ce sont généralement des personnes qui ont vécu dans un lieu et un seul, donc des gens très attachés à leur région. Les anecdotes qu'ils nous racontent, c'est notre histoire...»

Le home de la Gentilhommière, où Mlle Montandon réside depuis juillet 1990, avait organisé une réception réunissant tous les pensionnaires pour marquer cet événement. Toute émue, l'héroïne du jour a accueilli les bons vœux du conseiller communal Paul Jambé et de Mme Genin, ainsi que les gerbes de fleurs offertes par la commune du Locle et le canton, avant de faire santé au champagne avec tout le monde.

Mais c'est le canton de Berne qui détient la palme: le doyen des Suisses, Friedrich Gerber, avait fêté ses 108 ans au mois d'août, et le même mois, la doyenne suisse toutes catégories, Cécile-Ida Uettligen, avait atteint ses... 109 ans. (cld)

Fête de Noël du Club des loisirs de la ville

Une vraie, grande et belle fête

Plus une seule place vacante hier après-midi dans la grande salle de la Maison du Peuple. Rien là que de très normal, puisque le Club des loisirs de la ville y avait organisé sa fête de Noël. Un programme riche en émotions et en messages de paix. L'enthousiasme et la pureté des voix du chœur des élèves du collège de Bellevue resteront, c'est juré, gravés pour toujours dans le cœur des quelque 400 aînés présents.



Le Noël du Club des loisirs de la ville
Emotion garantie pour quelque 400 aînés.

(Impar-Gerber)

Un vrai, grand et superbe sapin. Des aînés absolument heureux de passer ensemble quelques heures fleurant Noël. Et surtout, un programme tout empreint de réels instants d'émotion.

Accueillis par Marcel Jaquet, président du Club des loisirs de La Chaux-de-Fonds, quelque 400 aînés s'étaient donc donné rendez-vous hier après-midi dans la grande salle de la Maison du Peuple. Participaient également à la fête, certains pensionnaires du home de La Sombaille ainsi que du home Les Arbres.

«Que nous réserve 1995? Bien que nul ne le sache, il ne nous est pourtant pas interdit d'émettre des souhaits et des vœux. Tolé-

rance, solidarité et pourquoi pas, le rêve est autorisé, que la rente AVS nous permette à tous de vivre décemment». Si le message de bienvenue de Marcel Jaquet s'est voulu carrément optimiste, ce jeune instituteur en retraite n'avait pourtant plus qu'une envie, celle de distribuer à tous, un bulletin de fin d'année. C'est donc oralement qu'il exauça son vœu: «Tout va bien, continuez ainsi. Mais n'hésitez

pas à encourager tous les indécis à venir nous rejoindre».

VÉRITABLES IMAGES DE NOËL

Dirigés par Evelyne de la Reussille, les 135 petits bergers du chœur des élèves du collège de Bellevue ont conté, chanté et joué Noël. Un spectacle d'une absolue beauté. La fraîcheur des interprétations, l'harmonie de certaines voix en devenant, et sur-

tout une terrible émotion, ont émané de ces gosses, sages comme de véritables images de Noël.

Petits bergers et douces bergères, s'ils savaient de sûr que «l'enfant miracle était né, et qu'il dormait entre les bras de Marie», ils ne connaissaient plus la véritable couleur de l'âne. «Était-il gris, brun, blanc ou beige de peau?» Peut importe, puisque le p'tit renne lui c'est

certain, avait vraiment «le nez rouge».

IDENTITÉ RETROUVÉE

Si la fête de Noël semble avoir perdu sa véritable identité, le message de Joan Jebelean, curé de l'Église catholique chrétienne, s'est voulu d'une absolue limpidité. «Depuis novembre que Noël nous envahit, que nous reste-t-il donc des références à la crèche? Outre les cadeaux et tout le folklore que l'on prête à cette fête chrétienne, il devient de plus en plus difficile de ne pas sombrer dans les travers des artifices médiatiques.

L'essentiel de la fête n'est-il pas que Dieu, même si trop souvent nous oublions de l'inviter, soit malgré tout au rendez-vous de la fraternité et de l'amitié? Le combat entre la lumière et les ténébres fait partie intégrante de notre vie. Preuves indéniables, les incessantes guerres qui nous entourent et que nous annihilons pour de simples mais réelles petites joies!

Et comme nous avons besoin de lumière pour vivre et survivre, symbole de la naissance du Christ, la bougie de Noël peut aussi être tout simplement, notre lumière du monde».

Une pause goûter, quelques magnifiques interprétations de chants de Noël par le chœur du Club des loisirs dirigé par Agnès Wicky, un petit spectacle offert par le groupe des Coopettes dirigé par Hélène Kunzmann, et c'est ainsi que la fête des aînés s'est terminée, magnifique de simplicité et d'émotion.

C.M.

AGENDA

Salle de musique Oratorio de Noël

Le Chœur des enseignants neuchâtelois «Cantabile» et ses solistes, l'Orchestre de chambre de Neuchâtel, dirigés par Georges-Henri Pantillon, interpréteront l'Oratorio de Noël de Jean-S. Bach, à la Salle de musique, samedi 17 décembre à 17 h. (DdC)

Eglise du Sacré-Cœur Noël pour les familles

Le groupe d'éveil à la foi de l'église catholique-romaine propose une célébration de Noël œcuménique à l'intention des enfants de 0 à six ans et des familles. Celle-ci se tiendra à l'église du Sacré-Cœur, samedi 17 décembre dès 15 h 30. Les enfants ayant confectionné des lanternes pendant l'Avent voudront bien s'en munir. La célébration sera suivie d'un goûter. (Imp)

La Sagne Ventes d'objets fabriqués

Le Home médicalisé Le Foyer, de La Sagne, organise une vente d'objets fabriqués par les pensionnaires à l'occasion de Noël. Elle se tiendra le samedi 17 décembre de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 à 16 heures. (Comm)

BRAVO À

Ces jubilaires des Travaux publics...

... fêtés lors de la réunion de fin d'année et félicités par le directeur des Travaux publics de la ville Alain Bringolf. Pour 20 ans de service: René Boilat, Joseph Bracco, Ronald Bracco, Jean-Claude Lehmann, Willy Nydegger, Christian Quillerat et Florian Zaug. Pour 15 ans de service: Michel Brunner, Maurice Matthey et René Voirol. Pour 40 ans de service: René Schaller. Prenant leur retraite: Josette Bourgnon, René de la Reussille, Sonia Petit, Y. et R. Armanaschi, Martial Chapatte, Walter Guder, Christian Guillet, Jean Sommer et René Voirol. (Comm)

Opération «Nez rouge»

C'est pour ce soir

L'opération «Nez rouge» démarre aujourd'hui, pour les quinze jours à venir. A partir de ce soir, dès 22 heures, n'hésitez pas à appeler le 155.22.08: vous pourrez ainsi rentrer chez vous en toute sécurité, où que vous vous trouviez et où que vous habitiez dans le canton de Neuchâtel. A votre appel en effet, une équipe bénévole de «Nez rouge» viendra vous chercher, et vous reconduira, vous et votre véhicule, à domicile.

«Nez rouge» sera sur le pied de guerre tous les soirs, jusqu'au 31 décembre, de 22 heures à 4 heures du matin. Les équipes prolongeront même la veille jusqu'à 6 heures le 1er janvier.

Rappelons une fois encore que «Nez rouge» ne se déplace pas seulement en cas de «verre de trop». Tout état de facultés affaiblies mérite un comportement responsable. Fatigue, prise de médicaments ou tout simplement la crainte de rentrer dans de mauvaises conditions doivent vous faire penser au 155.22.08 numéro gratuit par ailleurs.

Cette année, «Nez rouge» peut compter sur le soutien tangible de plusieurs clubs et associations. Ainsi, le Rotary-Club des Montagnes neuchâteloises prend-il à sa charge les deux premières nuits à l'antenne chaux-de-fonnière, alors que le Rotary-Club du Val-de-Travers prend toute la première semaine à Couvet. L'antenne de Neuchâtel sera tenue par le Centre de loisirs dans la nuit du 19 au 20 décembre, et par le Judo-Club Cortaillod dans celle du 23 au 24. Enfin, le Touring-Club suisse, section Jura neuchâteloise, prendra-t-il à sa charge la nuit du 28 au 29 à La Chaux-de-Fonds. Si vous désirez faire comme eux, n'hésitez pas à nous appeler, également au 155.22.08.

Quatre antennes, à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Couvet et Fontainemelon, seize nuits et plusieurs soirs de festivités en perspective. Jouer l'atout de la sécurité et de la prévention, c'est appeler le 155.22.08. Pour que l'esprit de fête perdure. (comm)

Fêtes de fin d'année à «La Permanence du 31»

Portes ouvertes à tous

Presque dix ans, déjà, que «La Permanence du 31» (rue de l'Épargne 4) est, pour bon nombre de jeunes, synonyme de rencontre le dimanche soir, de chaleur tout au long de la semaine. La maison va s'ouvrir plus encore qu'à l'accoutumée.

Les jeunes et les aînés, seuls ou accompagnés, qui auraient envie de prendre part, sans bourse délier, au repas de Noël, au réveillon de Nouvel-An, organisés à «La Perm», sont cordialement invités. Nul besoin de s'annoncer, la maison sera ouverte

les 24, 25 et 31 décembre dès 18 h, jusqu'à 2 heures.

«La Permanence» a été créée en 1986, par une équipe de jeunes qui ont eu envie d'aider d'autres jeunes. Installée depuis 1988 à la rue de l'Épargne, «La Perm» est gérée par une équipe de 18 personnes et animateurs bénévoles. Autofinancée, la maison fonctionne par des dons en espèces et en marchandises et par les actions des membres.

Alors, si d'aventure les fêtes de fin d'année posent problème, n'hésitez pas, passez à «La Perm». DdC

Proximité des fois mennonites et protestantes

Un dialogue pour deux identités

Alors que la Communauté mennonite des Bulles célèbre le centenaire de sa chapelle, le Musée d'histoire et médaillier consacre une exposition à l'église anabaptiste en Pays neuchâtelois. Restait à évoquer la proximité entre foi mennonite et foi protestante. Faire le point et mesurer les changements: c'est l'exercice auquel se sont attelés hier soir au Club 44 Pierre Bühler, doyen de la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel, et Thomas Gyger, responsable de la Communauté des Bulles. S'y est exprimée l'exigence de continuer le dialogue entamé dans les années 80.

L'histoire des relations entre église mennonite et foi protestante s'est longtemps résumée à une confrontation explosive. Dès l'apparition au 16e siècle du mouvement anabaptiste, en tant que composante dissidente et radicale de la Réforme officielle, les protestants ont apposé leur veto catégorique. D'où les condamnations professées dans leur confession de foi. Persécutions et bannissements ont été,

en conséquence, le lot quotidien des croyants se réclamant du prédicateur itinérant hollandais Menno Simons.

De retour dans le canton au 18e siècle, après une première tentative d'établissement deux cents ans plus tôt, les mennonites ont peu à peu colonisé les lieux isolés, pour aujourd'hui être intégrés à part entière. Depuis les années 80, les relations entre mennonites et protestants ont pris une tournure nouvelle. Les condamnations réciproques ont été levées et un dialogue confraternel établi.

L'itinéraire du professeur Pierre Bühler est à cet égard révélateur: issu d'une communauté mennonite des environs de Tramelan, il est aujourd'hui théologien protestant. Riche de sa double appartenance, il défend l'idée d'un dialogue qui doit permettre de mieux redéfinir chacune des deux fois.

La question de l'importance accordée à la Bible illustre parfaitement le propos. Les deux Eglises s'accordent en effet très fortement dans l'accentuation de l'Écriture, se démarquant par là amplement de la tradition catholique. Toutefois, cette réfé-

rence s'exprime très diversement de part et d'autre.

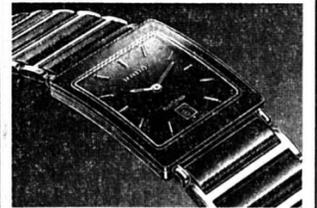
Les protestants ont tendance à faire une lecture critique des textes bibliques, entretenant avec eux un rapport vivant et dynamique. A l'inverse, les mennonites insistent plutôt sur l'inspiration divine de l'Écriture. D'où une lecture souvent littérale, qualifiée de «bibliciste». Dans la pratique, rappelait hier Pierre Bühler, les protestants ont parfois aussi une approche bibliciste.

L'enjeu se pose alors en ces termes: qu'est-ce qu'une bible libératrice, qu'est-ce qu'une bible prison? Ou comment vivre un rapport à la Bible qui soit libérateur et non pas emprisonnant? «Personne n'a raison ni tort; le dialogue est ouvert, et c'est par cette ouverture qu'il est riche» a conclu hier Pierre Bühler. (psb)

PUBLICITÉ

A different world

Rado DiaStar 'Integral'.
Beauté fascinante.
Valeur durable.



Dès Fr. 1'600.-
RADO
Switzerland

ORFÈO
Montres et Bijoux

METROPOLE
CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

297 703237

NAISSANCES

ELIE-JAKOB
est heureux d'annoncer
la naissance de son petit frère

BRANDON

le 15 décembre 1994
à la Maternité de l'Hôpital
de La Chaux-de-Fonds

Famille:
Corinne et Francis
NDJOLI-BOHULU
Serre 73
La Chaux-de-Fonds

132-764519

Philippe, Dominique, Axelle
HERRY-URBAIN
annoncent la naissance de

MELISSA

le 9 décembre 1994
à 11 h 12.

Le bébé et la maman
se portent bien.

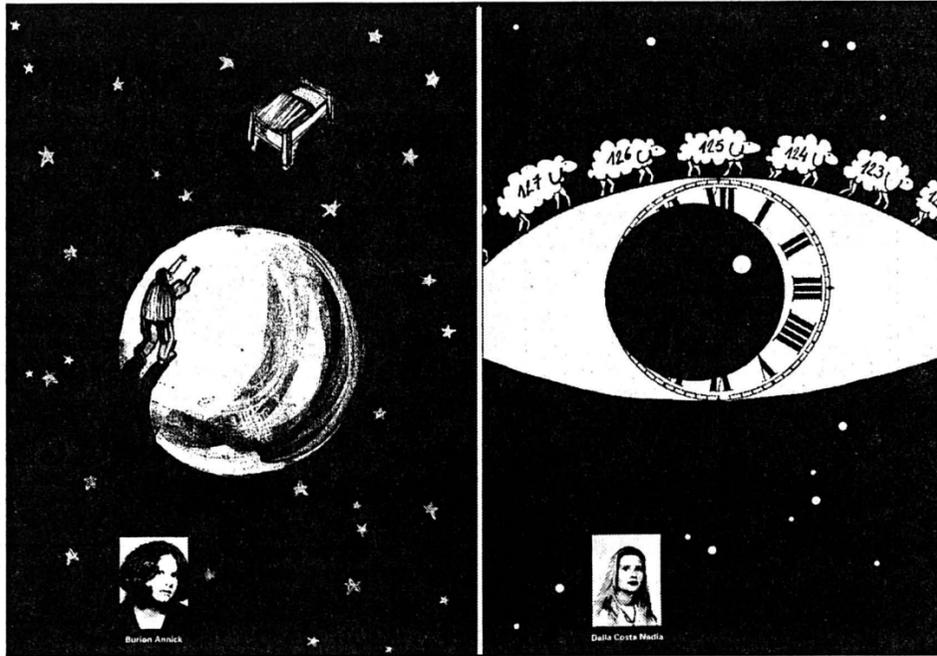
Numa-Droz 208
2300 La Chaux-de-Fonds

132 764541

Concours d'illustrations de calendrier: gagnants de l'EAA

Dessine-moi l'insomnie!

On ne sait si les élèves graphistes de l'Ecole d'art appliqué ont passé quelques nuits blanches à plancher sur... les troubles du sommeil. C'est le thème donné par une firme pharmaceutique pour illustrer son calendrier 1995. Six dessins venus de La Chaux-de-Fonds ont été retenus, formant encore un tiers sur le podium des prétendants aux prix. Les douze dessins sont exposés dans le hall d'entrée de l'hôpital.



Dessins illustrant les troubles du sommeil, pour un calendrier original

Ils sont signés Annick Burion (à gauche) et Nadia Dalla Costa (3e prix), deux des six lauréats de l'Ecole d'art appliqué (sp)

sans aucune référence directe aux produits.

A l'unanimité, les élèves d'une classe de graphisme de l'EAA ont décidé de participer au concours, travaillant dans le cadre du cours d'illustration sous

la houlette de Erica Stump. Trois écoles d'art de Suisse, à Lugano, Lucerne et Berne, ont fait le même choix, les autres remerciant à ce rapprochement avec l'industrie.

Un jury composé de méde-

cins, de graphistes - parmi lesquels figurait Victor Guirard de La Chaux-de-Fonds - et de représentants de la maison organisatrice a fait la sélection, anonymement, des douze pages de ce calendrier original et de belle

facture, qui a été conçu chez Adequa et imprimé chez Typoffset, pour le compte de la filiale lausannoise de cette firme française.

SUR LE PODIUM

Le jury n'a pas eu une grande palette pour faire son choix. Néanmoins, les douze illustrations retenues sont de qualité et fort diverses dans les styles et les idées. Les élèves de La Chaux-de-Fonds se sont particulièrement distingués, occupant six pages, donc une demi-année.

Des prix ont récompensé les trois premiers et ainsi Benjamin Huguenin s'est classé en tête avec un dessin remarquable de sobriété et de pertinence; il est suivi de Béatrice Grisel et de Nadia Dalla Costa. Sont encore présents au fil des mois, Annick Burion, Stéphane Chevillard, et Laurence Drapela.

Hier, lors de la remise des prix et du vernissage de l'exposition présentée dans le hall d'entrée de l'hôpital, Charles Augsburg, président de la ville, a estimé très intéressant qu'une entreprise commerciale associe les écoles à une telle réflexion. D'ailleurs, une approche similaire sera entreprise auprès des écoles pour trouver un logo attaché à l'arc jurassien. Le directeur de l'hôpital, Jean-Claude Vergriete, directeur de l'hôpital, était également un hôte très satisfait. I.B.

BRÈVE

Cinéma-Théâtre abc Bientôt 700 membres

Petite salle éminemment sympathique, le cinéma-théâtre abc compte actuellement 695 membres affiliés. Pour passer le cap des 700, qui donc rejoindra cette masse de personnes averties, bénéficiant de réductions sur les entrées et qui reçoivent chaque mois le journal-programme? Devant ce succès, l'ordinateur a perdu le nord et... une petite partie du fichier. Ceux qui seraient en manque d'information sont priés de se manifester; surtout que le charmant petit cinéma annonce dès mardi 20 décembre et jusqu'au mercredi 11 janvier, un programme de quatre films qui valent de faire le détour par Cuba. («Fraise et chocolat» de T. G. Alea) et la banquise («Le congrès des Pingouins» de H.-U. Schlumpf) en foulant encore Le Quai des Brumes (M. Carné) et déjouant La Règle du Jeu (J. Renoir). (Imp)

AGENDA

Café de l'Ancien-Stand Bourse aux minéraux, fossiles et bijouterie

Féris de roche et de métaux, ce week-end sera le vôtre! La 3e bourse internationale aux minéraux, fossiles et bijouterie aura en effet lieu samedi 17 décembre de 13 à 20 h et dimanche 18 décembre de 10 à 17 h au Café de l'Ancien-Stand. Vingt-cinq exposants proposeront aux yeux éblouis force cristaux naturels et taillés, fossiles didactiques ou décoratifs, bijoux en ambre de la Baltique ou en pierre. Une démonstration de taille de pierres précieuses est en outre prévue. (Imp)

A la Maison du Peuple Festa Natalizia

Le comité des parents de l'école italienne organise sa Festa Natalizia pour les enfants de la Communauté italienne et autres, samedi 17 décembre dès 19 h 30 à la Maison du Peuple. Une soirée d'émotion et un menu varié: les saluts de bienvenue seront suivis, vers 19 h 45, d'un spectacle donné par les élèves sur le thème de «La famille: hier, aujourd'hui, demain... toujours». Du ballet moderne ensuite, qui fera patienter les petits jusqu'à l'arrivée du Père Noël. Dès 22 heures sera lancée la grande soirée dansante, avec l'orchestre «Gin Fizz». De quoi s'en donner à cœur joie! (Imp)

CIFOM: le référendum a abouti

Aux urnes les 4 et 5 février

Le référendum lancé contre l'arrêté du Conseil général du 31 octobre 1994 concernant la création du Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM) a abouti. Sur les 7770 signatures déposées le 5 décembre dernier à la Chancellerie communale, 7529 de celles-ci ont été reconnues valables après contrôle, alors que 241 ont été annulées. Conformément à la loi cantonale sur les droits politiques, le Conseil communal a décidé de fixer la date de la votation relative à ce projet aux 4 et 5 février 1995.

La population chaux-de-fonnrière sera donc appelée à se prononcer sur la réorganisation de la formation professionnelle dans les Montagnes neuchâteloises. Rappelons que cette restructuration implique la mise en place de trois filières de formation, dont l'une, la filière technique serait implantée au Locle; la ville de La Chaux-de-Fonds conservera la

filiale tertiaire, soit tout le secteur commercial et para-médical, et la filière artistique, avec les arts appliqués et les branches du graphisme, de l'imprimerie, de la décoration, etc.

Le référendum a été lancé tout particulièrement contre le déménagement de l'Ecole technique au Locle. Lors de la campagne d'information qui démarrera sous peu, l'enjeu sera de faire bien comprendre que toutes les facettes de l'ensemble sont liées et que, au fond des urnes, c'est en fait l'avenir même de la formation professionnelle dans les Montagnes qui est en jeu. Un avenir qui tend à obtenir, au Locle et à La Chaux-de-Fonds, des implantations de HES (Hautes écoles spécialisées), complètement et suite logique de la création du système des filières de formation.

SECOND COMITÉ EN CRÉATION

Alors qu'un comité interpartis a déjà été constitué pour dé-

fendre le projet du CIFOM, un autre comité, hors parti et hors institutions, est en voie de formation. Sous l'impulsion de personnalités de l'industrie et de milieux professionnels divers, ce deuxième comité sera officiellement constitué mardi 20 décembre prochain à 18 h à la Chaux-de-Fonds. Plus d'une vingtaine de personnes ont déjà accepté d'en faire partie et un comité exécutif sera désigné.

La campagne en faveur du CIFOM sera brève puisque la votation communale aura lieu les 4 et 5 février prochain. Mais cette campagne sera intense, souligne le porte-parole de ce comité en formation; personne, à La Chaux-de-Fonds, ne devra ignorer à quel point ce projet constitue un enjeu capital pour l'avenir de la formation professionnelle régionale, voire cantonale. Un gros effort d'information est prévu dans tous les milieux et dans toutes les couches de la population communale. (comm-ib)

Première nocturne de Noël

La foule dans la rue

Il faisait bien frisquet hier soir sur le Pod et alentour pour la première ouverture nocturne des magasins. Et pourtant, les Chaux-de-Fonniers n'ont pas hésité à s'emmitoufler pour aller quérir leurs cadeaux de Noël.

La ville avait mis son habit de fête et une multitude de stands ont poussé soudain sur les trottoirs. Les offres diverses des marchands ambulants alternaient avec les stands du cœur. Mais, relevaient les vendeurs improvisés, les Chaux-de-Fonniers ont toujours la générosité en éveil à l'approche des fêtes.

Dans la chaleur bien appréciée des magasins, les clients ont

été fort nombreux. «Le défilé a été permanent et régulier, commentaient quelques vendeuses, il y avait du monde!» Quant aux affaires, elles ont été bonnes à très bonnes, avec cette incessante ronde de curieux que l'on espère voir se décider à l'achat jeudi prochain, 22 décembre, date de la prochaine ouverture nocturne. Ce qui ne relève pas du bilan commercial, c'est la convivialité qui à chaque fois éclôt à la lueur des sapins illuminés. «Comment tu vas, qu'est-ce que tu deviens...», décidément les Montagnons se recréent à chaque occasion une mini-braderie. (ib-Impar-Gerber)



Bonne année...



En cette Année internationale de la famille, qui touche à sa fin, les dons seront répartis, à parts égales, entre des associations ou fondations qui apportent un soutien direct ou indirect aux familles. Les dons de nos lecteurs parviendront donc aux bénéficiaires suivants:

- Association neuchâteloise «Maman de Jour», La Chaux-de-Fonds.

- Médiation familiale, Neuchâtel.

- Foyers de l'Ecolier, La Chaux-de-Fonds.

- Fondation Pro Senectute, La Chaux-de-Fonds et Le Locle.

- SOS Futures Mères, Canton de Neuchâtel.

- Ligue neuchâteloise contre le cancer, Neuchâtel

PUBLI-REPORTAGE

Liberty UBS - Plus de 600 000 clients après cent jours

«Liberty», le nouveau paquet de comptes de l'Union de Banques Suisses (UBS) est sur le marché depuis plus de quatre mois. Durant cette brève période, plus de 600 000 personnes ont soit converti leurs comptes en Liberty, soit ouvert un tel compte. Liberty permet de combiner un compte privé avec trois comptes d'épargne au maximum, et cela avec un taux d'intérêt préférentiel supérieur de ½% à celui du compte d'épargne UBS traditionnel. Une seule carte client, la carte Liberty, est valable pour tous les comptes du paquet. Deux variantes de frais sont proposées à la clientèle. Il y a même exonération totale de frais si le solde du compte privé est d'au moins Fr. 3000.-.

Avec Liberty, le client reçoit tous les mois un relevé de compte détaillé sur lequel figurent les intérêts, le prix des prestations, l'impôt anticipé et toutes les écritures. De ce fait, les avis de crédit et de débit séparés n'ont plus leur raison d'être. En fin d'année, tous les clients Liberty reçoivent le récapitulatif annuel Liberty qui leur facilite notablement l'établissement de la demande de remboursement de l'impôt anticipé jointe à la déclaration d'impôt.

Enfin, un service téléphonique exclusif destiné aux clients Liberty, la Liberty-Line, fait partie de cette nouvelle offre de l'UBS. Les clients peuvent ainsi s'informer du solde de leur compte et des cinq dernières écritures vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Pendant les heures d'ouverture des guichets, ils peuvent aussi demander à être reliés à leur team de gestionnaires.

Union de Banques Suisses, La Chaux-de-Fonds

132-764518



Plus de plaisir
Plus de Nissan
Plus de Micra
pour moins
d'argent!

Fr. 198.-
Conditions de
super leasing!



MICRA TRAMP

Mégaéquipement, un intérieur génial, toit ouvrant, autoradio avec lecteur de cassettes, protections latérales, 3 années de Maxi Garantie. La grande forme. Micra Tramp 1.0, 3 portes.

seulement Fr. 14'500.-

by

NISSAN

Project Garage

Claire 3-5, 2400 Le Locle, 039/31 15 15

Michel Liechti
Pneus d'hiver

GOOD YEAR 157-714028

DIVERS

Husqvarna
FORET & JARDIN

Husqvarna 36... la pro pour amateurs.

• 3,6 cc
• 1,6 kW / 2,2 CV
• avec air injection

• longueur du plateau 38 cm
• 4,5 kg

Prenez-la au plus vite... la Husqvarna 36 avec le «Kit» de mise en service!

Super-Prix net seul. 599.- + Gratuit «Kit» de mise en service! valeur Fr. 95.-

Conseil, vente et service:

R. Boillat
2725 Le Noirmont 039/53.11.67.

Agri 2000
2300 La Chaux-de-Fonds 039/26.83.03.

Finger SA
2316 Les Ponts-de-Martel 039/37.16.26.
2057 Villiers 038/53.46.53.

Wälti Werner
2304 La Chaux-de-Fonds 039/26.72.50.

Schmid & Co
2125 La Brévine 039/35.13.35.

Frel Bernard
La Sagne 039/31.52.33.

17-104952

Police-secours: 117

Cherchons **secrétaire** à 50% commerciale / comptabilité / agriculture / flexibilité
Si ces mots vous interpellent, envoyez-nous votre offre avec dossier.



USP, division des estimations
Epervier 4, 2053 Cernier
Tél. 038/53 36 06
Fax 038/53 44 89

241-52527

IMMOBILIER

A LOUER Centre ville Le Locle

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Cuisine agencée, salle de bains-WC. Libre de suite ou à convenir.

132-762729

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
76, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

L'annonce, reflet vivant du marché

Affaire exceptionnelle!

VERBIER

A vendre
3 pièces neuf
100 m², avec garage.
Fr. 450 000.-
Tél. 026 31 60 60.
36-224333/ROC

Achète au plus haut prix VOITURES

bus, camionnettes, kilométrage, état sans importance. Paiement comptant.
☎ 077/47 61 89
28-773897

SPECTACLES - LOISIRS



PAROISCENTRE LE LOCLE

Samedi 17 décembre 1994 à 20 h 15

CONCERT

donné par la **Fanfare La Sociale**
Dir. Jean-Jacques Hirschi

Œuvres de:
M. Arnold,
J. Williams,
T. Evans,
L. Vandross, etc.

Entrée libre
Collecte recommandée
157-714632



MINI-ANNONCES

immobilier

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Jardinière, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Rénové, avec cave et galetas.
☎ 038/33 14 90. 28-7954

A louer au Locle, **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES** entièrement rénové. Libre tout de suite ou à convenir. ☎ 039/232 656. 132-762735

LOCAUX, 90 m², pour atelier ou dépôt, Fr. 650.-, ou 2 x 45 m² environ. Prix selon surface. ☎ 039/2860 42 heures repas. 132-764264

A louer à proximité de la patinoire, **APPARTEMENTS DE 3 ET 4 PIÈCES** avec jardin. Libres tout de suite.
☎ 039/23 26 57. 132-764324

Cherche à louer à La Chaux-de-Fonds, **LOCAL**, environ 80 m², rez-de-chaussée.
☎ 039/41 34 04. 132-764394

A louer, rue de la Balance, dans immeuble entièrement rénové, **1 APPARTEMENT 3 PIÈCES**, cuisine habitable et agencée, lave-vaisselle. Fr. 990.- charges comprises.
☎ 039/28 70 73. 132-764427

A louer **MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 5 1/2 PIÈCES**, 161 m², tout confort, cheminée, 2 balcons, garage double. ☎ 039/28 23 87. 132-764448

Couple cherche **APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES MINIMUM**, quartier nord-est. ☎ 039/28 31 63. 132-764467

A louer **DUPLEX 6 PIÈCES**, 1er janvier. ☎ 039/28 40 00. 132-764470

A louer, janvier 1995, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, cuisine agencée. Fr. 642.- charges comprises, Doubs 75.
☎ 039/28 61 31 dès 17 heures. 157-714618

A louer, La Chaux-de-Fonds, **GARAGES**. Prix intéressant de Fr. 120.- à Fr. 230.-.
☎ 039/23 10 32. 157-714634

A louer, à la campagne, environs du Locle, **BEAU DUPLEX 4 1/2 PIÈCES**, cheminée de salon, cuisine agencée, 31.1.95 ou à convenir. ☎ 039/36 13 07 repas. 157-714635

A louer au Locle **APPARTEMENT HAUT STANDING DUPLEX 5 1/2 PIÈCES**, 2 salles de bains, baignoire de massage. ☎ 039/41 48 16 ou 039/41 37 62 ou 039/41 48 29. 132-764249

A louer **LES BOIS, 3 1/2 PIÈCES**, haut standing, endroit calme, grand espace. Fr. 1000.- charges comprises. Libre 1er janvier 1995. ☎ 066/22 82 66 heures de bureau. 14-762166

A vendre à La Chaux-de-Fonds, rue du Commerce 25, **BEL APPARTEMENT TOUT CONFORT DE 5 PIÈCES**. Ecrire sous chiffres R 132-763878 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

A louer **APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée, au troisième étage, Numa-Droz 2. Fr. 1050.- + Fr. 100.- charges. Ecrire sous chiffres L 132-764436 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

demandes d'emploi

Dame cherche **HEURES DE MÉNAGE**, repassage, bureau. Suisse. ☎ 039/26 03 38. 132-764376

CHAUFFEUR DE POIDS Lourd, avec permis de conduire C, cherche travail. ☎ 039/26 99 41 (heures des repas) 132-764393

DAME, PERMIS B, cherche travail. Toutes propositions acceptées.
☎ 039/26 79 35. 132-764431

Très urgent, jeune femme cherche **HEURES DE MÉNAGE**. ☎ 039/26 92 43. 132-764434

spectacles-loisirs

ORCHESTRE, 1-5 musiciens. **ANIME VOS SOIRÉES**. ☎ 0033/81 49 52 72 ou 077/31 24 18. 157-714213

chambres à louer

A louer au Locle, rue de l'Industrie, **GRANDE CHAMBRE MEUBLÉE** avec douche et WC séparés. ☎ 038/33 14 90. 28-7955

à vendre

LE LOCLE, JOLIMONT 2, LIQUIDATION D'APPARTEMENT, 1er étage est. Samedi 17, dimanche 18, 9 à 19 heures. 28-7970

marché de l'occasion

RENAULT CLIO 1.4 RN, 1992, 27 000 km, radiocassette. ☎ 039/61 16 82. 132-764438

RENAULT R9 GTC, 1983, 70 000 km. Prix à discuter. ☎ 039/61 16 82. 132-764439

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

L'Impartial

Noël

Délais pour la remise des annonces

Editions du:

samedi 24 décembre 1994: jeudi 22 décembre à 10 h
lundi 26 décembre 1994: pas d'édition
mardi 27 décembre 1994: jeudi 22 décembre à 10 h
mercredi 28 décembre 1994: vendredi 23 décembre à 10 h

Les ordres qui parviendraient après ce délai seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution. Nous remercions notre clientèle de sa compréhension.

Avis mortuaires

Les adresser à la rédaction en mentionnant clairement et visiblement sur les envois:

Avis mortuaire urgent



PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
☎ 039/210 410
Téléfax 039/28 48 63

Le Locle
Rue du Pont 8
Case postale 151
☎ 039/31 14 42
Téléfax 039/31 50 42

132-764132

Mary Higgins Clark

Dors ma jolie

Roman

Traduit de l'anglais par Anne Damour

(Droits réservés: Albin Michel et Sciaky Presse)

«Oh Michael, murmura-t-elle, je voudrais tant que ça aille mieux. Je fais tout mon possible.»

«Comment vous en tirez-vous, Kitty? hurla à tue-tête l'instructeur.

– Bien, cria-t-elle.

– Si vous voulez monter un jour correctement, raccourcissez les rênes. Montrez-lui que c'est vous le patron. Et gardez les talons baissés.

– D'accord.»

Allez au diable, pensa Kitty. Cette bourrique est la pire du lot. Je devais monter Charley, mais bien entendu, vous l'avez donné à la nouvelle avec ses airs de pin-up.

Il y avait une montée au bout de la piste cavalière. Le cheval de Kitty s'arrêta pour brouter chaque brin d'herbe qui poussait sous ses sabots. Un par un, les autres la dépassèrent. Elle n'avait pas envie de se retrouver seule. «Avance, espèce d'âne», murmura-t-elle. Elle piqua des talons dans les flancs de l'animal.

La jument releva brusquement la tête et se cabra. Affolée, Kitty tira sur les rênes de sa monture qui fit un écart et vira dans un chemin latéral. Kitty se souvint fébrilement de ne pas se pencher en avant. «Tenez-vous en arrière quand vous avez des problèmes!» Elle sentit les pierres glisser sous les sabots. Le cheval

changea d'allure et partit ventre à terre dans la descente sur le sol inégal. Dieu du Ciel, si jamais il tombe, je serai réduite à l'état de galette! Elle essaya de glisser peu à peu ses bottes hors des étriers, gardant seulement l'appui sur les pointes, afin de pouvoir se dégager en cas de chute.

Elle entendit l'instructeur hurler derrière elle: «Ne tirez pas sur les rênes!» Le cheval trébucha sur une pierre branlante sous sa jambe postérieure, piqua du nez en avant, puis reprit son équilibre. Un bout de plastique noir voleta et vint frôler la joue de Kitty. Elle baissa les yeux, la vision d'une main dans une manchette bleu vif traversa son esprit et disparut.

Le cheval atteignit le bas de la pente rocaillieuse et, prenant le mors aux dents, piqua des deux vers l'écurie. Kitty parvint à rester en selle jus-

qu'au dernier moment, où elle fut désarçonnée par sa jument qui s'immobilisa net devant l'abreuvoir. Elle sentit chacun de ses os trembler lorsqu'elle heurta le sol, mais réussit à se relever toute seule, remua ses bras et ses jambes, bougea la tête de droite à gauche. Dieu soit loué, elle n'avait rien de cassé ou de luxé.

L'instructeur arriva au galop.

«Je vous avais dit de la tenir. C'est vous le patron. Ça va?»

– Jamais été mieux, fit Kitty. Elle se dirigea vers sa voiture. Je vous verrai dans le prochain millénaire.»

Une demi-heure plus tard, flottant avec délices dans les vapeurs de son jacuzzi, elle éclata de rire. Je ne suis décidément pas une cavalière, décida-t-elle. C'en est fini avec le sport des rois.

(A suivre)

7,3 millions de crédits extrabudgétaires pour 1995

Des choix seront indispensables

Dans la récapitulation de la totalité des investissements (près de 12 millions), prévus au Locle pour 1995, il est évident que tous ne pourront pas être réalisés. Au risque de trop aggraver l'état des finances communales déjà lourdement chargées, avec une dette globale de l'ordre de 115 millions et, par conséquent, des intérêts passifs en nette augmentation, notamment en raison des taux. Selon les prévisions, ils seront de 6,5 millions pour l'année prochaine.

de cette rue jusqu'à la hauteur du carrefour avec la rue du Pont), avec un coût dévisé à 2,2 millions, le Conseil communal entend plutôt opter pour l'aménagement de la place du Marché (500.000 francs de travaux de génie civil et 200.000 francs pour les Services industriels). Cette deuxième étape sera donc vraisemblablement reportée, quand bien même aucune conception définitive relative à la place du Marché n'a encore été arrêtée. Mais on sait qu'elle ne devrait plus avoir l'allure d'un parking, avait déjà laissé entendre le conseiller communal Paul Jambé. En fait, en relation toujours avec la poursuite des travaux de la rue des Envers, se greffe le projet de parking souterrain sous la place Bournot-Andrié. A ce propos, le maître de l'ouvrage devra se prononcer d'ici à fin 1995.

Parmi les autres sommes importantes indiquées dans ces investissements extrabudgétaires figure le nouveau réservoir de Beuregard pour un montant de 2,1 millions. Cet ouvrage, notamment destiné à accueillir les eaux du SIVAMO, sera aussi la pierre angulaire de la liaison nord (Beuregard - chaîne de traitement de l'eau) du plan d'alimentation en eau de la ville du Locle. A noter que cette somme fait déjà l'objet d'un pré-financement.

Toujours dans les ouvrages de génie civil, les SI souhaiteraient entreprendre des travaux de réfection sur les réseaux de gaz et d'eau, avec notamment l'amélioration de la station du puits Rolex (500.000 francs). En ce qui concerne les terrains bâtis,



La place du Marché du Locle.

Le Conseil communal entend la réaménager avec une nouvelle conception lui conférant une autre vocation que celle d'un parking.

deux dépenses de 140.000 francs seraient souhaitables. D'une part pour mener à bien la seconde étape de la réfection de la verrière du Musée des Beaux-Arts et par ailleurs pour remettre en état la toiture du collège de Beau-Site. Dans le chapitre «mobilier, matériel, véhicules», il est entre autres prévu de doter les bibliothèques de la ville et des jeunes d'un système informatique (160.000 francs) et de poursuivre la politique de renouvellement et de modernisa-

tion des équipements de l'Ecole technique du Locle (ETLL).

A ce propos, le rapport de la commission chargée de l'examen du budget 1995, note que les «investissements nets ne tiennent pas compte de la construction du nouveau bâtiment de l'ETLL, dont 11 millions environ seront à charge de la commune». Ceci, parce que la ville du Locle «ne versera rien de sa propre participation avant la fin des travaux». Ainsi, «l'amortissement de l'ETLL devrait appa-

raître dans les comptes communaux depuis 1998» signale la conseillère Josiane Nicolet, qui est en charge de ce dossier. Mais tout cela dépend maintenant du souverain chaud-fonnier qui sera appelé à se prononcer à la suite du référendum, lancé dans la Métropole horlogère, s'opposant au CIFOM (Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâtelaises), dont la nouvelle construction locloise est une pièce maîtresse. (jcp)

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Caire-Lise DROZ

BRÈVES

Conseil général du Locle

Terrain en friche

Ce soir, le programme du Conseil général du Locle comprend, outre le budget, une interpellation du groupe libéral-ppn concernant l'entretien d'un terrain laissé en friche, au sud du chemin des Tilleuls. Le groupe relève qu'une baraque en bois située dans le coin n'est apparemment plus utilisée depuis longtemps. «L'aspect est déplorable, et l'impact sur un environnement comprenant par ailleurs villas et maisons locatives bien entretenues, est particulièrement négatif». Les interpellateurs demandent à la commune, qui fait partie des 27 copropriétaires dudit terrain, de l'entretenir régulièrement et d'en répartir les frais sur les copropriétaires. Autre demande: obtenir l'accord de cession de la parcelle contre obligation d'entretien à l'un des copropriétaires actuels, dont l'identité est connue des soussignés, ou soumettre toute autre proposition acceptable. (Imp)

Club des loisirs du Locle

Un Noël en chansons

Quelque 600 membres du Club des loisirs du Locle se sont rassemblés au Temple pour fêter cette fin d'année. Le président Eric Veuve a souhaité à tous une cordiale bienvenue et ses meilleurs vœux pour l'an nouveau. Pour agrémentez cet après-midi, la chorale «L'Aurore» des Fins, sous la direction de Christian Faivre-Roussel, a interprété de magnifiques chants d'hier et d'aujourd'hui, sans oublier la belle mélodie des «Mille colombes» dont le refrain fut repris par tous les participants. (Im)

AGENDA

Les Ponts-de-Martel Fête de Noël

Aux Ponts-de-Martel comme ailleurs, plusieurs fêtes de Noël sont prévues. Pour ce prochain vendredi 16 décembre, l'Armée du Salut et la Croix-Bleue de la localité signalent qu'ils commémoreront cet événement, à 20 heures à la Maison de paroisse. Invitation cordiale à chacun. (Imp)

Ainsi que nous l'avons déjà expliqué («L'Impartial» du 13 décembre), les investissements extrabudgétaires à demander au Conseil général, à fin 1994 et en 1995, se montent à 7,3 millions. Rappelons que chacune des dépenses prévues dans ce programme d'intention doit faire l'objet d'un rapport accompagné d'une demande de crédit. Il est évident que parmi la foison des investissements - dont certains affichent davantage que d'autres un caractère de nécessité - des choix seront indispensables.

Ainsi, s'il serait souhaitable d'entreprendre la deuxième étape de la réfection de la rue des Envers (depuis le numéro 1

Un jeune club «Amicale africaine»

L'île de la réunion

Fondé au Locle au début de cette année, le tout jeune club «Amicale africaine», qui n'a rien d'un ghetto, est pour l'instant resté très discret. C'est lui qui est à l'initiative des soirées tropicales organisées à la Maison de paroisse. La prochaine soirée est agendée pour Saint-Sylvestre.

«Nous, Africains du Locle, réunis dans un petit club ouvert à tous, vu la constante recherche des Africains, durant leurs moments de loisirs, pour des distractions de type africain, avons décidé de créer un club amical africain». C'est ainsi que le club se décrit au début de ses statuts.

Pour l'instant, le comité, présidé par Adrien Luzolo, compte cinq membres fondateurs, explique le secrétaire Roger Mbuyi Mutapila. Celui-ci avait déjà travaillé dans des organisations similaires à Genève, et ses camarades ont profité de son expérience. «Nous voulons avant tout faire plaisir à un public ouvert à tout», explique-t-il, en précisant bien qu'il ne s'agit surtout pas d'un ghetto.

MIAM MIAM!

Le club est tout jeune et doit encore faire ses armes. Raison pour laquelle il n'a encore à son actif que deux soirées tropicales. La troisième sera organisée pour Saint-Sylvestre, à la Maison de paroisse, avec musique, rythmes, boissons, amuse-gueules, par exemple des beignets, du poulet frit ou des feuilles de manioc préparées à la mode africaine! M. Mbuyi Mutapila précise que ce club accueille volontiers tous ceux qui veulent bien donner un coup de main pour les manifestations. Heureusement que «des femmes des membres nous aident, au niveau cuisine».

Il n'y a pas une très grande

communauté africaine au Locle, mais lors de ces fêtes tropicales, les gens sont venus d'autre part, du Jura, même de Berne. Et si les Loclois ne se sont guère déplacés, les frontaliers, eux, ont apprécié. «Ils nous ont demandé si on n'organisait pas cela tous les week-ends!»

Pour l'avenir, le club ne manque pas de projets. Ses statuts

stipulent d'ailleurs que le CAA a pour but d'agrémentez les loisirs des Africains au Locle, en organisant par exemple des bals, des manifestations artistiques, sportives et culturelles, des sorties, des expos ou des conférences. Mais le club a aussi pour but de faire participer à ses activités la population locloise et les enfants. (cld)



Un club où se retrouver.

Africains et Loclois ont certainement des choses à échanger. (Privée)

Noël mexicain à la Crèche des Diablotins

«Z'aime les gran' sombreros»



Gosses sur les planches

Un spectacle haut en couleurs qui a exigé beaucoup d'heures de travail et de patience. (Favre)

A l'occasion de leur fameuse et sympathique fête de Noël, les gosses de la Crèche des Diablotins au Locle se sont exilés pour un très (trop!) court instant sous le soleil des Tropiques. Vêtus à la mexicaine et coiffés d'un imposant sombrero, les acteurs en herbe ont fait vivre au public les aventures palpitantes d'un petit garçon pas comme les autres.

A la suite de la traditionnelle scène de la nativité avec un enfant Jésus en chair et en os réveillé par les éclairs des flashes, les protagonistes se sont transformés en bulles de savon dodues. Transportées en Amérique centrale par la magie du spectacle, elles ont élu domicile dans un village, sis au pied d'une montagne. Un bébé vient de naître. Il a un œil noir et un œil gris. Cette particularité, considérée comme l'œuvre d'un mauvais esprit, lui vaut d'être rejeté par ses camarades. Il se retrouve seul avec sa flûte

et invente une musique d'enfer. Un jour, les événements se déchainent. Un lac menace de déborder et d'engloutir le village. Le jeune garçon est envoyé au charbon pour tenter de sauver la situation. Après moult péripéties lors desquelles il rencontre des jardiniers rigolards, un condor qui veut le manger tout cru et de gros nuages blancs, il réussit sa délicate mission grâce, justement, à sa musique.

Elle a pour effet de calmer les esprits, tant du côté des éléments que des villageois. Ceux-ci accueillent d'ailleurs le héros comme il se doit et l'histoire se termine dans la liesse générale. Devant un joli décor, les comédiens d'un jour ont joué, dansé et montré beaucoup d'enthousiasme dans le rôle de personnages tous plus attachants les uns que les autres. Et tout cela a été le résultat d'un travail de longue haleine, conduit de main de maître par les collaboratrices de l'institution. (paf)

Canton de Maïche: réunion générale des maires

L'industrie au cœur du débat

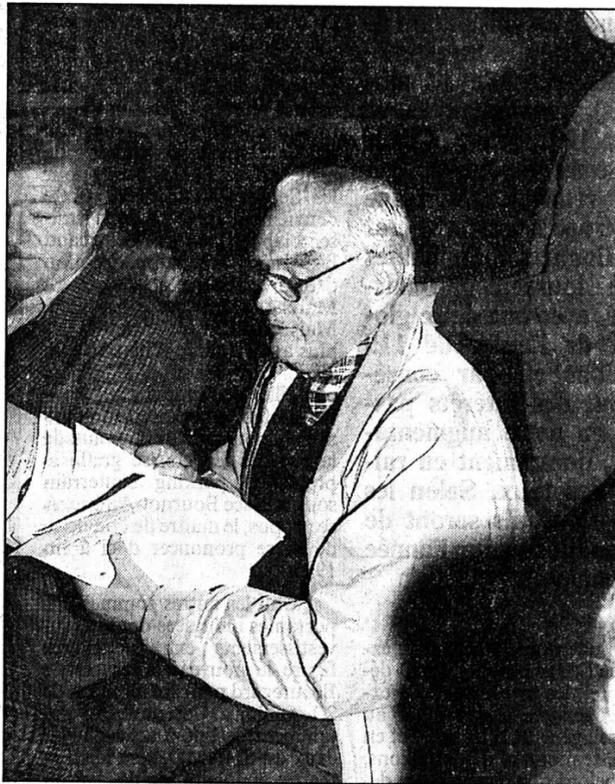
La première réunion générale des maires du canton de Maïche, mardi soir avec le nouveau conseiller général Joseph Parrenin, a surtout porté sur les perspectives industrielles du plateau et accessoirement du val de Morteau.

A l'initiative du conseiller général Joseph Parrenin, une délégation de maires composée de Robert Bessot (Charquemont), Raymond Devaud (Belleherbe), Joseph Parrenin, André Triboulet (Damprichard), Jean Vincenot (Maïche) et Gérard Vuille (Mancenans-Lizerne), provoquera une première rencontre en janvier avec les industriels du Plateau afin d'aborder les problèmes de formation professionnelle, de transfert de technologie et de recherche de financements publics. Cette démarche en direction des entreprises ne recueille pas l'assentiment de Jeanne-Marie Taillard, maire de Goumois, considérant en quelque sorte qu'il y a confusion des genres. «Les élus ne sont pas faits pour gérer les entreprises. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'être une région séduisante, afin que la matière grise reste sur le Plateau», affirme Mlle Taillard qui appréhende donc la question du maintien de l'activité industrielle sous un autre angle d'attaque. «Le mieux que

nous ayons à faire, c'est une entreprise de séduction et faire preuve d'optimisme», ajoute cette élue. Jean Vincenot avouant «ne rien connaître à l'horlogerie» partage une identité de vue avec sa collègue de Goumois, estimant que «les élus n'ont pas à se substituer aux industriels». Joseph Parrenin précise «qu'il ne s'agit pas d'aller à la rencontre des chefs d'entreprises avec un catalogue de propositions, mais dans un esprit d'écoute afin d'inventorier leurs problèmes et voir de quelle manière les élus peuvent intervenir». Cette main tendue aux industriels du Plateau avant d'élargir le débat au val de Morteau rejoint totalement les préoccupations d'André Triboulet prêchant depuis des années pour sauver l'horlogerie du naufrage et endiguer l'hémorragie démographique.

APRÈS FRANCE-ÉBAUCHES

(Maïche, Damprichard et Charquemont ont perdu 1215 habitants de 0 à 39 ans de 1975 à 1990). Le maire de Damprichard, effrayé par le spectre du désert industriel a mardi soir encore exprimé «sa peur de voir arriver la catastrophe pour deux entreprises». Joseph Parrenin, qualifiant la situation de «préoccupante mais pas catastrophique», brosse un état des lieux très contrasté dans les usines du Plateau. Il informe ses collègues, que le Conseil général a effectué six prêts d'honneur pour un



André Triboulet

Le maire de Damprichard se pose en avocat infatigable de la profession horlogère.

montant de 1,8 million de FF à des entreprises du Plateau qui avaient besoin d'un coup de pouce. Le conseiller général du canton, répondant à l'inquié-

tude d'André Triboulet, assure «qu'il a déjà passé un temps fou pour éviter des dépôts de bilan». A ce sujet, il regrette naturellement la disparition à terme de France-Ebauches du site de Maïche, mais déclare s'attacher à la reconversion de l'usine, évoquant la possibilité éventuelle d'y installer un équipementier automobile. Joseph Parrenin croit en tout cas fermement que l'avenir local de l'industrie est davantage lié à ses capacités intrinsèques qu'à la greffe d'entreprises extérieures. Il communique à l'appui de cette affirmation que sur «le secteur de Maïche, il y a 400 emplois aujourd'hui dans sept entreprises qui n'existaient pas il y a quinze ans». Si André Triboulet fonde en outre de grands espoirs sur la coopération franco-suisse, le maire de Maïche est plus dubitatif: «Les horlogers suisses n'ont pas besoin de nous; c'est nous qui avons besoin d'eux». Jean Vincenot plaide aussi avec Jeanne-Marie Taillard pour renforcer l'offre de service sur le Plateau, qui contribuerait, selon eux, à créer un environnement favorable au maintien des usines, de leurs cadres ou encore des fonctionnaires. Ce à quoi répond Joseph Parrenin «qu'il ne faut pas opposer développement des entreprises et action sur l'environnement». Le mois de janvier permettra de vérifier à la faveur d'un premier échange avec les chefs d'entreprises, si ces derniers, ainsi qu'en doute quelque peu Robert Bassot, maire de Charquemont, «sont mûs par une réelle volonté de s'asseoir autour de la table avec les élus».

(pr.a.)

Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Charquemont Déménagement

Les services de la Chambre d'agriculture installés depuis trois ans à Charquemont reviendront dans le chef-lieu du canton le 30 décembre. Les techniciens agricoles emménageront en effet dans la galerie marchande, place du Champ de Foire à Maïche aux côtés de l'agence de la Mutualité sociale agricole. (pr.a)

Maïche

Nouveau gendarme

Pascal Fingonnet, 28 ans, originaire de Dijon, où il exerçait sur les rangs de l'escadron mobile de gendarmerie, vient d'être affecté à la brigade de Maïche. Un autre gendarme est attendu à Maïche au 1er janvier afin de pourvoir au remplacement d'André Crevoisier et de Philippe Grandjean, mutés à Saulx-les-Vesoul et à Champagnole. (pr.a)

AGENDA

Fournet-Blancheroche Blue-Rose à La Côtote

Le groupe Blue-Rose qui explore les registres de la variété du jazz et du blues se produira ce vendredi 16 décembre à 21 h au Refuge de La Côtote. (pr.a)

Frambouhans

Bourse aux timbres

Les amateurs de cartes postales anciennes et les collectionneurs de timbres sont invités à la bourse du Cercle philatélique du Plateau le samedi 17 décembre après-midi à la salle communale de Frambouhans. (pr.a)

Maïche: extension d'Intermarché fortement compromise

Veto du conseiller général

Le conseiller général Joseph Parrenin oppose son veto à l'extension d'Intermarché-Maïche, quatre jours avant le verdict de la commission départementale d'équipement commercial qui devrait suivre les recommandations du commissaire instructeur émettant «un avis défavorable».

«Après avoir pris le temps d'étudier le dossier et avoir largement consulté, ma décision est sans ambiguïté et sans hésitation: c'est non à l'extension d'Intermarché», communique J. Parrenin, motivant cette prise de position par «deux raisons essentielles». Le conseiller général rappelle que, «durant la campagne des cantonales j'avais déjà défendu le respect de l'équilibre entre la grande distribution et le commerce indépendant sur le Plateau ainsi qu'entre les deux moyennes surfaces maïchoises». Il considère par conséquent que «l'agrandissement d'Intermarché casserait cette harmonie avec le risque de voir disparaître

Champion et, pour le cœur du centre ville, le spectre d'une dévitalisation». Joseph Parrenin redoute en effet que, dans l'hypothèse où Intermarché obtienne gain de cause «le centre de gravité de Maïche ne se déplace à la périphérie de la ville en arrêtant à ses portes un potentiel de plus de 2000 consommateurs venant du Clos-du-Doubs sans compter les clients de Charquemont et de Damprichard». Le conseiller général précise «qu'il ne s'agit pas d'attenter à la liberté commerciale, mais de se préserver du risque d'une situation de monopole dangereuse en termes d'aménagement du territoire et néfaste pour le consommateur».

AUX RESTOS DU CŒUR!

S'agissant plus spécialement des habitants du centre ville et du quartier de la Batheuse, M. Parrenin assure que «la disparition du commerce alimentaire de proximité leur couperait les vivres». Aussi, il avoue «ne pas

comprendre l'attitude du maire de Maïche et de son premier adjoint qui ont exprimé un avis favorable à l'extension d'Intermarché, même si une majorité a pu se dégager au conseil pour contrer cette position inconséquente et irreflexive». Joseph Parrenin observe que, «dans la logique de la position du maire et de son premier adjoint, les efforts engagés par les uns et les autres pour structurer et dynamiser le poumon de Maïche gravitant autour de la place du Champ de Foire, seraient ruinés». Et le conseiller général de conclure avec gravité mais non sans un trait d'humour que «les salariés de Champion et les commerçants qui se sont déployés autour de cette moyenne surface n'auraient alors pas d'autre perspective que de s'inscrire aux Restos du Cœur installés dans les locaux tout proches du bureau d'aide sociale». On l'aura compris, le conseiller général qui est aussi agriculteur, défend le bifteck du cru et l'épicerie de quartier, ne voulant pas

que l'on retire le pain de la bouche aux uns et aux autres, pensant qu'il n'est pas sain de déshabiller Paul pour habiller Pierre.

«IMPACT NÉGATIF»

La commission départementale d'équipement commercial qui statuera le 20 décembre sur la demande d'extension d'Intermarché partage semble-t-il les craintes de Joseph Parrenin. En effet, dès le 15 février dernier, l'observatoire départemental du commerce, saisi de ce projet, avertissait «qu'une extension de supermarché de plus de 700 m² à Maïche inverserait le rapport harmonieux actuel à Maïche entre commerce traditionnel et grand commerce au profit de ce dernier». Dans un rapport diagnostique, communiqué le 9 novembre dernier, le responsable instructeur du dossier relève que, «même si les perspectives d'évolution d'Intermarché ne se réalisent pas totalement, celles-ci ne peuvent qu'avoir un impact négatif sur l'artisanat et le

commerce local, renforçant la déstabilisation par un accroissement de la déstructuration sur place». Les Chambres de commerce et des métiers sont sur la même longueur d'onde, si l'on se réfère toujours aux observations mentionnées dans ce même rapport. «L'extension d'Intermarché ne peut se faire qu'au détriment de l'autre supermarché local, du commerce spécialisé et des commerces ruraux de la zone de chalandise», argumente la Chambre de commerce, ce que dit en d'autres termes la Chambre des métiers, soulignant que «l'extension d'Intermarché accentuerait les difficultés du petit commerce local». Le verdict de la Commission départementale d'équipement commercial ne fait quasiment aucun doute dans la mesure où le rapport du service instructeur de la direction de la concurrence et de la consommation a émis «un avis défavorable», pour l'instant confidentiel, en date du 9 novembre 94.

(pr.a.)

VACANCES - VOYAGES

VOYAGES-EXCURSIONS
WITTWER
DIMANCHE 1er JANVIER
Passons ensemble le cap de la nouvelle année à... chut... c'est une surprise.
Repas de fête, cotillons, danse avec le «Duo Jackson»
Fr. 95.-
Demandez notre programme détaillé
Renseignements et inscriptions:
LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 65
Tél. 039/24 15 24
ou auprès de notre agence de voyages

Discretion assurée
SEX SHOP
Gibraltar 18
Tél. 038/25 19 69
2007 Neuchâtel
● Cassettes vidéo XXX vente et location, 1500 titres
● Cuir et latex
● Mode et accessoires
● Gadgets X
● Magazines pour public averti
● Prix imbattables
SEX SHOP NEW SEXYLAND
Rue de l'Etoile 1
Tél. 039/28 10 30
2300 La Chaux-de-Fonds

VENTE D'OCCASIONS
Instruments de musique, matériel sono et studio
Occasions-Appareils de demo-neufs.
Rabais de 15% à 70%. Tous les samedis de 9 h à 17 h. Musicland-Ecluse 21, 2004 Neuchâtel, tél. 038 254 600, fax 038 254 601. 28-7869/4x4

L'annonce, reflet vivant du marché

Cherche
timbres-poste suisses
039/61 16 77
14-761797

DIVERS

CRIEUR
de mises en ventes aux enchères publiques
Marc Brillard
Le Peu-Péquignot
2725 Le Noirmont
☎ privé: 039/53 15 16
☎ prof.: 039/51 11 83
vous assure le plein succès de votre vente volontaire
Conseils - Organisation
Très bonnes références
14-762005

Cuisinière vitrocéramique. Nous remplaçons votre appareil par une cuisinière avec la technique la plus moderne de vitrocéramique.
avant après
C'est aussi possible chez vous sans problème!
Toutes les bonnes marques: Electrolux, V-Zug, Bosch, Miele.
Dans votre succursale la plus proche
FUST
NOUVEAU!
HYPER-FUST à La Chaux-de-Fonds
Boulevard des Eplatures 44
05-170148/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

Neuchâtel: déboulant dans les bureaux, objet insolite, petit cadeau de Noël par excellence

Le tourne-pouces est arrivé

Il fait fureur, dit-on, chez les fonctionnaires et les employés de commune. Aux cadres de couloir, il est vivement recommandé... Les autres, il les fait rire de bon cœur. «Ne restez pas sans rien faire», dit la pub. Le tourne-pouces est arrivé.

«C'est un cadeau de Noël génial!», disent ceux qui ont craqué. Ça oui, mais c'est surtout «un gag», insiste de son côté l'artisan. Un vrai gag, joliment taillé dans une rondelle de bois. Un gag qui se vend en plusieurs modèles: le simple, brut, ou celui, plus cher, qui a été poli, martiné.

«L'idée doit sûrement être aussi vieille que l'expression: se tourner les pouces», assure M. Schupbach. Précisément, elle ne vient pas de lui, mais d'un de ses clients qui, un jour, lui a présenté un bizarre objet à deux trous. L'artisan, tourneur sur bois professionnel établi au Val-de-Ruz, a été chargé d'affiner le modèle et d'en fabriquer une quarantaine pour son client. Ainsi est né le tourne-pouces neuchâtelois. Il y a de cela trois ans.

Emballé par l'affaire, l'artisan en a taillé une centaine... mais, «ça ne se vendait pas, dit-il, alors je les ai donnés à mes clients, un tourne-pouces pour chaque achat important.» Le stock a baissé, mais lentement. «Ça marchait pas, et pourtant, voyez la pub que j'avais fait». Il tend une petite pancarte: «Ne restez pas sans rien faire, tournez-vous les pouces!»

A ce stade, on pique un fourire en pensant à ces milliers de tourne-pouces qui, subitement, ont envahi les bureaux des communes, de l'Etat ou d'ailleurs. Parce que, tout d'un coup, le marché a pris. Au courant de la combine, un médecin en a commandé une dizaine pour sa salle d'attente!... Et puis, l'objet insolite est devenu le must des sorties de boîte, des réunions de personnel et autres. Même un club de personnes âgées en a commandé. «Subitement, on m'en réclame de partout. C'est comme le scoubidou, tout d'un coup, ça part!» Au total, plus de 1200 exemplaires ronronnent maintenant entre les doigts d'employés travailleurs, fainéants, curieux, envieux ou gouenards. Ça favorise sans doute la réflexion. Aux cadres de couloir, on signalera simple-



Sorti des mains d'un artisan

Le tourne-pouces, mode d'emploi: enfilez d'abord le pouce gauche, puis le droite, croisez le reste des doigts et... tournez. Normalement, ça fonctionne sans problème. (Henry)

ment que c'est l'affaire du siècle.

Voilà pour la petite histoire des tourne-pouces. Reste un point. Pareil objet ne pouvait sortir des mains d'un quelconque personnage. A force de tourner son bois, alors que

l'économie carbure aux matières synthétiques, l'artisan est peu à peu devenu unique en son genre. Dans la fine poussière de son établi, on croit déceler une philosophie, à tout le moins, de la poésie. Le temps vaut-il autant

d'argent chez lui qu'ailleurs? Pas sûr. D'un air tranquille, il dit encore: «vous savez, je fais aussi des pendules de radiesthésistes, et aussi bizarre que ça paraît, ça marche!» Miracle.

S.E.

Rédactions

NEUCHÂTEL

(canton)

Tél: 038/21 26 08

Fax: 038/21 38 34

LITTORAL

NEUCHÂTEL (ville)

VAL-DE-RUZ

Tél: 038/24 34 76

Fax: 038/24 34 67

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77

Fax: 038/61 36 82

BRÈVE

La Rincieure
Cyclomotoriste
blessée

Un cyclomoteur conduit par Mme P. R., de Boudrevilliers, circulait, hier à 17 h, de Dombresson à Valangin. Peu avant le lieudit La Rincieure, elle a perdu la maîtrise de sa machine qui a dévié de sa trajectoire sur la droite et a heurté un poteau de signalisation. Déséquilibrée, Mme P. R. a chuté sur la chaussée. Blessée, elle a été transportée par ambulance à l'Hôpital de Landeys. (comm)

AGENDA

La Vue-des-Alpes

Journée de ski de fond

Dans le but de soutenir la promotion du ski de fond dans l'Arc jurassien, le Service cantonal des sports, en étroite collaboration avec le Ski-Club de La Vue-des-Alpes, organise une journée de ski de fond pour la jeunesse. Celle-ci se déroulera le samedi 14 janvier 1995 à La Vue-des-Alpes. Cette manifestation est ouverte à tous les écoliers et écolières des cantons du Jura, Jura-Berne et Neuchâtel, nés de 1979 à 1985. Deux épreuves sont prévues, tout d'abord un cross à skis avec parcours d'agilité, équilibre, adresse, etc..., puis un parcours d'endurance d'une distance de 1,5 km à 4,5 km, selon l'âge des participants. Les inscriptions doivent parvenir au Service cantonal des sports, case postale 156 à Neuchâtel, avant le 11 janvier 1995. La participation est gratuite. Les meilleurs de chaque catégorie seront sélectionnés pour participer à la journée suisse qui se déroulera le 19 mars 1995 au Gantersch. (sp)

Dombresson

Un concert
pour le temple

Dimanche, à 17 h, à la salle de paroisse de Dombresson, aura lieu un concert en faveur du Temple incendié cet été. Au programme, des œuvres de Purcell, Couperin, Bach et Telemann, interprétées par Daniel Golan, Lucienne Plattet, Esther Togni (flûte à bec), Danielle Roulet (chant), Josette Barbezat (clavessin) et J.-R. Grossenbacher (violoncelle). (comm-se)

Val-de-Travers: répartition du «fonds social» de Dubied

Toujours l'épreuve de force

Comment les millions (sept?) de la fortune du «Fonds en faveur du personnel de Edouard Dubied & Cie S.A. à Couvet» seront-ils répartis? Entre les retraités et les actifs, la guerre fait rage depuis trois ans déjà. L'épreuve de force ne semble pas prête de s'interrompre, l'autorité cantonale de surveillance venant confirmer la clé de partage.

On ne referra pas l'historique de cette affaire de fric, et de principes, une page de journal n'y suffirait pas! A elle seule, la décision de l'autorité cantonale, tombée le 1er décembre dernier, tient sur seize feuillets A4...

Il est proposé d'attribuer un quart de la fortune du fonds aux retraités (selon les années de service) et les trois quarts aux actifs au 31 décembre 1987 (date de la cessation d'activité de Dubied). Les actifs se répartiraient l'argent en fonction du plan social de 1988 (lequel te-

nait compte de l'âge, des années de service, du nombre d'enfants, etc...). Aucune des parties n'est totalement d'accord avec cette décision...

RECOURS? OUI, MAIS

La parole à Jean Studer, mandataire des actifs. «Nous continuons à estimer que ce fonds ne peut servir qu'aux personnes employées par l'entreprise en décembre 87. Les actifs ne comprennent toujours pas pourquoi les retraités pourraient bénéficier d'une partie de l'argent. Vraisemblablement, un recours sera déposé contre la répartition décidée.» Toutefois, ajoute M. Studer, si les retraités se satisfont d'un quart du fonds, «nous pourrions reconsidérer notre point de vue sur l'éventualité d'un recours».

Du côté des retraités, la dernière proposition est de répartir le pactole en fonction des années de services de tous (actifs et retraités). Un «melting-

pot» qui reviendrait à attribuer 60% de l'argent aux retraités et 40% aux actifs. Les retraités accepteraient cependant de transiger à 50/50.

JUSQU'AU TF?

Comment vont réagir les retraités à la décision de l'autorité cantonale? Mystère. Une assemblée est convoquée pour la semaine prochaine et les responsables du comité ont pris l'option de ne rien dire avant.

Les parties disposent d'un délai de 30 jours pour saisir la Commission fédérale de recours LPP. Une cour qui s'est déjà prononcée sur cette affaire, annulant une précédente décision de répartition 25/75 (les retraités ayant le droit d'être entendus, ce qui a été fait depuis), mais sans trancher sur le fond. Le dossier est loin d'être classé, l'éventuel nouveau jugement de la commission pouvant faire l'objet d'un recours au Tribunal fédéral. MDC

Rietschle S.A. à Fleurier

Certificat

Entreprise fleurisane de pompes à vide, Rietschle S.A. vient d'obtenir la certification ISO 9002. Après vingt mois d'efforts, la remise officielle du document, valable trois ans, est intervenue jeudi. Le certificat, reconnu internationalement, témoigne de la qualité du processus de fabrication. Un plus important par rapport aux concurrents dépourvus de cette précieuse attestation. Travaillant essentiellement en sous-traitance pour sa maison-mère, sise à Schopfheim en Allemagne, Rietschle Fleurier exporte 80% de sa production. La maison-mère étant elle-même certifiée, elle a souhaité que ses filiales le soient également. Pour l'usine de Fleurier, ce fut l'occasion d'une remise en cause et d'une amélioration générale des hommes, des mentalités et des méthodes. La direction de Rietschle tient à féliciter son personnel pour avoir joué le jeu. Car, la certification, ce sont les collaborateurs qui l'ont obtenue. (mdc-comm)

Devant le Tribunal de police de Neuchâtel

Erreur sur affichage libre

Délicate question: en ville de Neuchâtel, la pose d'affiche est interdite sans autorisation. Faut-il pour autant condamner les contrevenants alors que la police ne les dénonce pas systématiquement et que, surtout, les autorités elles-mêmes reconnaissent qu'il y a un problème en la matière? Une motion, déposée en 1992 par le Conseil général, n'a-t-elle pas abouti à la création d'une commission, commission qui n'a rien fait jusqu'à présent mais que la ville se promet de relancer?

Saisi de la question, hier le Tribunal de police a préféré acquiescer au bénéfice de l'erreur de droit les trois prévenus, membres de l'Association des musiciens neuchâtelois, qui comparaissaient la semaine passée. L'infraction existe, a-t-il constaté, mais elle ne doit pas être sanctionnée. (se)

Restait à régler ensuite la question des frais de la cause. Que faire? Tout mettre à la charge des prévenus équivaudrait à une peine d'amende. Ne rien leur faire payer ouvrirait la porte à l'affichage libre et «tout le monde pourrait s'en prévaloir». Le Tribunal a donc choisi de couper la poire en deux: les prévenus devront s'acquitter de trois fois 40 francs, tandis que l'Etat payera le reste (140 fr). En clair: c'est «un frein» pour ceux qui voudraient «faire n'importe quoi», et «une pression sur le législatif» pour qu'il modifie son règlement. Quant à savoir, comme l'avait plaidé la défense, si la liberté constitutionnelle d'expression inclut la liberté de création et donc celle de présenter une œuvre puis de l'annoncer, le Tribunal n'a pas voulu trancher ce point presque philosophique. (se)

Entre-deux-Lacs

Budgets maussades

Les communes de l'Entre-deux-Lacs (district de Neuchâtel sans la ville) ont établi leur budget pour 1995: une seule l'a conclu avec un bénéfice... Hauterive peut espérer renverser la vapeur à l'heure des comptes avec un déficit présumé de 47.357 francs. Marin-Epagnier prévoit un excédent de charges de 212.400 fr.; Cressier se retrouve avec 568.150 fr. en chiffres rouges; Thielle-Wavre «voit rouge» également avec un excédent de dépenses de 59.360 francs.

Tout aussi morose, le budget de Cornaux prévoit un «trou» de 488.380 fr.; Lignières déplore un excédent de charges de

77.650 fr.; Le Landeron «plonge» de 773.080 francs (la commune a établi un budget distinct et très détaillé de son centre scolaire secondaire «Les Deux Thielles» qui présente un excédent de charges de 2.372.050 fr., réparties à raison de 659.340 fr. pour la commune, 1.712.710 fr. pour l'ESRN).

La commune d'Enges n'est pas plus heureuse: elle s'apprête à éponger un déficit de 60.485 francs. Il reste donc Saint-Blaise, l'unique commune à présenter un budget souriant: 214.020 fr. de bénéfice! Il a fallu trois lectures et vérifications pour s'en convaincre... (at)

Cernier, séance du législatif

Travaux publics mécanisés

C'est un rapport très complet qui a été présenté hier soir par l'exécutif aux élus lors de la séance du Conseil général. En réponse à une motion radicale, demandant un examen des services communaux et du cahier des charges du personnel, le législatif, lors de la dernière séance a refusé une proposition du Conseil communal de recourir à une instance neutre pour effectuer un rapport, aussi s'est-il mis à la tâche. Il a tout d'abord évalué en heures les différents travaux à effectuer et les applications.

Laurent Krügel (PR), a précisé que ce rapport correspond à l'esprit de la motion. Il a été accepté par 18 voix contre 6. Il en

fut de même de la demande de crédit de 75.000 fr pour l'achat d'une jeep et d'un tracteur afin de mécaniser les Travaux publics.

Pierre-Alain Berliani, conseiller communal, a présenté le budget 1995. Il a précisé qu'il y avait certaines augmentations, entre autres celle concernant le système d'alarme plus perfectionné dès avril 1995 (de 1200 à 7800 fr pour le Service des pompiers). Dans les recettes, l'impôt sur les personnes physiques est estimé 3,5 millions de francs, une somme identique au budget de l'année dernière. Finalement, le budget 1995, qui prévoit un déficit de 123.708 fr, a été adopté à l'unanimité. (ha)

Chaumont

Photojournalisme

Installé à Chaumont, l'Institut international de la communication visuelle a lancé un projet de «Promotion du photojournalisme en Afrique». Ce projet, appuyé par la Commission nationale suisse pour l'UNESCO ainsi que celles du Burkina Faso, de Guinée et du Sénégal se déroulera en 95 et 96. Mais en réalité, 12 personnes en activité dans 9 pays africains ont déjà participé avec succès à l'atelier de perfec-

tionnement pour reporters-photographes de la presse indépendante. Leurs travaux, réalisés sur le thème «Image et Démocratie» feront l'objet d'une exposition itinérante en Afrique et en Europe, démontrant ainsi la capacité de ces photographes à produire – au travers de leur culture – une image de l'Afrique susceptible de s'insérer qualitativement dans le marché international. (comm-se)

L'état des forêts bernoises en 1994: quoique les bostryches aient diminué

Une défoliation affolante

L'état des forêts bernoises demeure pour le moins préoccupant: avec un taux de 22% d'arbres endommagés (17% l'an dernier), les sondages de cet automne ont mis en évidence la défoliation la plus grave depuis le début de l'observation des forêts. L'azote et l'ozone sont les principaux responsables, le bostryche ayant diminué nettement.



Canton de Berne

Les forêts sont plus endommagées que l'an dernier, bien que le bostryche ait sérieusement diminué. (Impar-Galley)

Un inventaire systématique, semblable à celui de l'année passée, a permis en effet de mettre en évidence le plus grand taux d'arbres défoliés jamais enregistré dans les forêts bernoises. Ainsi, 22% des arbres ont perdu plus d'un quart de leurs feuilles ou aiguilles. Cette détérioration (17% en 1993) contraste avec l'évolution observée l'année dernière. Grâce à des conditions météorologiques favorables, les dégâts visibles avaient effective-

ment été beaucoup plus limités en 1993. Si la dégradation touche aussi bien les feuillus que les résineux, la situation de ces derniers est cependant plus grave, la détérioration la plus alarmante étant relevée en zone de montagne (plus de 900 m.).

Toutes les études, qu'elles soient cantonales ou fédérales, soulignent les conséquences néfastes des émissions d'azote et d'ozone sur les forêts. En mesurant la croissance en longueur des pousses, on constate que les arbres se développent deux fois moins vite que sur le Plateau. On suppose que la forte charge d'azote dans l'air joue ici un rôle important, ce gaz finissant par empoisonner les arbres. L'azote assimilé par les plantes provient généralement des émissions dues au trafic et à l'agriculture.

INQUIÉTANT

En montagne, par ailleurs, l'ozone fait des dégâts énormes. Les séquelles y sont aussi nombreuses qu'inquiétantes: parasites plus virulents, perte de stabilité due à la diminution de la croissance des racines, augmentation de la croissance du tronc, etc.

Seul point positif de ce rapport, qui ne compense malheureusement pas ses côtés alarmants, la nette diminution des dégâts dus au bostryche, qui ont reculé de 60% environ par rapport à 1993. Les mesures de prévention et de lutte, ainsi que les conditions météorologiques, ont effectivement freiné la prolifération de ces ravageurs. (oid-de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

BRÈVES

Tavannes

Carte blanche à deux artistes

Carte Blanche, par la Bibliothèque des jeunes et Centre d'animation de Tavannes, propose ce vendredi 16 décembre une soirée concoctée par Liuba Kirova, peintre, et Peter Fürst, peintre et sculpteur. Après l'apéritif du vernissage (20 h, les deux artistes proposent un véritable festival de musique animé par Peter Fürst, son trombone, sa flûte traversière et ses sculptures musicales, ainsi que deux musiciens d'«ADN», le fameux groupe de jazz bâlois. En guise d'entracte, Liuba Kirova fera découvrir un échantillon de la cuisine bulgare, confectionné par une équipe de la BJ formée par ses soins. L'exposition des deux artistes est ouverte samedi et dimanche 17 et 18 décembre de 14 à 18 h, jeudi 22 de 18 à 22 h, vendredi 23 de 18 à 20 h. (comm)

Saint-Imier

Nonagénaire

Le 5 décembre dernier, le conseiller municipal Jean-Rodolphe Küng, et le préposé au contrôle des habitants, Yanick Courvoisier, se sont rendus à la rue de Champ-Meusel 18, où ils ont eu le plaisir de fêter le nonantième anniversaire de Jeanne Christe-Chopard. Au nom des autorités municipales, ils lui ont remis le traditionnel cadeau, à savoir deux vrenelis et une gerbe de fleurs. (cm)

Canton de Berne

Pour les Archives de l'Ancien Evêché

Durant sa séance hebdomadaire, le gouvernement bernois a décidé d'accorder 180.000 francs de subventions en faveur des Archives de l'Ancien Evêché de Bâle, situées à Porrentruy. (oid)

Jura bernois

Quatre nouveaux monuments historiques

Le Conseil exécutif bernois vient de placer sous protection deux bâtiments scolaires datant du milieu du 19e siècle, situés à Soubaz et à Champoz, ainsi que deux maisons sises à Saint-Imier, au 40 de la rue du Pont et au 2 de la Place du Marché. Par ailleurs, il a accordé au total 80.000 francs de subventions pour leur rénovation. (oid)

Entretien de la N16: des miettes pour la région!

Exécutifs communaux insurgés

Par un courrier émanant de la Direction des travaux publics et diverses investigations menées immédiatement, les autorités municipales de Tavannes et de Reconvilier ont appris que le Jura bernois ne recevra finalement que des miettes, en ce qui concerne l'entretien de la N16. Voici leur première réaction, en attendant des démarches qui ne sauraient tarder.

Dans un communiqué commun, les Conseils municipaux de Tavannes et de Reconvilier annoncent qu'ils sont bien déterminés à faire respecter les droits du Jura bernois, dans ce qu'ils appellent ce douloureux dossier. Les deux exécutifs s'élèvent fermement contre le refus cantonal de construire, dans la région francophone, un véritable centre d'entretien de la Transjurane.

Un centre pour lequel on se souvient que diverses autorités locales étaient intervenues, au sein d'un comité d'action qui avait d'ailleurs pris la peine de se déplacer dans la capitale pour exprimer leurs vœux à la directrice des Travaux publics, Dori Schaar.

UN «MICROCENTRE» SEULEMENT

C'est par une lettre datée du 7 décembre que les deux exécutifs ont appris la nouvelle qui les ir-

rite au plus haut point, précisait-on hier au secrétariat municipal tavannois.

«Cette lettre nous annonce que le centre d'entretien de la Transjurane ne se fera ni à Tavannes ni à Reconvilier, mais à Court, ce qui ne constituerait pas un véritable problème en soit. Mais en creusant un peu le sujet, et bien que la missive demeure très vague, nous avons constaté que le canton n'envisage pas la construction d'un véritable centre, mais plutôt d'un «microcentre».

Et le secrétariat communal d'ajouter qu'il s'agirait en fait d'un gros hangar, sans plus, étant donné que son coût est estimé à trois millions de francs seulement. «Les véritables centres d'entretien, tels qu'on en prévoit dans le canton du Jura par exemple, demandent un investissement bien plus important».

INTOLÉRABLE

Les deux conseils communaux estiment intolérable que le Jura bernois soit ainsi prétérité, au bénéfice du «supercentre d'entretien de la plaine de Boujean». Et de rappeler, comme l'avaient fait les études menées par le Comité d'action notamment, que le respect des impératifs techniques demande la construction d'un centre d'entretien au point le plus élevé d'une route natio-

nale et à mi-distance du tronçon concerné. Des impératifs que le site de Boujean est loin de satisfaire bien sûr.

De surcroît, les signataires s'étonnent que la Direction des travaux publics ait pris une décision qu'ils qualifient de hâtive, sans en référer au Conseil régional. Un Conseil régional qui avait sollicité récemment le canton à ce sujet et qui attendait les propositions concrètes des communes avant de statuer sur un lieu d'implantation.

SONGEURS...

Plus avant, le communiqué souligne que le Comité d'action N16, formé de députés, de maires et de représentants de l'économie régionale, avait fait appel à des fonctionnaires cantonaux travaillant dans la région, pour étayer ses dossiers.

Or si l'on en croit les signataires, ces fonctionnaires se seraient vu interdire, par la Direction des travaux publics, toute participation aux séances du comité. Et les deux exécutifs de préciser qu'une telle attitude, de la part de Berne, les laisse songeurs...

Reste que les conseils communaux de Tavannes et de Reconvilier, qui révéleront leurs prochaines démarches en temps voulu, n'ont pas l'intention d'en rester là. (de)

Contrôles intensifiés par la police

Une période «chaude»

Le début de l'hiver est une période à hauts risques, en matière d'accidents de la route et de criminalité. C'est pourquoi la police a accentué ses services nocturnes, dans la région.

En intensifiant ses contrôles nocturnes, la police cantonale entend mettre l'accent sur la sécurité. Car l'expérience démontre qu'à cette saison, l'activité est particulièrement grande, tant en matière de circulation routière que dans le domaine de la criminalité.

Stefan Blätter, chef de la police régionale du Jura bernois et du Seeland, expliquait hier les raisons de la campagne menée par ses services, la semaine dernière et cette semaine.

LE FROID ET ... LE PORTE-MONNAIE

En ce qui concerne les accidents de la circulation, de nombreux cas sont dus, en cette saison, à une vitesse inadaptée aux conditions d'un hiver naissant. Pluie, brouillard, neige éventuellement et chaussées verglacées entravent évidemment la circulation, souligne le Dr Blätter.

En ajoutant que ces facteurs exigent, non seulement des automobilistes, mais également des conducteurs de deux-roues et des piétons, une attitude vigilante, une adaptation à ces conditions nouvelles et un comportement correct dans le trafic.

Par ailleurs, si les risques d'accidents sont sensiblement plus élevés qu'en d'autres périodes de l'année, il est également connu de la police que la fin de l'an voit des groupes de personnes les plus divers séjourner ou passer dans la région pour y augmenter leur revenu annuel par des agissements malhonnêtes...

Et Stefan Blätter de préciser que de nombreux cambrioleurs s'activent traditionnellement à cette saison, dévalisant les ménages, les logements, les magasins et perturbant la sécurité.

POUR «PRODUIRE» DE LA SÉCURITÉ

Soulignant que les citoyens attendent de la police cantonale qu'elle «produise» de la sécurité,

à savoir qu'elle la garantisse sur les routes et qu'elle en apporte le sentiment au sein de la population, M. Blätter précise que cela demande une présence accrue de ses services.

«Ces considérations nous ont incités, la semaine dernière et cette semaine, à adapter notre plan d'engagement aux nécessités, c'est-à-dire à assurer une grande présence de la police.»

Remerciant les citoyens pour la compréhension dont ils ont fait preuve durant les contrôles fréquents de cette quinzaine, le chef de la police régionale estime primordial d'informer la population sur les objectifs d'une telle opération. Objectifs qui sont donc de deux ordres, à savoir essayer d'empêcher que des accidents de la route ne se produisent d'une part, prendre des mesures ciblées pour enrayer le nombre de cambriolages, en recrudescence en fin d'année, d'autre part. (comm-de)

Encourageants

La prévention - les contrôles de cette quinzaine en font partie - appartient aux préoccupations primordiales de la police. Et si ces effets ne sont certes pas chiffrables exactement, il est cependant des statistiques qui tiennent lieu d'encouragement certain. Ainsi, au niveau de la circulation routière, les accidents enregistrés entre le 1er janvier et le 30 novembre, dans le Jura bernois, ont passé de 502, l'année dernière, à 395 cette année.

En matière de criminalité, les statistiques révèlent que les cambriolages, au nombre de 301 sur l'ensemble de 1993 (286 en 92, 254 en 91), n'ont atteint encore «que» le total de 167 cas durant les onze premiers mois de l'année en cours. Durant la même période, on a enregistré, toujours dans le Jura bernois, 355 cas de vols, contre 425 sur les douze mois de 1993 et 450 sur ceux de 1992. (de)

Cour suprême bernoise

Guillaume-Albert Houriet persiste et signe

Le député radical bernois Guillaume-Albert Houriet se refuse à payer l'amende de 300 francs que lui a infligée la Cour suprême bernoise pour dommages à la propriété et contrainte. En 1991, le chef de file du groupe antiséparatiste Sanglier avait perturbé une réunion autonomiste.

Dans une lettre ouverte diffusée jeudi, Guillaume-Albert Hou-

riet prie le canton de transformer son amende «en jours de prison ou de travaux forcés». Il affirme ne pas pouvoir effectuer le versement pour des raisons morales. «Jamais je ne trahirai mon pays, la partie francophone du canton de Berne, ou accepterai de payer pour l'avoir défendu», écrit-il.

Il demande en outre de pouvoir payer les 389 francs de frais

de justice en plusieurs versements. Sa situation financière reste précaire, vu qu'il a été victime de «très coûteux attentats, par trois fois en huit ans», affirme-t-il.

La Cour suprême du canton de Berne a finalement condamné le député radical à payer 300 francs d'amende et 389 francs de frais judiciaires en août dernier. (ats)

Alors que l'opération fait boule de neige

Les surprises de «Nez rouge»

Il y a cinq ans que le renne de «Nez rouge» a été cueilli au Québec pour être parachuté sur le Jura. Depuis l'animal a fait des petits et il court sur toute la Romandie, sur quatre cantons alémaniques et seize régions de France, alors que l'Allemagne et l'Autriche s'intéressent vivement à cette action qui voit, lors des fêtes de fin d'année, des chauffeurs bénévoles reconduire les fêtards à la maison. Il n'y a guère que la Croix-Bleue à faire barrage... Dans le terrain, les sorties de «Nez rouge» réservent parfois des surprises...

un déménageur parti en rade dans un bar avec son immense bahut. «Nez rouge» a dû réveiller un chauffeur de poids lourd pour rapatrier ce petit monde.

Signalons enfin ce coup de foudre d'une bénévole ajoutote de 70 ans qui, devant aller chercher un «client» au relais d'Ajoie, a découvert cette discothèque qu'elle fréquente depuis régulièrement...

600 BÉNÉVOLES

Dans le Jura et en 5 ans, ce sont 600 bénévoles qui ont prêté main forte à «Nez rouge». Cette année, il en manque encore quelques-uns pour la montagne (ils peuvent s'inscrire auprès de René Jaquet à Saignelégier). C'est dire l'engouement que suscite cette action qui a transporté l'an passé 1251 personnes dans douze régions (Bulle, La Chaux-de-Fonds, Delémont, Fleurier, Genève, Morges, Neuchâtel, Payerne, Porrentruy, Saignelégier, Tavannes et Vevey).

FEU VERT DOUANIER

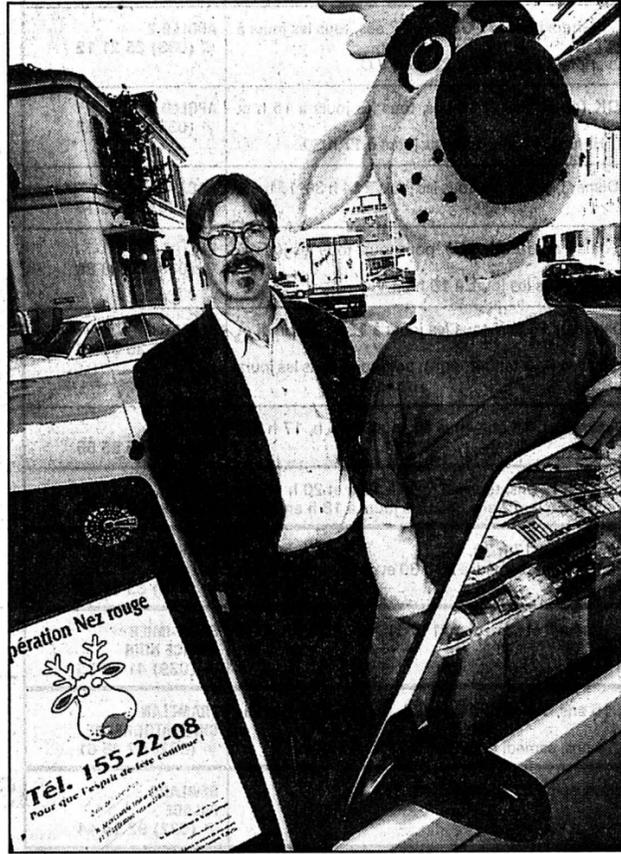
Huit nouvelles antennes s'ouvrent cette année: Val-de-Ruz, Fribourg, Aigle et Nendaz (action d'un gendarme et des pompiers) ainsi que quatre régions alémaniques: Aarau, Zurich, Zoug et Singine.

Trois bonnes nouvelles enfin pour le petit renne. Même si le spot TV d'une minute coûte 10.600 francs sur la TSR le dimanche soir, «Nez rouge» fera son apparition sur les petits écrans. Secundo, les douanes ont donné le feu vert à ce que les bénévoles conduisent des voi-

tures étrangères (impossibilité auparavant de ramener un frontalier par exemple). Enfin et pour la première fois, une assurance de la place fait un geste important pour assurer les véhicules de «Nez rouge» durant ces deux semaines. Le but de l'opé-

ration est tout de même d'éviter des accidents... Notons enfin que les pourboires recueillis par les chauffeurs bénévoles iront cette année à la toute jeune section du MJSR qui s'engage en faveur de la jeunesse.

Mgo



Le Dr Jean-Luc Baierlé et le renne mascotte. Voilà cinq ans que le médecin cantonal a importé «Nez rouge» du Québec. (Bist)

Ancien chef du Béliet Daniel Pape mis en accusation

Le ministère public de la Confédération a dressé l'acte d'accusation à l'encontre de l'ancien animateur du groupe Béliet, Daniel Pape, et de deux autres membres du mouvement. Ils sont accusés en relation avec les attentats à l'explosif commis le 7 janvier 1993 à Berne et Courtelary. L'acte d'accusation est actuellement examiné par le Tribunal fédéral, a indiqué à AP le juge fédéral Karl Spühler.

Une décision concernant la recevabilité de l'accusation sera prise d'ici à fin janvier prochain, a précisé le président de la Chambre d'accusation du Tribunal fédéral. Si celle-ci est déclarée recevable, les trois personnes devront comparaître devant la Cour pénale du Tribunal fédéral, peut-être en été prochain.

Le 7 janvier 1993, un membre du groupe Béliet, Christophe Bader, avait été tué dans l'explosion de sa voiture à Berne alors qu'il préparait un attentat.

Le même jour, une explosion s'était produite à Courtelary, devant la maison du député antiséparatiste du Grand Conseil bernois, Guillaume-Albert Houriet.

Deux membres du Béliet avaient été arrêtés par la suite en relation avec ces explosions.

Quant à l'ancien animateur du Béliet, Daniel Pape, il avait été arrêté à fin février 1993 après la découverte dans sa cave d'une cinquantaine de grenades de l'armée suisse.

(ap)

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVE

Boncourt

Non à une place Roland-Béguelin

Au cours de l'assemblée communale, les citoyens de Boncourt ont rejeté par 33 voix contre 9 et une quarantaine d'abstentions le projet de création d'une place baptisée au nom de Roland Béguelin, ancien secrétaire du Rassemblement jurassien. Les opposants ont fait valoir que d'autres citoyens locaux mériteraient eux aussi qu'une place ou une rue porte leur nom. (vg)

AGENDA

Conteur à Saignelégier «L'enfant du corbeau»

Dans le cadre des manifestations entourant l'exposition consacrée à l'exploitation sexuelle des enfants, une soirée conte est prévue aujourd'hui à Saignelégier (20 h 30 à l'Hôtel de Ville). Pierre Schwaar, qui vit actuellement en France mais qui vient de Saint-Imier, dira des contes de sa composition. «L'enfant du corbeau» n'est pas noir-noir. Il englobe des contes optimistes, merveilleux et surtout une présence plus marquée des femmes. (mgo)

Matins classiques à Saignelégier

Avec Marlène Guenat

Le piano préparé de John Cage tient dans ce qu'il a introduit des objets étrangers dans les cordes du piano pour en modifier les sonorités et obtenir un véritable orchestre de percussion. C'est sur cet engin que Marlène Guenat interprétera des sonates et interludes de John Cage, œuvre qui exprime les neuf émotions permanentes de la tradition esthétique de l'Inde. Une œuvre étrange à découvrir le dimanche 18 décembre à 11 heures au Café du Soleil à Saignelégier. Collecte à la sortie. (mgo)

Boécourt

Ministres sortants fêtes

Le PDC Jura se réunit en assemblée ce soir à la Halle des fêtes de Boécourt. A cette occasion, il fêtera ses élus au Parlement et au Gouvernement ainsi que leurs colistiers. Il prendra également congé de ses deux ministres démocrates-chrétiens sortants, Pierre Boillat et François Lachat ainsi que des députés qui quittent le Parlement. (mgo)

Familles de réfugiés menacées d'expulsion

Grande action de soutien

Une vingtaine de personnes de Courgenay - Courtemaury, dans un but humanitaire et avec l'appui des églises, viennent de lancer une grande opération de soutien envers deux familles de réfugiés du Kosovo. Leurs demandes d'asile ont été écartées. Bien que des recours soient pendants, ces familles devraient être expulsées en janvier prochain. Ces dernières résident en

Suisse depuis trois ans et depuis deux ans à Courgenay. Ces deux familles (cinq enfants au total) sont honorablement connues et unanimement appréciées à Courgenay. Les enfants les plus âgés ont été admis à l'école et jamais une plainte n'a été relevée à l'encontre de ces demandeurs d'asile. Leur renvoi au Kosovo, dans le climat d'insécurité qu'on connaît et au regard

de l'attitude des autorités serbes, qui refusent de les accueillir, constitue, pour le comité d'action, une grave atteinte aux pratiques humanitaires de notre pays.

Une récolte de signatures est en cours pour s'opposer à ce renvoi. Elle est appuyée par l'ancien président du Parlement jurassien, Michel Cerf.

Mgo

Noël des aînés au Noirmont

Une fête de l'amitié réussie

Dernièrement, le Noël des aînés du Noirmont, parfaitement organisé par les dix-sept membres du comité de carnaval, secondés par leur épouse, a connu une nouvelle fois le succès. Un succès que l'on doit à l'excellent repas concocté par Jean-Marie Stauffer et son équipe, aux productions de jeunes chanteurs et musiciens, à l'ambiance du musicien Guy Queloz, aux contes et petites histoires des aînés.

Les aînés, s'ils ne viennent pas tous à cette fête, étaient néanmoins une bonne centaine à être salués par Anne-Françoise Chapuis, conseillère communale, et Olivier Boillat, président du comité du carnaval. Hommage a aussi été rendu à tous par M. l'abbé Jean-Marie Berret pour la paroisse. Un délégué de son conseil, Jean Marulier, était également présent.

«Nous avons le plaisir et la joie de partager avec vous un moment de bonheur» a déclaré le maire Germain Froidevaux. Au nom des autorités villageoises, il a adressé, à tous et à

toutes, des vœux de bonne santé, d'amitié tout en souhaitant passer ensemble encore beaucoup de Noël. Il a remercié les jeunes, notamment l'équipe de carnaval qui a chaleureusement mis sur pied cette rencontre de la reconnaissance: «... Il y a dans ce geste de la bonté, de la tendresse. C'est aussi leur façon de vous dire merci pour tout ce que vous avez fait pour le village.»

Le maire, relevant que les temps n'étaient pas faciles, déclara encore: «Chaque famille, chaque communauté a ses problèmes. Il n'y a plus de travail pour tous, il n'y a plus d'argent dans les caisses. Et pourtant nous n'avons pas le droit de nous décourager. Nous devons continuer l'effort, essayer de trouver des solutions. Les enfants ont besoin d'écoles pour apprendre, les ouvriers ont besoin de travail. Nos aînés ont besoin de tendresse et d'affection. Si ensemble nous voulons construire l'avenir, chacun a sa place avec ses propres moyens. Alors il fera bon vivre au Noirmont».

Lors de cette fête, les jeunes

de «Génération» étaient présents, dirigés par Pascal Arnoux qui se sent à l'aise avec ses jeunes chanteurs qui se produiront en concert ce soir à l'église. L'ensemble des jeunes musiciens ont offert aux aînés des morceaux de choix, des duos et des quatuors qui ont été vivement applaudis. Les jeunes musiciens, qui viennent de toutes Les Franches-Montagnes, étaient placés respectivement sous la direction de Nicolas Simon et Florian Lab. Tous ont fait la démonstration de leur talents musicaux! Autres productions: le conte d'Henriette Gaume, petite histoire et chant des deux Marie, celle du Peu-Péquignot et celle du Noirmont; les boutades de Jean Gigon; les morceaux de musique à bouche de Zénon Prétôt.

Les aînés ont également pu s'adonner au loto, un jeu qu'ils ont apprécié. Enfin, le speaker Robert Kilcher a fort bien animé la venue de saint Nicolas qui a distribué de nombreux cadeaux. Bref, une fête réussie et pleine d'amitié! (z)

Energie du Jura S.A en assemblée

Ça gaze!

Energie du Jura S.A. (EDJ) a tenu sa 5e assemblée générale des actionnaires, hier à Delémont, sous la présidence de M. François Mertenat, ancien ministre. Il a présenté les comptes de l'exercice 1993-1994 (clôture à fin septembre) qui présentent un excédent de recettes de 771 francs, après l'utilisation de 200.000 francs de subvention cantonale et l'amortissement de 66.000 francs des installations.

Alors que la consommation d'énergie a baissé en Suisse, les achats-ventes de gaz d'EDJ ont augmenté de 26% à près de 45 millions de kilowattheures, pour un montant de 1,14 million (+15%). Le gaz a subi deux baisses de tarif de 8% en janvier et de 11% en avril dernier. Le produit des taxes de raccordement augmente de 255.000 à 329.000 francs, mais les intérêts bancaires croissent aussi de 251.000 à 278.000 francs.

A moyen terme, EDJ entend étendre son réseau de gaz à Rossemaison, Courtételle, Courfaivre, Courroux et Bassecour, toutes communes actionnaires.

Le capital social se monte à 6,4 millions. EDJ dispose encore de 400.000 francs de subvention étatique, destinée à équilibrer ses comptes jusqu'à l'atteinte du seuil de rentabilité.

POURPARLERS AVEC LES FMB

Le ministre François Mertenat a indiqué que les pourparlers se poursuivent avec les Forces motrices bernoises, en vue de la création d'une société mixte - à majorité jurassienne - qui rachètera le réseau jurassien des FMB et distribuera l'électricité. Les modalités de cette transaction ne sont pas arrêtées. La nouvelle société pourra soit acheter du courant aux FMB soit à d'autres fournisseurs, ou en produire elle-même, par exemple à partir de centrale à gaz qu'alimenterait EDJ. L'objectif est d'avoir la maîtrise sur l'approvisionnement énergétique et la politique tarifaire. Les négociations devraient aboutir l'année prochaine. Hier soir, l'assemblée des actionnaires d'EDJ a ratifié les comptes de 1993-1994.

V. G.

Mineurs au bistrot

La police avertit

La police jurassienne tient à rappeler que la fréquentation des auberges et des salons de jeux est interdite aux jeunes en âge de scolarité.

Depuis quelques mois, il est constaté une forte recrudescence de la fréquentation des établissements publics par les adolescentes et les adolescents.

C'est autant de risques pour ces jeunes de se frotter aux milieux de la drogue.

Aussi la police cantonale annonce-t-elle qu'elle va renforcer ses contrôles.

Elle rend dans la foulée les exploitants attentifs au fait qu'ils seront dénoncés s'ils ne respectent pas la loi. (mgo)

CINÉMAS

REGARDE LES HOMMES TOMBER (de J. Audiard avec J. Yanne), 14 ans, tous les jours à 20 h 30, samedi et dimanche aussi à 17 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
MIRACLE SUR LA 34 ^e RUE (de L. Mayfield avec R. Attenborough), pour tous, tous les jours à 18 h 30, samedi, dimanche et mercredi aussi à 16 h. LES COMPLICES (de C. Shyer avec J. Robert), 12 ans, tous les jours à 21 h.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
LE ROI LION (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, tous les jours à 16 h 30, 18 h 45 et 20 h 45, samedi, dimanche et mercredi aussi à 14 h.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE (de N. Jordan avec T. Cruise), 16 ans, tous les jours à 18 h 15 et 21 h, samedi, dimanche et mercredi aussi à 15 h 30.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
PETIT PAPA BASTON (de et avec T. Hill), pour tous, tous les jours à 18 h 30 et 21 h, samedi, dimanche et mercredi aussi à 16 h.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE (de N. Jordan avec T. Cruise), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
POUR L'AMOUR D'UNE FEMME (de L. Mandoki avec A. Garcia), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O., et 20 h 15. PULP FICTION (de Q. Tarantino), 16 ans, vendredi et samedi à 23 h en V.O.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
L'ÉTRANGE NOËL DE MONSIEUR JACK (de H. Selik), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 45, vendredi et samedi aussi à 23 h. FORREST GUMP (de R. Zemeckis avec T. Hanks), 12 ans, tous les jours à 17 h 30.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
LE ROI LION (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, tous les jours à 14 h 30, 16 h 45, 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
MILLIARDAIRE MALGRÉ LUI (de A. Bergman avec B. Fonda), pour tous, tous les jours à 15 h et 20 h 30. LES LUMIÈRES DE LA VILLE (de C. Chaplin), tous les jours à 18 h en V.O.	BIO ☎ (038) 25 88 88
TIME COP (de P. Hyams avec J. C. Van Damme), 16 ans, tous les jours à 18 h, vendredi et samedi aussi à 23 h. MIRACLE SUR LA 34 ^e RUE (de L. Mayfield avec R. Attenborough), pour tous, tous les jours à 15 h et 20 h 30.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
LA MACHINE (de F. Dupeyron avec G. Depardieu), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	REX ☎ (038) 25 55 55
LES COMPLICES (de C. Shyer avec J. Roberts), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 15. BAB EL-OUED CITY (de M. Allouache avec N. Kaci), 12 ans, tous les jours à 18 h en V.O.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
THE CROW. 16 ans, vendredi à 20 h 30, dimanche à 17 h 30. LE COLONEL CHABERT (avec G. Depardieu), 12 ans, samedi à 20 h 30 et dimanche à 15 h et 20 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
GROSSE FATIGUE (de et avec M. Blanc), vendredi et samedi à 21 h, dimanche à 17 h 30 et 20 h 30.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
WOLF (de M. Nichols avec J. Nicholson), 16 ans, vendredi à 20 h 30, samedi à 21 h et dimanche à 17 h. LE COLONEL CHABERT (de Y. Angelo), 14 ans, samedi à 18 h et dimanche à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
TUEURS NÉS (de O. Stone), 18 ans, vendredi, samedi et dimanche à 20 h 30.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
BACKBEAT (de I. Softley avec S. Lee), vendredi à 20 h 30, samedi à 20 h 45 et dimanche à 20 h 30.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
LE CLIENT (de J. Schumacher avec S. Sarandon), vendredi et samedi à 20 h 30, dimanche à 15 h 45 et 20 h.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. CONCERT: F. De Ribapierre nonet, le P'tit Paris, à 22 h. THÉÂTRE: «La Panne», de Dürrenmatt, par le Théâtre d'Ailleurs, Beau-Site, à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. SPECTACLE: La revue de Cuhe et Barbezat, Casino, à 20 h 15.	LE LOCLE
CONCERT: The Beatles by Liverpool, Bar de la Poste, à 22 h 30.	LA CHAUX-DU-MILIEU
CONCERT: la chorale Cantabile et l'Orchestre de chambre de Neuchâtel, Temple du Bas, à 20 h 15. THÉÂTRE: «Je tiens à dire tout de suite...», de C. Thébert, Théâtre du Pommier, à 20 h 30.	NEUCHÂTEL
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Hôtel-de-Ville, L.-Robert 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Coop, rue du Pont 6, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Bugnon, rue des Epancheurs, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111 HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELEGIÈRE (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14-20 h; mardi à vendredi 10-20 h; samedi, 10 h-16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi à vendredi, 13 h 45 à 18 h; samedi, de 10 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi à vendredi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30-18 h; mercredi 13 h 30-20 h; vendredi 13 h 30-17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. «Scènes de famille», jusqu'au 26 février 1995. Ouv. mercredi, samedi et dimanche de 14 h-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. «Images du Brésil et du Pakistan», jusqu'au 31 décembre. «Perception du relief», jusqu'au 31 décembre. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14 h-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattier - collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). «Formes du temps», triennale de la SPAS cantonale. Jusqu'au 15 janvier. Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Franche-Comté, Jura: terre d'inventeurs sociaux». Jusqu'au 5 mars 1995. «L'Eglise mennonite en Pays neuchâtelois», jusqu'au 5 mars.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1 ^{er} dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Dix graveurs italiens, jusqu'au 15 janvier. De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Ouvert sur demande pour les groupes dès 15 personnes.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIX ^e siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. «Going West», art populaire suisse en Amérique, jusqu'au 19 février. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «Marx 2000», jusqu'au 22 janvier 1995. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Brésil, terre de pierres», jusqu'au 30 avril 1995. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Atelier Bourquin, démonstration sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
GALERIES	
DU MANOIR. Papiers peints (Arnal, Velickovic, etc.). Jusqu'au 22 décembre. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. J.-C. MEIER. Frossard, premier accrochage, jusqu'au 23 décembre. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. VILLA TURQUE. 23 artistes pour Médecins du Monde, jusqu'au 20 janvier 1995. Sur rendez-vous, ☎ 039/23 52 32. LES ARBRES. Pierre Oulevay, sculptures et dessins. Jusqu'au 31 décembre. Tous les jours 10 h-17 h. Marcel Rebetez, tissages, papiers, marionnettes, jusqu'au 22 janvier. SONIA WIRTH-GENZONI. De Lucien Schwob à Charles L'Éplattier. Lundi-samedi 14-18 h. ÉCOLE CLUB MIGROS. Francis Maurin, sculpture, jusqu'au 23 décembre. Lundi-vendredi 10 h-12 h et 14 h-20 h 30, vendredi 17 h. GARE DE L'EST. Nina Alvarez, peinture et bijoux, Chs-M. Hirschy, sculptures. Jusqu'au 23 décembre. Mardi-samedi 14 h-19 h, dimanche 10 h-12 h. CLUB 44. Vèrene Monnier-Bonjour, peinture, jusqu'au 30 décembre. Lundi-samedi 11-15 h et 18 h 30-24 h. UBS. May Essig et Albert Steiger, aquarelles et dessins, jusqu'au 3 mars.	LA CHAUX-DE-FONDS
LA RÉSIDENCE. Roland Colliard, huiles et aquarelles, jusqu'au 8 janvier. 10-20 h.	LE LOCLE
LE FOYER. François Mercier, photographies, jusqu'au 31 janvier. Tous les jours, 10 h-18 h.	LA SAGNE
AMIS DES ARTS. Aloys Perregaux, aquarelles, jusqu'au 30 décembre. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DITESHEIM. Ilse Lierhammer, peinture, dessin, gravure, jusqu'au 5 février. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. J.-M. Boillat, sculpture, Mica, peinture-dessin, jusqu'au 23 décembre. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. DU POMMIER (CCN). Peinture chinoise, jusqu'au 23 décembre. Lundi-vendredi 10 h-12 h et 14 h-19 h. TOUR DE DIESE. 20 artistes suisses et étrangers, peinture-sculpture. Mardi-vendredi 14 h 30-18 h 30, samedi 10 h-12 h 30 et 14 h 30-17 h 30. FOYER HANDICAP. Raphael Domjan, photographies, jusqu'au 24 décembre. ARCANE. Ulla Marthe, sculpture-dessin, jusqu'au 24 décembre. Mercredi-vendredi 14 h-18 h, samedi 14 h-17 h. MDJ ART CONTEMPORAIN. «Playlists», jusqu'au 15 janvier. Mercredi-dimanche 14-18 h.	NEUCHÂTEL
COÏ. «La linea», gravures italiennes, jusqu'au 24 décembre. Mardi-samedi de 15 h 30 à 18 h 30.	PESEUX
L'ENCLUME. Florence Francon, peinture sous verre, jusqu'au 18 décembre. Mercredi-lundi 15-18 h 30.	BÔLE
P.-Y. GABUS. André Evard, jusqu'au 15 février. Lundi-samedi 10 h-18 h, dimanche 14 h-18 h.	BEVAIX
DU CHÂTEAU. Patrick Honegger, sculptures, jusqu'au 31 décembre. Mardi à dimanche 10 h-21 h.	MÔTIERS
2016. Claudine Grisel, sculpture, jusqu'au 23 décembre. Mercredi-dimanche 15 h-19 h.	HAUTERIVE
NUMAGA. Armande Oswald, peinture, jusqu'au 22 décembre. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
JONAS. Artistes de la galerie. Mercredi à samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche jusqu'à 17 h.	PETIT-CORTAILLOD
DI MAILLART. Alexandre Blagovetchenski, aquarelles, jusqu'au 23 décembre. Mercredi-jeudi 14-18 h, vendredi 14-21 h, samedi 9 h 30-12 h et 14-18 h.	LE LANDERON
CCL. Marie-José Hug-Schwarz, huiles, aquarelles, gravures, jusqu'au 18 décembre. Mardi-samedi 14 h à 18 h.	SAINT-IMIER
NOËLLA G. «Verre, vert, vers l'art». Lundi, jeudi, vendredi 14 h-18 h.	LA NEUVEVILLE
DU SOLEIL. Adrien Dubois, peinture et dessin, jusqu'au 8 janvier. Mardi-dimanche 9 h-23 h.	SAIGNELEGIÈRE

COMMUNIQUÉS

Formation d'ambulancier

Lauréats neuchâtelois

Le Centre Fernand Martignoni, à Pully, a procédé récemment, lors d'une cérémonie, à la remise de leur certificat de formation de base aux ambulanciers ayant terminé avec succès leur formation dans l'année.

Parmi les lauréats, on trouve, pour la région, MM. Jean-Michel Aymon, Olivier Gsteiger et Pascal Schaffter, de la Police locale du Locle; Giuseppe Merola et Christophe Surdez, de la Police locale de La Chaux-de-Fonds; Jean-Claude Barbezat, Yves Buhler, Otello Quaranta et Laurent Ranzoni, du Service d'incendie et de secours de Neu-

châtel; Jean-Luc Chopard et José Sobral, des Ambulances Roland, de Neuchâtel.

Cette formation de base, théorique et pratique, d'une durée de six mois, s'effectue en cours d'emploi. Elle est reconnue par la Commission médicale de sauvetage de la Croix-Rouge suisse.

Lors de cette cérémonie, il a également été remis le diplôme d'enseignant en secours d'urgence à M. Rémy Barthel, ambulancier, directeur des Ambulances Roland, à Neuchâtel.

(Imp)

Formation d'intervenants en matière de toxicomanies

Lauréats régionaux

Sur mandat de l'Office fédéral de la santé, le Groupe romand d'études sur l'alcoolisme et les toxicomanies a organisé de 1993 à 1994 la première formation continue dans le domaine des addictions en Suisse romande. Celle-ci comportait à la fois des journées de perfectionnement et un cycle de formation aboutissant à un certificat.

Parmi les personnes ayant

reçu ce certificat, lors d'une récente cérémonie qui s'est déroulée à Yverdon-les-Bains, on trouve, pour la région, Mmes Claudine Chatelain, de Saint-Imier, Gabrielle Devaud Jeannotat, de Delémont, Marie-France Mauron, de Tavannes et Gisèle Siegenthaler, de La Chaux-de-Fonds, ainsi que M. Pascal Maurer, de Delémont.

(Imp)

Les contrôleurs et monteurs «ATMO» apparaissent!

Un Neuchâtelois à l'honneur

La révision de l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair 92) a introduit le contrôle des chauffages au gaz, à l'instar de ce qui existait déjà auparavant pour les chauffages à mazout.

Le contrôleur officiel (ramoneur) dénonce les installations non conformes puis les monteurs (tiers spécialisés) les réglent. A partir de 1995, les autorités cantonales romandes n'accepteront le contrôle après réglage que si les monteurs ont une formation reconnue.

C'est dans ce contexte que la Société des gaziers de la Suisse

romande a créé pour les spécialistes en appareils à gaz à brûleur atmosphériques un cours «ATMO», organisé en collaboration avec l'Association suisse de l'industrie gazière (ASIG), la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE), l'Association suisse des fournisseurs d'appareils à gaz (AFAG) et les autorités.

Parmi les tiers spécialisés ayant passé avec succès les examens, on trouve en tête des meilleurs résultats le Neuchâtelois Laurent Giauque, de l'entreprise Daniel Giauque, à Neuchâtel. (comm)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

La Suisse: un pas en avant, cent en arrière

A l'écoute du résultat de la votation sur la loi contre les étrangers, j'éprouve un sentiment de rage, de dégoût pour notre gouvernement.

En effet, quelques semaines après l'acceptation d'une loi protégeant les personnes d'une autre race, le gouvernement a eu l'audace, la malhonnêteté de profiter des conjonctures peu encourageantes, mais surtout du Letten, pour baser sa campagne d'information au sujet d'une loi élaborée en un temps record, totalement contraire aux Droits de l'homme.

Mais comment peut-on encore avoir confiance en une Suisse qui se renferme de plus en plus, qui va mettre derrière les barreaux des êtres humains dont la seule faute sera d'avoir été obligés de fuir leur pays ou de s'être fait voler leurs papiers.

Ce qui est grave dans tout cela, c'est que nos dirigeants, au lieu de montrer l'exemple (celui d'accueillir à bras ouverts une personne venue, par la force des choses, trouver un petit peu de paix dans notre beau pays (!), font totalement le contraire: ils arrivent à faire croire au peuple que les problèmes de notre société (chômage, drogue, etc) proviennent des étrangers.

Bravo à nos élus pour leur sens des responsabilités et leur courage, il est clair qu'il est très

facile de s'attaquer aux plus défavorisés...

Bientôt être Suisse sera une tare!

Joseph «Joe» Bieri
Le Locle

Un travail merveilleux

Concernant Mme Christiane Toth, je pense vous dire personnellement combien cette pétillante sexagénaire fait un travail merveilleux pour sauver des chiens et des chats. Elle leur apporte, pendant qu'ils sont chez elle, beaucoup de chaleur et d'amitié. Jusqu'à ce qu'ils trouvent un foyer qui soit en mesure de les accueillir. Quels que soient leurs anciens problèmes. Elle prend le temps d'analyser leurs caractères. Afin qu'il n'y ait pas d'échec lorsqu'elle les place. Cette femme mérite un grand soutien. C'est pourquoi je trouve absurde que ses voisins puissent la chicaner de cette façon.

Anne-Catherine Dubey
La Chaux-de-Fonds

FAITS DIVERS

Neuchâtel

Collision en chaîne

A midi passé de quelques minutes hier, un automobiliste de Neuchâtel, M. A. D. C., circulait de Marin-Epagnier à Thielle-Wavre. Peu après le carrefour de l'Etoile, alors qu'il se trouvait sur la voie de présélection pour emprunter l'autoroute en direction de Neuchâtel, il n'a pas été en mesure d'immobiliser sa voiture derrière une file de véhicules qui étaient à l'arrêt. De ce fait une collision par l'arrière s'est produite impliquant trois véhicules au total. Dégâts.

TÉMOINS

La Chaux-de-Fonds

Les témoins de l'accident de circulation survenu entre deux voitures au giratoire du Grillon, boulevard des Eplatures, le jeudi 15 décembre vers 16 h 40, sont priés de prendre contact avec la police cantonale de La Chaux-de-Fonds, tél. 039 28 71 01.

ÉTAT CIVIL

La Chaux-de-Fonds

Promesses de mariage

Narcisi Camillo et D'Onofrio, née Guillaume-Gentil Magali. - de Pietro Jean-François Fernand et Paris Loretta Luigina. - Natali Rubens Gino Bonaventura et Riccio Tiziana Bernadetta. - Ly Tan Nhi Tai et Thoi Hue Tran. - Joly Cyrille Emile Paul et Essellami Latifa. - Köhnlein Andreas Christof et Barras Laurence Nathalie. - Boillod Christian Léon Henri et Grisard Christiane. - Houkaimi Driss et Freyburger Florence Patricia.

Mariages

Baumgartner Pascal Florentin et Jaouahir Soumia. - Genç Ali et Uründü Serpil. - Ko Wai Ming et Chow Po In. - Brossard Jean-Pierre Camille et Brändt-dif-Grieurin, née Huguenin-Vuillemin Marie-Paule Madeleine. - Baumann Jean-Marie Noé et Horteur Nicole Paulette. - Scheidegger René Willy et Lambrigger, née Bühler Jacqueline Renée. - Andree Rainer et Lièvre Juillard, née Tiet Yasmina Manuella. - Steudler Charles Hermann et Correa Angela Maria.

Décès

Graber René Alfred, 1913, époux de Graber, née Duvanel Rose Marguerite. - Cattin, née Rickli Juliette Lina, 1906, veuve de Cattin Georges Alphonse. - Quillerat, née Hunn Anna, 1912, veuve de Quillerat Edmond Léon. - Montagni Romualdo Giovanni, 1929, époux de Montagni, née Petoud Elianne Gisèle. - Steiner Jean Alcide, 1920, époux de Steiner, née Christen Ruth Ottilia. - Bolliger, née Keller Hermine, 1908, veuve de Bolliger Otto. - Chopard, née Jeanneret Fernande Nancy, 1918, veuve de Chopard Louis Joseph. - Geiser Jeanne Henriette, 1906, veuve de Geiser Walter. - Mathieu, née Ammann Elisabeth, 1923, épouse de Mathieu Jean Baptiste Alphonse Marcel. - Guenin, née Rothen Berthe Anna, 1901, veuve de Guenin Paul Xavier. - Mameche, née Zraggen Heidi Henriette, 1956, épouse de Mameche Mohamed. - Sémon Georges Albert, 1916.

Saignelégier

(novembre)

Mariages

Orlowsky Nicholas Wood et Christine Montavon. - Clémence Nicolas et Emmanuelle Christ. - Boillat André et Chantal Châtelain.

Décès

Gouvernon, née Widmer Brigitte, 1901. - Frésard, née Girardin Edith, 1912.

DÉCÈS

Neuchâtel

M. Marcel Loubeyre, 1910
Mme Yvonne Sandoz, 1919
M. Edouard Michoud, 1906

Coffrane

Mme Lilia Gretillat, 1907

LE COL-DES-ROCHES

Si dans le crépuscule du souvenir nous nous rencontrons à nouveau, nous entretiendrons ensemble et vous me chanterez un chant plus profond.
Khalil Gibran

Monsieur et Madame Edouard Picard-Roux:

Madame Laurence Vaucher-Picard et ses enfants, à Môtiers;

Monsieur et Madame Marco Giachetti-Picard, en Italie:

Monsieur et Madame Guido Giachetti et leur fille,

Monsieur et Madame Luca Chiusano-Giachetti et leurs enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande peine de faire part du décès de

Madame Emilie PICARD
née GROUNAUER

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, parente et amie, qui s'est éteinte dans sa 88e année.

LE COL-DES-ROCHES, le 14 décembre 1994.

La cérémonie sera célébrée le samedi 17 décembre, à 10 heures, en l'Eglise du Chauffaud (France), suivie de l'inhumation.

La défunte repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Edouard Picard
2412 Le Col-des-Roches.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

157-714650

Ne crains point, car je suis avec toi,
ne sois pas inquiet, car moi je suis Ton Dieu.

Esaié 41. 10

Monsieur Armin Gerber, ses enfants et petits-enfants, à Bienne et à Berne,
ainsi que leurs amis Alexandre Minotto et Raul Mas,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame Renée GERBER
née LAMAQUE

leur très chère épouse, maman, grand-maman, que Dieu a reprise à Lui à l'âge de 91 ans.

Ta vie ne fut qu'amour et dévouement

Selon le vœu de la défunte, l'incinération se fera dans l'intimité.

Domicile de la famille: Convers 19
2616 Renan.

132-764513

LE LOCLE

La famille de

Madame Edwige MARTIN-MAIRE

profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, votre envoi de fleurs, votre don ou votre message de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci tout particulier à toutes les personnes qui ont entouré notre chère maman durant sa maladie.

157-714639

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Marie WALTHER-BOSSARD

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leurs messages de condoléances, leur présence, leurs envois de fleurs ou leurs dons.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

NEUCHÂTEL, décembre 1994.

28-8070

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Ernest EYMANN

remercie toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par les présences, les messages ou les envois de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde et sincère reconnaissance.

132-764555

LE LOCLE

La famille de

Monsieur Willy VOGEL

remercie de tout cœur toutes les personnes qui lui ont témoigné de l'amitié et de la sympathie par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.

157-714604

Suisse romande logo

7.00 Euronews 8.25 Racines 8.40 Coup d'pouce emploi 8.45 Le droit d'aimer. Série 9.10 Top models 9.30 Aconcagua. 10.20 Les Pyrénées en patins. (10.25 Chaîne sportive DRS: ski alpin, descente messieurs à Val d'Isère). 10.45 Vive les animaux 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Premiers baisers 12.15 Hélène et les garçons: Clandestins 12.45 Tj-midi 13.05 Hublot 13.15 Helena 13.40 Pour l'amour du risque 14.25 Profession: reporter E.N.G. 15.15 Inspecteur Derrick 16.15 La petite maison dans la prairie: Le boxeur (2/fin) 16.55 Les Babibouchettes et le kangourou 17.05 Les mille et une nuits 17.30 Alerte à Malibu 18.15 Hublot (dernier) 18.30 Top models 18.50 TéléDuo 19.05 Journal romand/Banco Jass 19.30 Tj-soir 20.00 Météo.

20.10 Tell quel Ordre du temple solaire: la 54e victime

20.40 Le fils du cordonnier (1/3) Film français d'Hervé Basile (1994) Avec Andrzej Seweryn, Denise Chalem, Anne Jacquemin, Alexandre Pauly



22.25 Tj-titres 22.30 Claudia Schiffer Document inédit Au rendez-vous, rêve, humour et beauté 23.20 Tj-nuit 23.30 Nocturne: Cycle Spike Lee Jungle fever Film américain de Spike Lee 1.35 Coup d'pouce emploi 1.45 Bulletin du télétexte

Arte logo

17.00 Histoire parallèle (R). 17.50 Africa Fête. 19.00 Confetti. Magazine. 19.30 La vie de nomade. Documentaire. 20.15 Clichés. Série documentaire. 20.30 Journal. 20.40 Tous les garçons et les filles de leur âge. Frères. Téléfilm de Olivier Dahan. 21.45 Trop tôt dans la vie. Documentaire. 22.40 Frida Kahlo. Film mexicain de Paul Leduc Rosenzweig. 0.15 Préfaces: Tommaso Landolfi.

ARD Allemagne 1 logo

14.30 Abenteuer Ueberleben. 15.00 Tagesschau. 15.03 The Munsters. Série. 15.30 Der Elefant auf Papas Auto. 15.45 Das Mädchen auf dem Besenstiel. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Hecht + Haie. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Die Dinos. 19.25 Herzblatt. 19.54 Das Wetter mit Jörg Kachelmann. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Kramer gegen Kramer. 21.54 Tagesthemen-Telegramm. 21.55 Sportschau. 22.00 ARD-exclusiv. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Chronik der Woche: 17. Dezember '89. 23.15 Festival der Kabarettisten. 23.45 Der weisse Hai. 1.45 Tagesschau.

La Première logo

11.05 Vos désirs font désordre! 12.05 Suez mon regard. 12.20 Contes courants. 12.30 Journal de midi. 12.50 Fauteuil de Première. 13.00 Zapp/monde. 13.30 Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 14.30 Le monde entre les lignes. 15.05 Notes de voyage. 16.05 La tête ailleurs. Magazine. 16.30 Classe touristique. 16.45 Loisirs en famille. 17.05 Le week-end du professeur Gnasso. 17.30 Journal. 17.46 Point de mire. 17.50 Journal des sports. 17.55 Bulletin d'enseignement. 18.00 Journal du soir. 18.22 Le vendredi des journalistes. 19.05 La tête ailleurs (suite). 19.30 Cathodique intégral. 20.05 Quartier livre. 20.45 Balzac. 21.05 La tête ailleurs (suite). 21.10 Revue de presse internationale. 21.35 Courant d'airs. 22.05 Le conteur à jazz. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Le conteur à jazz.

TF1 France 1 logo

6.00 Passions. Série 6.30 Club Mini Zig-Zag 6.58 Météo 7.00 TF1 matin 7.10 Météo 7.15 Club Dorothée avant l'école 8.28 Météo 8.30 Télé shopping 9.05 Riviera. Série 10.15 Le destin du docteur Calvet. Série 10.45 Tribunal. Série 11.20 Jeu: La roue de la fortune 11.50 Jeu: Une famille en or 12.20 Jeu: Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Le journal 13.30 Météo 13.32 Tout compte fait 13.35 Les feux de l'amour. Série 14.30 Côte ouest. Série 16.15 Le miel et les abeilles. Série 16.45 Club Dorothée 17.55 Premiers baisers. Série: Qui va à la chasse 18.25 Les filles d'à côté. Série: L'insulte 18.55 Beverly Hills. Série: Prémum innocent 19.50 Le Bébête Show.

20.00 Le journal / Images de la France / Minute hippique 20.40 Météo

20.45 Honorin et la Lorelei Avec Michel Galabru, Grâce de Capitani En 1928, dans le Vaucluse, l'arrivée d'une jeune Allemande chassée de son pays va provoquer le désordre dans un village très fermé. Sous l'aile du maire de la commune, homme très bon, «l'intruse» tente de trouver refuge, réconfort et abri malgré la réticence des habitants. Michel Galabru est prodigieux et Grâce de Capitani extrêmement touchante.

22.30 J'y crois, j'y crois pas Magazine 0.10 Agence tous risques Rien que du muscle 1.00 Le Bébête Show 1.05 TF1 nuit / météo 1.15 Millionnaire 1.45 La pirogue Documentaire 2.35 TF1 nuit 2.45 Histoires naturelles Documentaire 3.50 TF1 nuit 4.00 L'aventure des plantes Documentaire 4.15 TF1 nuit 4.25 Méaventures 4.45 Musique 4.55 Histoires naturelles Documentaire

Eurosport logo

10.00 Ski artistique: Coupe du monde (R). 11.00 Danse sportive (R). 12.00 Patinage artistique: Trophée NHK, Morioka. 14.00 Raid: Raid Gauloises 94, Bornéo (R). 15.00 Football: Qualifications pour l'Euro 96 (R). 17.00 International Motorsports. 18.00 Courses de camions: Coupe d'Europe (R). 18.30 Formule 1: Rétrospective du championnat du monde 94. 19.30 EurosportNews. 20.00 En direct: Golf de la PGA Européenne 1994. 22.00 Boxe: Combat poids welters, Bay St. Louis. 23.00 Catch (R). 0.00 Sports de combat (R). 1.00 EurosportNews.

ZDF Allemagne 2 logo

10.03 «Ich bin krank vor Angst». 10.50 Künstler für eine Welt: Bilder der Hoffnung. 11.00 Tagesschau. 11.04 Goldmillion. 12.10 ZDF Sport extra. 13.00 TDF Sport Extra. 13.45 Ski Weltcup. 14.30 Siebenstein. 14.55 1 - 2 oder 3. 15.20 Igo. 15.30 X-Base - Computer Future Club. 16.00 Heute. 16.05 Macht der Leidenschaft. 16.55 Reisetip. 17.00 Heute/Sport. 17.15 Länderjournal. 17.55 Heartbreak High. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Ein besonderes Paar. 20.15 Der Alte. 21.15 Die Reportage. 21.45 Heute-Journal. 22.20 Aspekte. 22.50 Live aus Hamburg: Willemsens Woche. 23.50 heute nacht. 0.05 Sophie's Entscheidung.

Espace 2 logo

6.10 Matin pluriel. 6.40 Calendrier de l'Avent. 6.50 Perles de culture. 7.30 ...Memento culturel. 8.15 Matin complice. 9.15 Magellan. 9.30 Classiques. 11.05 Bleu comme une orange. 11.35 Entrée public. La criée des arts et spectacles. 12.30 Carnet de notes. 13.00 Dessine-moi une histoire. Histoires d'amour d'Amérique latine. 13.10 Musique d'abord. Vocalises. 17.05 Liaisons dangereuses. 17.30 Carré d'arts. 18.00 Jazz. 19.05 En quête de disques. 20.05 Plein feu. 20.30 Da camera. Orchestre de Chambre de Lausanne. Oeuvres de Partos, Mozart, Haydn. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Le livre de musique. 23.50 Novitads. 0.05 Nottorno.

France 2 logo

5.55 Dessin animé 6.05 Feuilleton: Les craquantes 6.30 Télématin 8.35 Feuilleton: Amusement vôte 9.00 Feuilleton: Amour, gloire et beauté 9.30 Matin bonheur 11.15 Flash info 11.20 Jeu: Motus 11.50 Jeu: Pyramide 12.20 Combien tu paries? 12.55 Météo 12.59 Journal 13.30 La bourse 13.35 Météo 13.40 Point route 13.45 INC 13.50 Un cas pour deux 14.55 Dans la chaleur de la nuit 15.50 La chance aux chansons 16.40 Des chiffres et des lettres 17.10 Le prince de Bel Air. Série 17.40 La fête à la maison. Série 18.10 Jeu: Que le meilleur gagne 18.50 Studio Gabriel 19.20 Flash info 19.25 Studio Gabriel 19.59 Journal.

20.40 Météo 20.45 Point route

20.55 Vendredi frisson: Ferbac et le festin de miséricorde Téléfilm de Christian Faure Avec Jean-Claude Brialy, Gérard Séty, Catherine Hiegel, Jean-Paul Roussillon Après la mort mystérieuse de son hôte, directeur d'une école hôtelière prestigieuse, Ferbac mène l'enquête entre deux préparatifs du festin de fin d'année. Cette énigme, située dans le magnifique décor d'une abbaye, est plus un prétexte permettant d'apprécier le jeu des comédiens.

22.25 Bouillon de culture

23.35 Taratata

1.10 Journal 1.35 Météo 1.40 Journal des courses 1.45 Studio Gabriel (2/R) 2.10 Envoyé spécial (R) 4.00 Dessin animé 4.05 Que le meilleur gagne (R) 4.40 Pyramide (R) 5.05 Dessin animé 5.10 La chance aux chansons

SPLUS logo

10.00 Euronews (d/e). 14.00 TextVision SPlus (d/fin). 15.00 Euronews (d/e). 17.00 TextVision SPlus (d) (Info Schweiz). 18.00 Euronews (d/e). 19.10 Star Trek. Série. 20.00 Tagesschau/Meteo (zeitvershoben). 20.25 Format NZZ / Swiss made: Das Magazin der Neuen Zürcher Zeitung. 21.00 Cinema plus: Viridiana. 22.30 Piazza mondiale: Menschen, Reisen, Abenteuer. 23.30 Programmorschau/Euronews.

SWF Allemagne 3 logo

10.00 Umwelt 10.20 Fernsehspiel 10.50 Nonstop-Fernsehen 12.35 Hit-Clip 13.00 Saar-Report 13.30 Politik Südwest 14.30 Die automobile Gesellschaft 15.00 Hallo, wie geht's? 15.15 Was die Grossmutter noch wusste 15.45 Die Montagsmaler 16.15 Die deutsche Schlagerparade 17.00 Internationale Friedenssicherung 17.30 Das Jahr in Wald und Flur 17.58 Der weisse Wal 18.25 Unser Sandmännchen 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Fahr mal hin 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 MuM - Menschen und Märkte 21.00 Nachrichten 21.15 D' fromma Helene 22.45 «Sie müssen entschuldigen» 23.45 Hanns Dieter Hüsch: 40 Jahre unterwegs 0.30 Nachrichten 0.45 Nonstop-Fernsehen.

Suisse alémanique logo

7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 11.05 Musikwunsch. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.03 Regionaljournal. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mittagsjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous Magazin. 14.00 Siesta-Visite. 16.15 Siestafon. 17.00 Welle-1. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Mitteilungen. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.10 Sporttelegramm. 19.15 Alpelandmusik. 20.00 Hörspiel: Rothschilds Geige. Von Fritz Zaugg. 20.50 Singen im Advent. 22.00 Nachtexpress. 1.00 Nachtclub. 1.03 Musik zum Träumen. Nachtclub mit. 1.30 Spielplatz.

France 3 logo

6.00 Euronews 7.00 Premier service 7.15 Bonjour Babar 8.10 Les aventures de Tintin 8.25 Continentales 9.40 Génération 3 11.10 Emplois du temps 11.45 La cuisine des mousquetaires 12.00 Le 12/13 13.05 Vincent à l'heure 14.40 La croisière s'amuse. Série 15.35 Magnum 16.30 Les Minikeums 17.40 Une pêche d'enfer 18.20 Questions pour un champion. Jeu 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa, si, la... chanter! 20.35 Tout le sport

20.50 Thalassa Magazine Cuba, une île entre deux mondes

21.50 Faut pas rêver Magazine 22.50 Météo 23.00 Soir 3 23.20 Nimbus Magazine 0.15 Libre court 0.30 Cadran lunaire



FERBAC ET LE FESTIN DE MISERICORDE - Avec Catherine Hiegel, Jean-Luc Buguet, Jean-Claude Brialy. FR2 20.55

Suisse alémanique logo

11.55 TAFvideo. 12.15 Ski (Teillaufzeichnung) 12.35 TAFminigame. 13.00 Tagesschau. 13.10 TAFaktiv. 13.25 Lindenstrasse. 13.55 CinéClip. 14.10 Sag mal Aah. 14.35 DOK: China - Der Gigant erweckt. 15.30 Der Fahnder. 16.20 rätsel-TAF. 16.45 Tom + Jerry Kids. Cartoonserie. 16.55 Spielfilmzeit: Drei Haselnüsse für Aschenbrödel (2/Schluss). 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Macht der Leidenschaft. Familiensaga. 18.50 Telesguard. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Fascht e Familie. 20.30 Okavango. 21.20 Quer. 21.50 10 vor 10. 22.20 Arena. 23.20 Am Ende der Nacht. 0.45 Nachtbulletin/Météo.

RAI Italie 1 logo

10.00 Tg 1. 10.05 Il giovane mago. 11.00 Tg 1. 11.40 Utile futile. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1. Flash. 12.35 La signora in giallo. Téléfilm. 13.30 Telegiornale. 14.00 WeekEnd. Settimanale del Tg 1. 14.20 Prove e provini a «Scommettiamo che...?». 14.50 Alla conquista del West. Téléfilm. 15.45 Solletico. Contentitore. 15.55 Viva Disney. 16.25 L'uomo ragno. 17.30 Zorro. Téléfilm. 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. Appuntamento al cinema. 18.20 Cartoni animati. 18.50 Luna Park. Rubrica. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Tg 1. 20.30 Tg 1 - Sport. 20.40 Chiaro e tondo. 23.00 Tg 1. 23.10 Combat film. 0.05 Tg 1 - Notte. 0.10 Che tempo fa. 0.15 Oggi al Parlamento.

RTN logo

6.00 Journal. 6.15 C'est du propre. 6.30 Flash. 6.45 Star mystère (jeu). 7.00 Journal. 7.20 Des Hauts et des Bas. 7.30 Flash. 7.35 Revue de presse. 7.40 Tintin. 8.00 Journal. 8.15 Sélection TV. 8.30 Flash. 8.35 Revue de presse. 8.45 Le jeu du pied gauche. 8.50 Petites annonces. 9.99 Flash. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 10.00 Flash. 10.05 L'invité. 11.00 Flash. 11.10 L'invité. 11.35 C'est du propre. 11.45 Carré d'As (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.00 Des Hauts et des Bas. 12.15 Journal. 13.00 Scènes de Vie. 13.10 Anniversaires. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash. 15.00 Flash. 16.00 Flash. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Journal. 18.30 «PAd'Panic» (jeux vidéos). 19.00 Generation Rap. 19.30 Noise Experience (Dance). 23.00 Juke Box (jusqu'à 6.00).

TV 5 Europe logo

8.30 Météo/Flash Canal Infos 8.35 Paris lumières (R) 9.00 Flash Canal Infos 9.05 Temps présent (R) 10.00 Côté Science 10.30 Découverte (R) 11.00 Ah! Quels titres! 12.00 Flash Canal Infos 12.05 La chance aux chansons 12.40 Météo internationale 12.45 Journal télévisé suisse 13.05 La maison Deschênes (R) 13.30 Les grands Simenon - La main (R) 15.00 Bon week-end (R) 16.00 Infos 16.10 Gourmandises 16.30 Bibi et ses amis 17.05 Le jardin des bêtes 17.20 Clip postal 17.50 Questions pour un champion 18.15 Visions d'Amérique 18.30 Journal/Météo 18.55 Revue de presse arabe 19.00 Paris lumières. Magazine. 19.25 Météo des 5 continents 19.30 Journal télévisé suisse.

20.00 La guerre des âges 20.55 Météo des 5 continents 21.00 Journal télévisé de France 2 / Météo 21.40 Taratata 22.50 Savoir plus 23.50 Le soir sur la 3 / Météo 0.20 Kiosk 0.30 Intérieur nuit 1.20 Décryptages (R) 1.50 La chance aux chansons (R) 2.25 Clip postal (R) 2.50 Côté science (R) 3.10 Découverte (R) 3.50 Ah! Quels titres! (R) 4.50 Visions d'Amérique (R) 5.05 Paris lumières (R) 5.35 Eurojournal

21.50 Faut pas rêver Magazine 22.50 Météo 23.00 Soir 3 23.20 Nimbus Magazine 0.15 Libre court 0.30 Cadran lunaire



FERBAC ET LE FESTIN DE MISERICORDE - Avec Catherine Hiegel, Jean-Luc Buguet, Jean-Claude Brialy. FR2 20.55

Suisse italienne logo

9.55 Taextvision. 10.00 Fax (R). 11.15 Caribbe. Telenovela. 12.00 Cartoni a mezzogiorno: Captain N - Un videogioco per Kevin. 12.25 L'economia (R). 12.45 Telegiornale. 13.10 Dynasty. Teleserie. 14.00 La grande vallata. Téléfilm. 14.50 3-2-1 Contatto. 15.15 I viaggi di Dostoevskij. Documentario. 16.10 Telexvision. 16.15 Caribbe. Telenovela. 17.00 Telegiocca. 17.35 Superboy. Téléfilm. 18.00 Primi baci. 18.30 Bit Trip. 19.00 Telegiornale flash/Sport. 19.10 Weekend. 19.30 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Cinebò. 22.15 Sassi grossi. Opinioni in aperto confronto. 23.15 Telegiornale/Meteo. 23.35 Il film di Cinebò. 1.20 Telexvision.

tve Espagne logo

9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 Preguntas y respuestas. 11.00 TV educativa: La aventura del saber. 12.10 Avance informativo. 12.15 Verde que te quiero verde. 12.30 Noticias. 13.00 El menú de Karlos Arguiñano. 13.30 Documental. 14.00 Euronews. 14.15 Alejandro. Telenovela. 15.00 Telediario. 15.30 Pasa la vida. 17.15 Sin fronteras. 18.00 Noticias. 18.30 Cómo lo veis? 19.00 Clip, clap i Videol 19.30 Cifras y letras. 20.00 Fútbol Sub-21: Clasificación Eurocopa 96. Belgica - España. 22.30 Luz roja. 23.00 La ley del Jurado. 0.00 Noticias. 0.30 Centros de poder.

Radio Jura bernois logo

7.30 RJB info. 7.35 Amorca. 7.45 Qui dit quoi? 7.55 Le programme d'RJB Horizon 9. 8.00 Journal RSR 1. 8.15 Amorca. 8.30 Revue de presse. 8.35 Amorca. 8.45 Le jeu du matin. 9.00 Journal RSR 1. 9.15 Bariolage. Le saviez-vous? 9.35 Chronique TV. 9.45 Qui dit quoi? 10.00 Jeu. 10.15 Billet d'humeur. 10.30 Agenda. 11.00 RJB - magazine - Rendez-vous culturel. 11.30 Les dédicaces. 11.45 Qui dit quoi?. 12.00 RJB info. 12.15 Activités villageoises. 12.30 Relais RSR 1. 15.00 Music non stop. 16.00 Métr Music. 16.15 Le CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.30 RJB info. 18.00 Journal RSR 1. 18.20 Miroir - Activités villageoises - Agenda. 19.00 Ouverture. 19.00 Rubrique à brac. 19.30 Bleu France. 20.30 Issue et sortie de secours. 21.00 Relais RSR 1.

M6 logo

6.55 Matin express 7.00 M6 express. 8.05 Matin express (suite) 9.00 M6 express 9.05 M6 boutique 9.35 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 11.00 M6 express 11.05 Boulevard des clips 11.30 Infoconso 11.35 Passé simple. Magazine 11.40 M6 express/Météo 11.50 Papa Schultz: Un million de diamants 12.20 La petite maison dans la prairie 13.20 La revanche d'un innocent. Téléfilm américain de Claude Binyon 15.00 Boulevard des clips 16.00 Allo Caulet. Emission musicale 16.25 Hit machine 16.55 M6 kid 17.00 Conan l'aventurier: Un serpent s'enroule autour de la terre (3) 17.30 20000 lieues dans l'espace 17.55 Booker 19.00 Code quantum 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Vu par Laurent Boyer 20.05 Les mamans cool Gare à la défense 20.35 Capital 6

20.45 L'homme traqué Téléfilm américain de Peter Markle Avec Tony Danza, Ted Levine

22.30 Mission impossible, 20 ans après Le bayou 23.30 Love me doux Les fantômes 0.05 Sexy zap 0.35 6 minutes 0.45 Culture rock Les documents 1.15 Boulevard des clips 3.00 Fréquentar 3.55 La mémoire du peuple noir: Brésil Documentaire 4.50 Coup de griffes: Gianfranco Ferré Documentaire 5.45 Salsa opus 2: Colombie 6.10 Culture rock 6.35 Culture pub 7.00 Boulevard des clips

En raison de nombreux changements de dernière minute, les programmes français sont donnés sous toute réserve.

Autriche 1 logo

13.00 Zeit im Bild. 13.10 Wir-Bürgerservice. 13.35 Das Recht zu lieben. Telenovela. 14.00 Ein Engel im Dienst 14.45 Seitenblicke. 14.55 5 vor 3. 15.00 Kinderprogramm mit: Die roten Schuhe. 15.30 Am dam des-Show. 15.45 Schlümpfe. 16.00 Die heisse Spur. 16.30 Twist total. 16.55 Confetti-Adventkalender. 17.00 Mini-Zib. 17.10 Bitte lächeln Gala '94. 17.56 ORF heute. 18.00 Zeit im Bild. 18.05 Wir-aktiv im Garten. 18.30 Schloss Hohenstein. 19.22 Wissen aktuell. 19.30 Zeit im Bild. 19.53 Wetter. 20.00 Sport. 20.15 Der Alte. 21.20 Seitenblicke. 21.30 Verrätene Liebe. 23.10 Zeit im Bild. 23.15 Tote Bienen singen nicht. 0.50 Hurra, die Knochenbrecher sind da.

RTP Portugal logo

13.00 Jornal da tarde. 17.00 RTPi Júnior. 17.30 Lá em casa tudo bem. 18.00 Ilhas de bruma. Série documental. 18.30 Sinais RTPi. Magazine. 19.30 Nico d'obra. Comédia. 20.00 Telegiornal. 20.30 Jornal mágica. 21.30 Prova oral. 23.00 Noite. 23.30 Financial Times. 23.35 Remate. O desporto em resumo. 23.45 Fecho.

Fréquence Jura logo

8.15 Regard sur le monde (rediffusion). 8.30 Infos FJ. 8.33 Revue de presse. 8.45 Le zapper. 9.00 Infos FJ. 9.05 Service compris. 10.00 Infos FJ. 10.15 Jeu de l'introu. 10.30 Infos plus (rediffusion). 10.45 Les grandes musiques de films. 11.00 Infos FJ. 11.03 Eldorado. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Jura-midi. 12.32 Météo. 12.35 Carnet rose. 12.45 Gros plan. 12.50 Le zapper. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter là-bas si... 13.30 Juke-box. 14.00 Infos FJ. 14.05 Juke-box. 15.00 Infos FJ. 15.05 Juke-box. 16.00 Infos FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Infos FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.32 Les années vinyle. 19.30 Les soirées. 0.00 Trafic de nuit.

Regarde les hommes tomber, de Jacques Audiard

Le cinéma de père en fils

Le grand film noir – le polar – n'existe plus aujourd'hui. Aux Etats-Unis, il est mort sous des explosifs, des poursuites, des effets spéciaux, des images de synthèse par ordinateur, dans des films d'un excellent niveau technique, certes, mais qui finissent par tous se ressembler, surtout par le manque d'ambition sur le plan humain ou par impossibilité de faire admettre une volonté créatrice.

En France, le film noir est remplacé par les collections du petit écran où officient Maigret, Navarro, Julie Lescaut, Nestor Burma et désormais aussi Novak. Il y a saturation...

Jacques Audiard, fils du scénariste et cinéaste Michel Audiard, qui collabora avec son père pour l'écriture, n'oublie pas, pour sa première mise en scène, le cinéma qu'il aime, celui de Becker ou Melville en France, de Hawks aux Etats-Unis. Il retrouve l'esprit du grand film noir où l'action n'empêche pas l'étude des personnages, de leurs comportements, de leurs liens.

UNE HISTOIRE SIMPLE

L'histoire est somme toute très simple. Marx (Jean-Louis Trintignant) fait un jour connaissance de Frédéric dit Johnny (Mathieu Kasovitz) en faisant du stop. Il est assez habile prestidigitateur, gagne quelques



Jean-Louis Trintignant et Mathieu Kasovitz
Une interprétation d'une force exceptionnelle. (sp)

beaux billets mais perd gros au poker. Pour honorer une dette, il devrait devenir tueur sur ordre de son créancier. Johnny, plutôt paumé, pas très intelligent, attiré par Marx qui ne fait que l'en-

gueuler pour rien, lui propose d'agir à sa place.

Le voici tueur. Un beau jour, il expédie en «coma dépassé» Mickey, jeune flic qui pétaît de vie. Simon Hirsch (Jean Yanne),

accablé par la perte de son nouvel ami, n'aura de cesse qu'il ne retrouve ceux qui l'ont détruit. Il enquête, abandonnant son métier, sa maison, sa femme pour accomplir sa mission vengeresse.

SANS CHRONOLOGIE

Seulement, Jacques Audiard ne se lance pas dans le récit linéaire évoqué ci-dessus. La rencontre Marx/Johnny a lieu deux ans au moins avant le drame qui atteint Mickey. Le scénariste va donc suivre ses deux «couples» en parallèle, sans tenir compte de la chronologie. C'est là une efficace idée, puisque le parallélisme deviendra celui des événements, des sentiments, des élans, non du temps. Johnny est «amoureux» de Marx. Simon aurait pu tomber «amoureux» de Johnny. Un jeune admire un vieil homme dont il fait son maître. Un bourgeois tranquille découvre une autre forme de rapports humains. Simon, privé de son ami, fait comme le père de Mickey: il se rend à son chevet pour lui parler, lire le journal à celui qui n'entend plus rien. Johnny racontera, lui, à une vieille femme aveugle ce qui se passe sur le petit écran, dans des publicités ou un feuilleton. C'est là un exemple de cette construction parallèle sans chronologie, intrigante s'il en fut, déconcertante aussi.

REMARQUABLES INTERPRÈTES

Audiard peut ainsi faire porter l'accent sur les personnages dans une histoire d'hommes. On entend certes la voix de sa femme qui raconte qui est Simon. Dans un rêve, celui-ci s'explique

avec elle sur la distance qui les sépare alors qu'elle fait tranquillement l'amour avec un autre. Quand Marx s'offre une prostituée, Johnny vient le déranger deux fois pour des motifs frivoles – encore un exemple de ce curieux parallélisme. Simon existe par la puissante présence de Jean Yanne, vraiment un immense acteur, et la force de sa diction en apparence indifférente. Trintignant construit un vieux cinglé acariâtre qui malmené son jeune admirateur, mais lui emprunte aussi un nouvel élan vital. Son interprétation est tout simplement sublime, d'un humour noir à la Beckett. Car ces deux «couples» d'hommes sont menacés par l'absurdité du monde alors même qu'ils tentent de se structurer. Simon, par exemple, «lève» un prostitué non pour en consommer mais pour apprendre de lui les sentiments qui peuvent s'exprimer entre des hommes qui s'aiment.

On regarde, de loin, tomber plusieurs hommes, mais le film est presque exempt de violences visuelles. Il y a bien une sanglante tentative de suicide de Johnny, une sévère correction infligée à Marx par les sbires de son créancier, l'effort que fait Simon pour tenter de torturer à l'électricité un homme qui doit le conduire sur la piste des tueurs de Mickey. Grâce à cette construction qui nie la chronologie, Jacques Audiard retrouve la vraie force du film noir, qui donnait la priorité aux hommes, à leurs comportements, à leurs relations, à leur curieuse reconquête d'eux-mêmes. Vengeance accomplie, Marx tué, Simon épargne Johnny qui est, désormais, à lui...

Freddy LANDRY

LE RETOUR DES MYTHES

La sortie de *Entretien avec un vampire* (voir ci-contre) lève la voile sur une nouvelle tendance de la production cinématographique américaine, destinée à limiter les risques et, on s'en doute, à rapporter de l'argent. Sur la lancée des «remakes» systématiques de vieux succès, Hollywood semble aujourd'hui se souvenir que l'un de ses plus juteux «fonds de commerce» est, depuis les années 30, le cinéma d'horreur fantastique, à travers les vieux personnages mythiques qui s'y rattachent (*Dracula*, *Frankenstein*).

Grâce au récent succès du *Dracula* de Francis Ford Coppola, voici donc *Entretien avec un vampire*. En attendant une autre «relecture» d'un classique du genre, le *Frankenstein* de Mary Shelley, réalisé par Kenneth Branagh sous la houlette du même Coppola, à la fois cinéphile et producteur avisé, et avec Robert de Niro dans le rôle du monstre.

Ce film, qui sortira en janvier à *La Chaux-de-Fonds*, se vend comme «la première adaptation fidèle du roman de Mary Shelley», qui fonda le mythe de ce prométhée moderne en 1818. Certes, sur la quarantaine de films inspirés par *Frankenstein*, il y eut de nombreux navets... mais c'est faire peu de cas des œuvres réellement fondatrices du genre, celles de F.W. Murnau, *James Whale*, *Todd Browning* ou *Roger Corman* (pourtant maître du jeune Coppola); autant de chefs-d'œuvre que Hollywood se garde bien de rééditer.

Dans cette attitude de remise à jour commerciale du patrimoine cinématographique qui, à la fois, s'inspire du passé et en oblitère les créations, rares sont les cinéastes qui résistent et qui, parfaitement conscients de leur mémoire, sont en mesure de la transcender.

Tim Burton est de ceux-là: dans son superbe *Strange Noël de Monsieur Jack*, il fait apparaître quelques *Nosferatus rigolards*; et la créature inachevée de Edouard aux mains d'argent valait tous les nouveaux *Frankenstein*. Ce vieil admirateur de Bela Lugosi, Boris Karloff et de Vincent Price, acteurs spécialisés dans des rôles de monstres ou de vampires, prouve ainsi que la relecture réflexive des mythes du passé est la preuve d'un cinéma vraiment moderne. F. M.

Sulfureux «Entretien avec un vampire» de Neil Jordan

Nosferatu des temps modernes

Peu de personnages légendaires ont autant fasciné le cinéma que celui de *Dracula*. Le vampire des Carpathes, ressuscité par l'écrivain irlandais Bram Stoker, avait donné lieu, en 1922 déjà, à une sublime vision expressionniste, celle de F. W. Murnau (*Nosferatu, eine Symphonie des Grauens*). En 1978, à l'occasion du «remake» du film de Murnau signé par Werner Herzog, un spécialiste du cinéma fantastique avait répertorié près de 6000 films représentant des vampires!

Depuis lors, les vampires ont continué à en voir de toutes les couleurs; on se souvient en particulier de la version très contemporaine qu'en a donné Tony Scott (*Les prédateurs*, 1983), avec David Bowie en sucer de sang. Le succès du récent *Dracula* de Francis Ford Coppola, fidèle relecture du roman de Bram Stoker, a d'ailleurs encouragé Hollywood à persister dans cette voie.

NEIL JORDAN

Le cinéaste britannique Neil Jordan avait, quant à lui, déjà effleuré le mythe à travers l'un de ses premiers films, *La compagnie des loups*, habile emboîtement de récits multiples sur le conte et les loups-garous.

Désormais reconnu par Hollywood à la suite du succès de *The Crying Game*, Neil Jordan a pu ainsi adapter – à grand renfort de stars, de costumes et de décors – les quatre romans de Ann Rice sur les vampires: une relecture moderne du personnage, incarné dans un monde où la lumière artificielle a fait définitivement disparaître la nuit.

Dans *Entretien avec un vampire*, Neil Jordan prend – et c'est la grande nouveauté – le point



Vampire: grande tradition. (sp)

de vue du vampire. Il met en scène un *Nosferatu* moderne, Louis (Brad Pitt), qui raconte à un jeune journaliste (Christian Slater), la longue histoire de sa vie de vampire: sa «conversion» grâce au manipulateur Lestat (Tom Cruise); sa «passion» infernale pour un vampire-fillette (Kristen Dunst); et sa «révélation» grâce au vieux maître Armand (Antonio Banderas).

UN ROMANTIQUE MODERNE

Louis apparaît comme un vampire «romantique» dans le sens où il ne s'accommode pas de la dure loi existentielle des émules de *Dracula*: tuer et boire le sang des hommes pour survivre. Louis préserve en lui une once d'humanité qui lui fait regretter, chaque fois, ses actes criminels; ce qui lui permet d'aimer, de haïr, de souffrir; et ce qui fait de lui, tout vampire qu'il soit, un individu moderne en prise avec ses propres contradictions.

Inévitablement, au creux de cette saga sulfureuse qui s'étend sur près de deux siècles d'histoire, surgit une indéniabilité dimension métaphorique. Ainsi,

on décèle dans la longue initiation de Louis à son destin de vampire, dans son rapport avec Lestat et Armand, une volonté de décrire la nature difficile d'une relation de type homosexuel: le déchirement de l'être, tiraillé entre sa nature et la société; la pénible définition de ses penchants; la fuite, et puis le choix final, tragique, de s'affirmer comme «différent».

MORALE ÉDIFIANTE

Le *Nosferatu* de Murnau racontait un voyage initiatique où le vampire et sa «victime» ne révélaient au fond que deux faces d'un même inconscient et d'une même tragédie, celle de l'homme – mal et bien confondus. Le vampire n'était dès lors pas foncièrement mauvais; mais plutôt la victime (innocente?) de son destin.

Chez Neil Jordan, Louis est l'incarnation d'une forme (moderne) de rédempteur qui, buvant contre son gré le sang de ses victimes, expie ses fautes dans sa propre souffrance. Par le biais de l'entretien avec le journaliste, auquel il révèle toute son aventure, il s'incarne aussi comme un martyr qui, par son témoignage, cherche à éviter au monde de telles mésaventures: il faut savoir souffrir, et mourir à temps; et c'est dans son propre sacrifice que l'homme sera sauvé.

Le drame existentiel du vampire, tel que l'avait admirablement transcrit Murnau, s'est évaporé au profit d'une fable édifiante sur l'être et son destin; une (pénible) leçon de morale hollywoodienne dont la fin, ouverte, laisse même présager d'un *Entretien avec un vampire (II)*, tourné cette fois vers le futur...

Frédéric MAIRE

XVIe Festival du cinéma latino-américain à La Havanne

Difficultés et perspectives

Près de trois cents films, dont une centaine de longs métrages ont composé le menu de l'édition 1994 du festival ouvert en présence de quelques centaines de délégués de tout le continent latino-américain et d'Europe. On notait la présence de l'Argentin F. Birri, de l'actrice Hanna Schygulla, de nombreux réalisateurs espagnols, anglais, italiens ou hongrois, en liaison avec les diverses rétrospectives réalisées.

La qualité du programme de cette année a été considéré comme bonne, même si le cinéma cubain n'a pu renouveler son coup de l'année dernière qui avait vu la présentation d'un film très critique sur la situation du pays et sur l'homosexualité *Fraise et chocolat* (bientôt projeté à l'abc). Ce film a été montré normalement à Cuba où il a été vu par plus d'un million de spectateurs, ce qui est tout à fait extraordinaire. Il est un grand succès également dans une trentaine de pays dont la France et la Suisse et sera présenté dans quelques salles d'art et essai aux Etats-Unis, ce qui est tout à fait exceptionnel en raison du blocus que connaît Cuba depuis plus de trente ans.

PARALYSIE

La production nationale a presque été paralysée depuis 1991 en raison des conditions économiques difficiles et ne peut subsister que grâce à la coproduction, majoritairement avec l'Espagne, le Mexique ou d'autres pays d'Amérique latine.

C'est notamment le cas de *Reina y Rey* du pionnier du cinéma cubain Julio Garcia Espinosa. L'œuvre a déjà reçu le grand prix du Festival du film latino-américain de Huelva, alors que l'actrice principale Consuelo Vidal

obtenait le prix d'interprétation au Festival d'Amiens. C'est le portrait d'une femme dans la soixantaine, vivant seule avec son chien dans un superbe appartement d'une famille émigrée aux Etats-Unis. Par petites touches, l'auteur nous fait découvrir la situation peu enviable des vieux, la solitude, les difficultés pour survivre dans cette situation de crise, et les tentations, en particulier de louer une partie de l'appartement à des étrangers, en dollars pour vivre mieux, en ayant accès aux magasins en devises. Il y a aussi des rêves simples d'une vie sans autant de contraintes... Bien senti, mais sur un mode qui manque de nerf, Espinosa n'a pas trouvé pour son œuvre, le rythme ni le ton qui faisaient tout le charme de ses premiers films.

ASILE

Droits d'asile, de O. Cortazar est l'adaptation de l'œuvre homonyme du grand écrivain Alejo Carpentier. Il conte l'histoire d'un personnage vivant dans un pays imaginaire d'Amérique latine, qui sollicite le droit d'asile dans une ambassade étrangère. Un adaptation précise et bien dirigée, mais qui manque un peu de génie. On attendait évidemment beaucoup *L'éléphant et la bicyclette*, de Juan Carlos Tabio, celui qui tourna avec T. G. Alea *Fraise et chocolat*. Son nouveau film se déroule dans les années 1920/30, alors que le cinéma naissant va changer la vie des habitants d'une petite île et leur faire prendre conscience de leur situation. Œuvre intéressante sans plus, car la magie et le passage de la réalité à la fiction ne fonctionnent pas. La surprise fut *Madagascar*, de F. Pérez dont nous reparlerons.

De La Hayanne
Jean-Pierre BROSSARD

Une affaire de long terme par excellence

L'avance sereine du groupe Vendôme

Pôle de l'industrie de luxe de Richemont, ses ventes continuent de suivre la tendance positive amorcée à la fin de l'exercice 1993/94. La progression est notable sur tous les groupes de produits sauf les instruments d'écriture. Le premier marché des produits de Vendôme demeure l'Europe.

Par
Philippe REY

Affaire de long terme par excellence, le groupe Vendôme avance lentement mais sûrement, à l'image par exemple de Nestlé ou Pargesa. Des améliorations sur le plan interne et du point de vue de la demande laissent présager qu'il parviendra durablement à accroître sa marge brute d'autofinancement dans ces prochaines années. Dans l'immédiat, on constate que la tendance positive amorcée à la fin de l'exercice 1993/94 (clôture au 31 mars) s'est poursuivie durant les six premiers mois de l'exercice en cours, indique Joseph Kanoui, président directeur général de Vendôme. Cela est naturellement encourageant, mais provient en grande partie d'une amélioration des ventes aux distributeurs de détail, lesquels ont commencé à rebâtir leurs stocks en prévision d'une augmentation de la demande par le consommateur final.

MONTRES ET JOAILLERIE

En termes de produits, les ventes de joaillerie continuent d'accomplir de bonnes performances, affichant une hausse par rapport à l'exercice précédent, tandis qu'un signe encourageant est le retour à la croissance des ventes de montres. En dépit d'une réduction contrôlée du nombre de points de vente (création d'un réseau de points de vente au détail et poursuite de l'intégration du réseau de distribution de Montblanc), les ventes d'articles d'écriture poursuivent leur progression. Enfin, le chiffre d'affaires d'articles en cuir a augmenté de manière substantielle.

Aux yeux de Joseph Kanoui, président directeur général de Vendôme et administrateur de la Compagnie financière Richemont (l'actionnaire majoritaire contrôlée par la famille Rupert), les perspectives pour le reste de l'année 1994/95 paraissent prometteuses. Ce dernier se garde toutefois de toute euphorie: malgré un sentiment général selon lequel la réces-

sion serait derrière nous, je ne suis pas sûr que nous ayons négocié complètement ce virage, sauf peut-être pour l'Extrême-Orient qui a repris un rythme soutenu avant l'Europe ou les Etats-Unis. Je reste prudent dans l'appréciation des signes de reprise économique durable des marchés qui sont importants pour les produits de luxe.

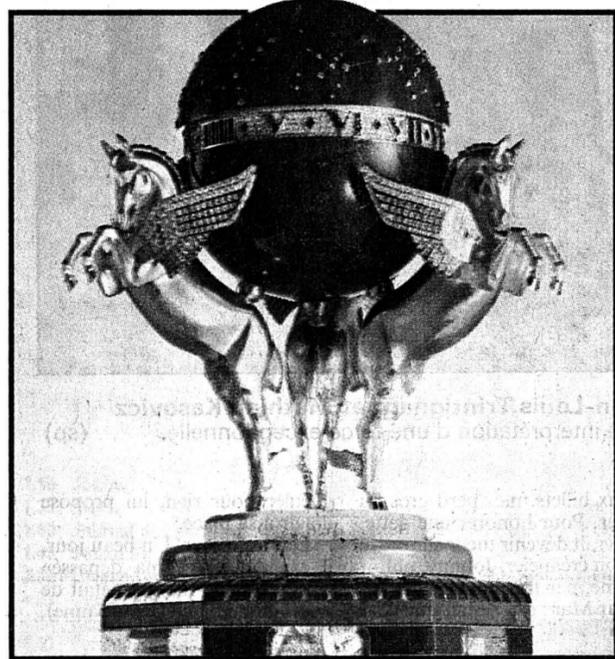
Au premier semestre, le marché asiatique a bondi de 15% grâce à la vigueur du yen et au tourisme.

GRUPE UNIQUE

Rappelons que Vendôme a été créé en octobre 1993, lors de la réorganisation du groupe Richemont et de ses filiales Rothmans, Dunhill et Luxco en deux entités séparées, axées l'une à 100% sur le tabac (New Rothmans), l'autre, (Vendôme) à 100% sur l'industrie

gammes de prix et produits différenciés. C'est d'ailleurs pour cela que dans l'horlogerie, Vendôme n'a pas voulu racheter la marque Ebel. «Celle-ci se trouve dans une gamme de prix qui ne correspond pas à l'harmonie de nos produits», affirme à ce propos Joseph Kanoui.

La structure du groupe Vendôme reflète la nature internationale de ses affaires. Elle consiste en deux sociétés indissociables. Les investisseurs détiennent des unités jumelées de Vendôme PLC, une société rassemblant les actifs britanniques et de Vendôme S.A., une société luxembourgeoise, qui possède les actifs non britanniques. «Le concept est que le porteur d'unités Vendôme est dans la même position que s'il détenait des actions dans une seule société», explique Joseph Kanoui.



Pendule Pégase

Un des chefs-d'œuvre de l'entreprise Cartier, elle-même fleuron horloger du groupe Vendôme. (sp)

du luxe. Vendôme, contrôlé à concurrence de 70% par Compagnie financière Richemont, est un groupe unique réunissant les noms les plus célèbres au monde de l'industrie de luxe: Cartier, Montblanc, Piaget, Baume & Mercier, Karl Lagerfeld, Sulka, Hackett, Chloé, Seeger et enfin depuis peu Purdey. Ces différents marques n'entrent pas en concurrence entre elles mais se complètent de façon harmonieuse, juge Joseph Kanoui. Il en est ainsi en particulier des trois marques d'habits: Hackett, Sulka et Dunhill, qui ont chacune des usages, des

«L'objectif de croissance à long terme de notre chiffre d'affaires et de notre rentabilité est fondé sur la qualité exceptionnelle et la complémentarité des marques qui composent notre portefeuille, sur la diversité de nos produits et des nos activités, sur l'application d'une philosophie des affaires claire et précise, sur l'efficacité de notre structure et sur la solidité de notre situation financière», poursuit ce dernier. Pour mémoire, Vendôme a réalisé une hausse de 5% à 2,6 milliards de francs, de son chiffre d'affaires en 1993/94. Le bénéfice avant impôts a repré-

senté près de 20% (431,5 millions soit 17%) du chiffre d'affaires, pourcentage stable par rapport à l'année précédente. L'effectif de Vendôme comprend 7000 personnes.

AUTONOMIE DES MARQUES ET SYNERGIES

Joseph Kanoui croit à la diversité des cultures, qui imprègnent profondément l'approche du groupe Vendôme. Chaque marque est gérée de façon autonome, par une équipe pleinement responsable de sa production, de son marketing et de sa distribution. Cependant, la création de Vendôme permet la coordination de certaines activités opérationnelles afin de bénéficier d'économies d'échelle et d'autres rationalisations: exploitation conjointe d'unités de fabrication ou de distribution (propre réseau ou réseaux étroitement contrôlés), négociation concertée avec des fournisseurs et clients communs. «N'oublions pas d'ajouter à ces synergies nos ressources humaines, élément essentiel de notre développement, notamment par un transfert d'une marque à l'autre», insiste Joseph Kanoui. Des synergies effectives se passent en matière d'assurances, d'espaces publicitaires et de voyages, tout en préservant une autonomie de gestion des marques et en excluant toute synergie de l'esthétisme entre ces dernières.

Ces actions ne sont certes pas spectaculaires, mais elles sont source d'augmentation du cash-flow du groupe à plus long terme

(au même titre d'ailleurs que la forte capacité d'innovation de chaque marque). Tout cela nécessite du temps, car il y a des freins à vaincre, notamment en matière d'approvisionnement. Par ailleurs les activités de continuité de Vendôme impliquent un accroissement des investissements dans les usines, le savoir-faire, le réseau de distribution, etc. La recherche de la meilleure qualité possible (qui est une des vertus cardinales des marques aux côtés de l'identité, l'authenticité, la rareté du produit, un service irréprochable) signifie aussi des frais d'entretien plus petits, souligne Joseph Kanoui.

TITRES INTÉRESSANTS

Les actions de Vendôme PLC et de Vendôme S.A. sont émises ensemble sous la forme «d'unités Vendôme». Les unités sont cotées aux Bourses de Luxembourg et de Londres. L'unité anglaise valait 3,16 livres sterling en octobre 1993. Elle cotait 4,59 le 13 décembre dernier et est sensiblement revenue par rapport à un cours de 5,32 en octobre dernier. Cette valeur redevient ainsi intéressante sans oublier que Vendôme possède une forte capacité d'autofinancement ou de cash-flow disponible par une croissance interne qualitative ainsi que des acquisitions maîtrisées et très ciblées, toujours dans le métier de développeur de marques de luxe. Le cash-flow disponible (ce qui reste en caisse après réinvestissements) devrait s'apprécier durablement.

Des gros marchés potentiels

Le marché européen est prépondérant pour le groupe Vendôme et représente 42% de ses ventes. L'Asie croît en importance et compose 35% du chiffre d'affaires. Vendôme doit augmenter sa présence, qui est actuellement de 20% aux USA, le pays le plus riche du monde, là où d'énormes occasions ne sont pas encore exploitées suffisamment par le groupe, juge Joseph Kanoui. L'Extrême-Orient recèle d'ailleurs de belles promesses, à savoir plusieurs marchés en devenir, dont l'Inde qui a un pouvoir d'achat déjà substantiel et s'avère encore fermée tout en pouvant s'ouvrir d'un jour à l'autre, à l'image de la Malaisie par exemple. La Chine, quant à elle, s'est déjà partiellement ouverte. Vendôme y a notamment ouvert deux magasins Cartier et y fonde de grands espoirs pour Piaget en particulier. Ce marché à évolution exponentielle devrait, en effet, devenir l'un des grands marchés du futur pour Piaget. L'Indonésie est par ailleurs qualifiée de marché fantasti-

que par Joseph Kanoui. Certes, de même qu'en Inde, le PNB par habitant y est faible mais se concentre sur une couche de la population qui représente la croissance et est ainsi avide de produits de luxe. Taiwan et la Corée (qui s'ouvre produit par produit) ainsi que la Thaïlande forment d'autres marchés d'avenir, synonymes de nouvelles sources de croissance mais toujours dans un développement harmonieux du groupe Vendôme, c'est-à-dire sans compensation. «Quand nous agrandissons un marché, nous accroissons les autres zones géographiques», précise Joseph Kanoui. Vendôme veut s'implanter progressivement en Extrême-Orient. Le reste du monde représente environ 4% des ventes de Vendôme actuellement et constitue, ipso facto, un facteur d'expansion important. Les marchés d'Amérique latine, particulièrement, comprennent un potentiel mais ils restent confrontés à des problèmes de revenus.

P. R.

A la corbeille

CS Holding frappe un grand coup

Des trois grands groupes financiers ou bancaires helvétiques, Crédit Suisse Holding possède sans doute la plus grande conscience de la valorisation en faveur de ses actionnaires. En effet, son conseil d'administration a décidé très vite de créer une action unique non pas au porteur (comme l'UBS) mais une action nominative. CS Holding n'a certes pas opté le premier pour une telle solution, mais le fait habilement et jette, d'une certaine façon, un pavé dans la mare de l'UBS. Autrement dit, en adoptant une action nominative unique, CS Holding donne un sérieux coup de main à Martin Ebner, lequel n'est pas du tout opposé à une telle solution, comme il l'a affirmé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 22 novembre dernier.

En revanche, la crédibilité de l'UBS est contrariée. En effet, à la question de savoir pourquoi l'UBS avait choisi une action au porteur unique de 10 francs nominal et non un titre nominatif,

offrant une certaine garantie contre une mainmise étrangère, Nikolaus Senn a rétorqué que les aspects administratifs et matériels avaient finalement joué un rôle déterminant.

Pour le président de l'UBS, les actions nominatives n'offrent pas une meilleure protection que les titres au porteur. Une action nominative unique cependant aurait entraîné, selon lui, un travail administratif gigantesque. Compte tenu de la structure actuelle (maintenue au moins jusqu'à la décision du Tribunal fédéral), cela aurait signifié la création, d'un coup, de quelque 210 millions d'actions nominatives nouvelles qu'il aurait fallu inscrire dans le registre des actions.

MESURE INTELLIGENTE

CS Holding, lui, résout ce problème intelligemment en gardant une valeur nominale de 20 francs. D'autre part, CS Holding propose une autre mesure quelque peu contradictoire en envi-

sageant de soumettre la division (split) de l'action au porteur dans un rapport d'un à cinq qui permet d'obtenir l'égalité de vote pour les actions au porteur et les actions nominatives) au vote des actionnaires nominatifs, lors d'une assemblée spéciale, avant de soumettre l'entière proposition à l'ensemble des actionnaires dans le courant 1995.

La chronique boursière de Philippe REY

C'est un énorme argument concret apporté au moulin de Martin Ebner, lui qui déplore justement l'absence de la convocation d'une assemblée spéciale par l'UBS. Sans compter que CS Holding dit clairement que l'action nominative unique permettra au groupe de Rainer E. Gut de maintenir plus facilement un contact direct avec ses actionnaires. Or, Martin Ebner se bat depuis longtemps pour

une telle reconnaissance! De plus, l'action nominative répond au principe selon lequel une entreprise moderne devrait connaître les détenteurs de ses titres. Cela est pratique courante dans les pays anglo-saxons. En somme, la décision prise par CS Holding étaye certaines doléances de Martin Ebner. Le Tribunal fédéral ne pourra pas ignorer la pratique de CS Holding, qui apparaît aujourd'hui comme le groupe financier helvétique le plus moderne et le plus dynamique. Une fois de plus, la SBS demeure en troisième place.

INNOVATION

Sous la pression du marché financier et de la nouvelle loi sur les bourses, les sociétés helvétiques vont imiter CS Holding, Saurer, Landis et Gyr, etc., des maisons qui ont toutes choisi l'action nominative unique. Certes, il convient de souligner que CS Holding, contrairement à Nestlé par exemple, innove en

éliminant toute restriction de transfert d'actions. C'est la nouveauté qui concerne l'action unique nominative ou si vous préférez, constitue un pas supplémentaire dans la libéralisation du marché financier helvétique. De grands groupes comme Suisse de Réassurances et SBS devraient vraisemblablement suivre dans la voie de CS Holding en 1995.

La création d'une action unique nominative est désormais irrésistible et va prendre le pas sur l'action unique au porteur. Comme il n'y avait pas d'écart entre l'action au porteur et la nominative de CS Holding, ces deux titres n'ont pratiquement pas réagi à cette nouveauté, ce qui revient à dire que le marché financier l'avait déjà anticipé. C'est également vrai pour Suisse de Réassurances. Je serais acheteur de la part de CS Holding à 500 francs seulement si les financières demeurent dans une tendance baissière.

Ph. R.

DEMAIN: la BD

UN PEU DE MONNAIE

Tout au long de la semaine, le billet vert préservait ses acquis, fluctuant dans un «range» de Fr. 1.3220/1.3410. Dans le même temps, la lire italienne continuait à subir les attaques de certains spéculateurs. L'interrogatoire serré sept heures durant auquel M. Berlusconi devait faire face à Milan en début de semaine au sujet de l'enquête «Mains propres» est à l'origine des nouveaux déboires de la devise italienne. Parallèlement, le franc français faisait aussi preuve de faiblesse au lendemain du renoncement de M. Delors à la course présidentielle. Curieusement donc les marchés des changes ne semblent pas encore prêts à une trêve à l'occasion de la Nativité.

Le dollar

La publication des dernières données économiques (retails sales, etc) dénotent une conjoncture américaine en très bonne forme. En milieu de semaine, le billet vert s'inscrivait à Fr. 1.3280/95, donc sans changement notable.

Le deutsche Mark

Bien que stable face à notre franc (Fr. 84,50/55), le DM est en progression dans le SME à FF/DM 344,93/98 et DM/Ecu 1.9037/40 à l'ouverture des marchés jeudi.

Le franc français

La décision de M. Delors laisse le champ libre à l'actuelle majorité et ses querelles internes ne devraient pas tarder à refaire surface. Une telle situation ne peut guère être favorable au FF, lequel s'échangerait à Fr. 24,47/50 jeudi matin

La peseta espagnole

Comme chez nous l'Espagne connaît à nouveau une légère augmentation de son chômage (16,79% en novembre contre 16,72 en octobre). Malgré tout la peseta refait quelque peu surface à Fr. 1.0030/60 mercredi contre Fr. -9880 deux mois auparavant (1,5%).

La lire italienne

L'actuel gouvernement ne passera assurément pas l'hiver et la lire connaît ainsi de nouvelles déceptions à Fr. -0809/-0810 et Lit/DM 1043.-/1043.50 un nouveau record historique en milieu de semaine.

Les fêtes de fin d'année approchent et déjà les diverses places financières s'octroient bientôt une pause, alors que du côté de Bihac et même sur les contreforts du Caucase les canons grondent toujours. Une fois encore, l'Europe, le monde capitaliste en général feront la sourde oreille à la souffrance de bien des innocents, si ce n'est que quelques belles paroles de quoi se donner bonne conscience. Bien triste Noël...

Par Georges Jeanbourquin de la Société de Banque Suisse